

SOUVENIRS

ET

IMPRESSIONS DE VOYAGE

AU

NORD-OUEST CANADIEN

PAR

F. H. ST-GERMAIN

Nicolet, P. Q.

J'ai lu, j'ai vu,
Je me souviens, je raconte.

LE VICOMTE WALSH.

ARTHABASKA.

LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE, IMPRIMEUR.

1907

SOUVENIR
ET
IMPRESSIONS DE VOYAGE

AU
NORD-OUEST CANADIEN

PAR
F. H. ST-GERMAIN
Nicolet, P. Q.

Je me souviens, je raconte.
F. H. ST-GERMAIN
LES COMTES WALSH.

ARTHABASKA.

LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE, IMPRIMEUR.

1907



RÉVD. PÈRE ALBERT LACOMBE, O. M. I.

INTRODUCTION

VERS la fin du mois de mars mil huit cent quatre-vingt-treize, un pauvre vieux missionnaire des peuplades sauvages du Nord-Ouest Canadien arrivait, le soir, à l'Evêché de Nicolet, accablé de lassitude, de fatigue, et surtout de chagrin.

Ce pauvre missionnaire cet apôtre, on peut le dire, était le Révérend Père Albert Lacombe, ce vétéran de l'apostolat, cet homme au cœur large, à l'âme bienveillante, qui jamais n'eut d'autres soucis que ceux de voir où il y avait des besoins à satisfaire, de la misère et de l'infortune à soulager.

C'est avec des larmes que, s'adressant à Monseigneur Gravel, (cet autre grand cœur) le Révérend Père Lacombe fit part de ses démarches auprès de différentes maisons de charité, afin de se procurer des Sœurs pour fonder une école et un hôpital, pour le soulagement des malades et des vieillards des fameuses tribus des Pieds Noirs, dans les plaines lointaines et

désertes du Sud-Ouest de l'Alberta, démarches qui avaient été infructueuses et toujours accueillies par des refus.

Le Révérend Père fit connaître et exposa à Sa Grandeur ses vues, ses espérances, disant que ce n'était que par le moyen des écoles pour l'instruction de la jeunesse indienne, que l'on viendrait à bout de policer cette fière tribu ; qu'il n'y avait presque rien à gagner avec la classe adulte de la population, et que peut-être avec la fondation d'un hôpital, on viendrait à toucher une corde sensible dans ces âmes déifiantes et soupçonneuses.

Mais c'en était fait de ses projets, de ses espérances. A ses demandes, à ses suppliques, on avait répondu que l'on ne pouvait se rendre au désir du Révérend Père ; on n'avait pas de sujets à envoyer aussi loin, on était trop pauvre, les chartes ne le permettaient pas, plus tard on serait peut-être capable, mais dans le moment, c'était vraiment impossible ! !

C'étaient les réponses, ou autres semblables, que le Révérend Père avait reçues dans toutes les maisons religieuses auxquelles il s'était adressé ; et c'est en pleurant à chaudes larmes qu'il faisait cet exposé du résultat de ses démarches.

Sa Grandeur Monseigneur Gravel ne savait que répondre, et, voulant consoler son vieil ami désolé et lui donner au moins une chance de passer une nuit tranquille, il le berça de l'espoir qu'il lui aiderait dans sa noble entreprise, et que Dieu allait les inspirer tous les deux.

On se sépara pour prendre un peu de repos, mais on peut présumer que la nuit ne fut pas toute employée au sommeil.

Monseigneur Gravel, qui avait été impressionné par tout ce que lui avait dit le Révérend Père Lacombe, se dit à lui-même. "Ce que les vieilles maisons de charité n'ont pas été capables d'entreprendre " empêchées quelles sont par le trop grand nombre d'œuvres en voie d'exécution, " notre jeune maison de charité de Nicolet va tâcher de l'exécuter

Certes, ce n'était pas peu de chose qu'une telle entreprise de fonder une maison à une si grande distance, avec des moyens très limités, un personnel peu nombreux. " Les Révérendes Sœurs de l'Hôtel-Dieu n'étaient arrivées à Nicolet que depuis six ans, et ne comptaient alors que seize sœurs professes. "

C'est le temps de dire que les pauvres se comprennent et s'aident entre eux !!

La Révérende Sœur Youville, supérieure et fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Nicolet, à qui Sa Grandeur Monseigneur Gravel fit part de ses projets

de fondation d'une maison dans le Nord-Ouest, comprit à l'instant qu'elle ne pouvait qu'acquiescer à ses désirs et à ses vœux, regardant comme une grande faveur que sa jeune communauté fût associée à une si grande œuvre que celle de l'évangélisation et de la civilisation des tribus sauvages. Aussi elle accepta à l'instant l'offre de Sa Grandeur, et lorsqu'elle communiqua à ses compagnes la demande qu'on lui faisait de cette fondation lointaine, elle fut surprise de n'avoir que l'embarras du choix à faire quant aux missionnaires à envoyer. Presque toutes s'offraient pour remplir la digne mais noble tâche d'aller dans ce pays sauvage et éloigné, se sacrifier pour les pauvres indiens !

Tout de suite, on s'occupa des préparatifs à faire, les choses furent poussées avec tant d'entrain et de vigueur, que le départ était fixé et effectué le vingt-quatre juin, jour de la fête patronale de la Province de Québec, la Saint Jean-Baptiste.

Quatre jeunes Sœurs, Révérendes Sœur Saint-Eusèbe, née Brodeur, Sœur Saint-Joseph, née Gélinas, Sœur Saint-Louis, née Deshayes et Sœur St-Germain, née Saint-Germain, partaient de Nicolet, sous la tutelle du Révérend Père Lacombe, qui, on peut le dire en toute sûreté, était au comble de ses joies.

Le voyage s'effectua avec assez de célérité et de confort.

L'idée que j'ai eue en écrivant ces Souvenirs et Impressions de voyage au Nord-Ouest Canadien a été de faire connaître une partie de notre vaste pays à plusieurs de mes compatriotes qui, pour une cause ou une autre, ont été empêchés de le visiter.

Avant de commencer mon récit, je préviens mes lecteurs que je n'ai aucunement la prétention de leur présenter une œuvre littéraire. Bien loin de là est ma pensée ; je demande leur indulgence et les prie de ne voir dans le présent ouvrage qu'une série de conversations, si je puis m'exprimer ainsi, que je n'avais destinées d'abord qu'à ma famille, et que des amis m'ont prié de livrer à la publicité.

Nicolet, 1er mai mil neuf cent quatre.

F. H. ST-GERMAIN.

CHAPITRE PREMIER

DEPUIS dix ans, je nourrissais le projet d'un voyage au Nord-Ouest Canadien, attiré là par la présence de l'aînée de mes enfants, Sœur de charité du couvent des Dames de l'Hôtel-Dieu de Nicolet, partie le vingt-quatre juin mil huit cent quatre-vingt-treize, avec trois compagnes, pour aller fonder, dans les lointaines solitudes du Sud-Ouest de l'Alberta, un hôpital pour le soulagement des malades de la fameuse tribu des Pieds Noirs.

Peut-être avais-je aussi le désir de voir ces belles plaines dont j'avais tant entendu parler par les récits des missionnaires et des voyageurs, et peut-être aussi parce que j'en avais entendu raconter au foyer paternel, mon aïeul ayant passé vingt-huit ans au milieu des peuplades sauvages.

J'avais hâte et désirais de voir ce pays tant vanté. Depuis dix ans j'étais retenu par la crainte de trouver la colonie religieuse dans la misère. Je préférerais rester sous l'impression que me laissaient leurs lettres, qu'elles jouissaient d'un bien-être relatif, plutôt que de m'exposer à constater *de visu* leur malaise, qu'il m'eût été impossible de soulager.

J'étais dans cet état d'âme lorsque j'appris, de source tout à fait désintéressée, que la misère n'était plus à craindre et à redouter pour les Révérendes Sœurs de l'Alberta, mais qu'au contraire l'avenir se montrait pour elles sous les couleurs les plus riantes ; ce qui me rendit des plus perplexe.

Je différerais à mettre à exécution ce projet que je caressais depuis si longtemps, lorsque je rencontrai un ami désireux de faire le voyage jusqu'au Manitoba, me proposant de l'accompagner. Me faire cette proposition, dans l'état d'esprit où je me trouvais, c'était la résoudre. Séance tenante, j'acceptai et nous fixions la date de notre départ au vendredi suivant, le trois de juillet, par un train d'excursion du chemin de fer Pacifique Canadien, notre voyage devant durer deux mois.

Nous partons donc le trois de juillet 1903, à midi, de Nicolet pour nous rendre à Trois-Rivières, que nous laissons le quatre juillet à six heures du matin, pour rejoindre le train qui devait laisser Montréal à neuf heures quarante minutes, le même jour.

Je ne vous dirai rien des émotions qui m'assailirent lorsque je me sentis emporté par la vapeur vers le lointain pays de l'ouest.

Je partais, via le chemin de fer Montréal et Ottawa. C'était la première fois que je faisais le trajet par cette voie, qui est très belle, nous laissant voir de beaux villages échelonnés le long de la route. Nous prenons à chaque station de nouveaux compagnons de voyage.

Nous arrivons à une heure après-midi à la Capitale, où nous prenons un nombre assez considérable

de passagers, parmi lesquels, j'eus le plaisir de voir un ancien ami, concitoyen des Cantons de l'Est, monsieur Edouard Richard, ancien député aux Communes pour le comté de Mégantic. Nous ne nous étions pas rencontrés depuis vingt ans. Monsieur Richard ayant déjà demeuré dans l'ouest pendant plusieurs années, j'étais heureux de l'avoir comme compagnon de voyage, lui qui connaissait à fond le pays que j'allais visiter. Malheureusement, je ne goûtai pas longtemps le plaisir de l'avoir pour Mentor. Monsieur Richard fut obligé de quitter le train dans lequel nous voyagions à Pembroke, n'ayant pu se procurer de lit à bord des chars touristes que nous occupions.

J'ai regretté beaucoup le départ de monsieur Richard. Nous avons déjà fait des projets pour le temps que nous serions dans l'ouest. Nous ne nous sommes pas rencontrés du voyage, ayant pris chacun une direction opposée.

M. Edouard Richard mourait six mois plus tard, à Battleford, chez son frère M. Philippe Richard.

Nous passons plusieurs stations importantes : nous arrivons à dix heures à North Bay, où nous soupons, puis vient le coucher. Nous avons de bien bons lits, très propres, que je me procurai à bord des chars, n'ayant pu en avoir aux stations là où je m'étais adressé.

On dit quelquefois que les petits présents entretiennent l'amitié, en voici une preuve à l'appui. J'étais en pourparler avec un des *porters* pour me procurer un lit qu'il s'obstinait à me refuser, en disant qu'il n'en avait plus, lorsqu'il remarqua que j'avais du beau tabac à chiquer " que j'apportais pour les sauvages." Je vis de suite que monsieur le mulâtre jetait un œil d'envie sur mon tabac, je lui en offris, ce qu'il accepta, et il fut si flatté qu'à l'instant il me recommanda de ne pas laisser mon siège, et que bientôt il reviendrait m'apporter un reçu pour un lit qu'il allait me procurer très certainement. Il tint parole, et un quart d'heure plus tard, il revenait avec le reçu promis. Voilà comment il se fit que, pour une chique de tabac et huit dollars, j'eus un bon lit pendant les cinq nuits consécutives que je passai à bord des chars.

La nuit à bord des chars est assez bonne ; les arrêts et départs des trains ne se font pas toujours ressentir, et on s'habitue au bruit comme au silence.

L'aurore nous surprend à la station de Chapleau, dont la position est loin d'être belle. Il n'y a ici que de la montagne en vue, et toujours de la montagne. Nous avons six cents milles de parcourus, et nous filons bon train. La ligne du chemin de fer est magnifique.

Les stations sont à huit ou dix milles de distance les unes des autres, et se succèdent avec assez de rapidité, ce qui n'empêche pas de trouver le pays très triste. Il n'y a pas d'habitations, et il n'y aura jamais d'habitants, car le pays n'est point propre à la culture.

Nous passons à White River à dix heures. Le village n'est pas considérable ; il est entouré de montagnes, et il n'y a pas de culture. Nous passons plusieurs stations qui n'ont pas d'intérêt pour le voyageur, jusqu'à trois heures de l'après-midi, où nous arrivons à Jack Fish.

On ne peut se lasser d'admirer les travaux de génie qui ont été accomplis ici. La ligne du chemin de fer décrit une S. Les passagers qui se trouvent au milieu d'un train de douze chars en voient facilement les deux bouts, tant la courbe est courte. Joignez à cela deux ou trois tunnels, le chemin de fer passant au pied de rochers hauts de cent pieds taillés à pic, d'un côté, et de l'autre côté, à une hauteur de cinquante pieds au-dessus de l'eau !

Vous aurez une petite idée de ce qu'est Jack Fish, lorsque je vous dirai, que pour une distance d'un mille et quart, il faut en parcourir cinq !

Nous sommes ici sur les bords du lac Supérieur, dont la vue est souvent interceptée par les rochers et les nombreuses îles, ce qui n'empêche pas que le panorama soit très beau et grandiose, mais sau vage !

Nous passons à Port Arthur à sept heures et trente minutes, et Fort William à huit heures. Ce sont tous deux de magnifiques ports de chargement, et où il se fait un commerce considérable. Nous passons quelques petites stations qui sont sans intérêt : le pays est très pauvre et rocheux. La nuit survient, que nous passons assez paisiblement, étant bien couchés. A six heures a. m., nous sommes à Portage du Rat ; il y a ici de

vastes scieries, la ville est considérable, et progresse rapidement. Il s'y fait un grand commerce.

Portage du Rat est près du Lac des Bois. Cet endroit me rappela le séjour qu'y fit, pendant de longues années, mon aïeul paternel Venant Lemaire Saint-Germain, ancien traiteur. Il fut d'abord commis pour la compagnie de la baie d'Hudson et la compagnie du Nord-Ouest pendant de longues années, et plus tard, il fit le commerce de fourrures à son compte en société avec un monsieur Wadin. Cette société fit des affaires assez considérables, ayant son siège d'opérations au Lac des Bois et au Lac la Pluie. J'ai pardevers moi une volumineuse correspondance, datée de ces endroits, échangée avec des cousins résidants à Repentigny et à La Chine. J'étais heureux de voir ce pays, où mon ancêtre avait séjourné durant vingt-huit années.

Que de changements se sont opérés depuis un siècle au moyen de la vapeur, cette reine du jour !

Nous quittons Portage du Rat à six heures trente minutes. Nous passons successivement Keewatin, Cross Lake, Molson, Selkirk et arrivons à Winnipeg, à douze heures trente minutes.

Nous avons à Winnipeg un arrêt de six heures, pour nettoyer les chars et les gens, ce qui n'est pas sans besoin. Tout, à bord des chars, se ressent de la réclusion de deux jours et de deux nuits que nous avons subie, depuis que nous avons quitté Montréal.

Comme le plus grand nombre des excursionnistes voyaient la capitale du Manitoba pour la première fois, et devaient continuer le voyage plus à l'ouest, tous ont profité de ce moment, pour ainsi dire de récréation, pour visiter la ville, tout en se délassant de la fatigue inhérente à un aussi long séjour à bord des chars.

Nous laissons Winnipeg lundi, le six juillet, à six heures, p. m., après avoir visité la ville par une chaleur torride ; il y avait à deux heures p. m. audelà de quatre-vingt degrés Fahrenheit. A l'heure du départ la température est refroidie.

Les environs de la ville de Winnipeg sont très plats. Il y a beaucoup de foin. On y élève aussi beaucoup de chevaux, bêtes à cornes, moutons et cochons. Il y a peu de culture de grains et légumes.

Nous passons Portage la Prairie, Carbery et arrivons à Brandon, à onze heures. Nous nous couchons pour passer une bonne nuit. La température est très fraîche, il pleut.

Le matin, à sept heures, nous sommes à Wolselley. Nous avons parcouru dix-sept cents milles sans accident comme sans fatigue. Tout va bien : les compagnons de voyage sont tous gais et enchantés. Nous passons successivement Sintaluta, Indian Head, Regina, et arrivons à Moose Jaw, à douze heures dix minutes où il y a arrêt de vingt minutes pour le lunch. C'est très court pour certains passagers. Nous en laissons un en arrière, peut-être avait-il pris les bouchées trop grosses !!

CHAPITRE DEUXIÈME

NOUS filons bon train. La ligne du chemin de fer est très belle, le pays magnifique. La culture des grains diminue ; on voit plus d'animaux et plus de terrain inoccupé. Nous arrivons à Park-beg, où nous sommes retenus par un accident : le char cuisine de l'Imperial Limited est renversé en travers de la voie, et il faut qu'il soit enlevé par une équipe d'hommes fournie par notre train.

Nous arrêtons ici quatre longues heures ; heureusement qu'il fait bien beau. Nous en profitons pour nous promener dans la prairie, afin de nous dégourdir, nous délasser, et prendre une bonne provision de bon air. Nous laissons Parc Berg à six heures.

La nuit vient vite ; il fait noir ; nous nous couchons à bonne heure, fatigués du retard de l'après-midi, et dormons à poings fermés, passant Medicine Hat sans s'en apercevoir, pour nous éveiller frais et dispos, à la Station de Langevin, où nous commençons à voir les fameuses plaines de l'Alberta toutes

remplies de chevaux et bestiaux. Peu importe le côté où nous jetons la vue, c'est un Ranche continuel ; peu ou point de culture.

Tous les chevaux et bestiaux que nous voyons sont de races améliorées et très gras.

Quelques loups se laissent voir, mais font triste figure. Leur pelage, jaune terne, n'est pas agréable, et la fourrure en paraît très vilaine ; il est vrai que ce n'est pas à une saison de l'année où les peaux sont bonnes.

Nous voyons beaucoup de lièvres, qu'on appelle ici Jack-Rabbits : aussi des Gophers ou rats de prairie. Il y a peu d'oiseaux.

L'aspect du pays est toujours le même ; c'est une plaine très élevée. Nous commençons à apercevoir les fameuses Montagnes Rocheuses, dont nous distinguons très bien les gorges blanches de glace et de neige.

Nous avons atteint une altitude d'au-delà de deux milles pieds. La température est très sèche ; la prairie est très belle, toujours de beaux chevaux, de beaux bestiaux ; la plaine en est remplie ; nous arrivons à Calgary à neuf heures et quinze minutes.



LE PACIFIC CANADIEN. UN JARDIN DE
FLEUR ET DE LÉGUME A CAL-
GARY (Alta.)

Les passagers faisant route pour Vancouver nous quittent pour leur destination. J'aurais bien aimé me rendre au Pacifique, au moins à Banff et au parc national, ce que j'aurais certainement fait, si j'eusse su que nous serions retardés par un accident dans l'après-midi ; mais comme nous ne connaissons pas l'avenir, et que je ne voulais pas m'attarder volontairement, je fis le sacrifice du plaisir que j'aurais eu de connaître ces endroits tant vantés.

Je profitai des trois heures que j'avais de libres devant moi, pour visiter la ville de Calgary, dont la population est de plus de cinq mille habitants.

Calgary est un des points les plus importants pour le commerce d'exportation des animaux de toutes espèces, chevaux, bestiaux et moutons ; le centre d'alimentation des districts miniers à l'entrée des Montagnes Rocheuses. On voit ici plusieurs vastes enclos ou corals, " endroits où on met les chevaux et bestiaux prêts à être embarqués dans les chars, ou pour en faire un choix " dont quelques-uns sont pleins à l'heure qu'il est, attendant le départ d'un train pour l'Est.

La ville est bien bâtie, et a un air de propreté et d'aisance. Calgary est une ville d'avenir, étant le point de départ pour le Pacifique, Edmonton, Macleod et Winnipeg ; ce qui ne peut manquer de lui procurer des relations commerciales importantes.

Avant de quitter la ville, je me rendis sur le terrain de l'exposition des animaux: je fus émerveillé de ce que j'y vis. Tout était beau, les chevaux splendides, les bestiaux ne laissaient rien à désirer ; il y avait un grand nombre d'exposants, et beaucoup de visiteurs. J'ai regretté de ne pouvoir passer la journée à visiter l'exposition dans tous ses détails ; il me fallait partir pour le Sud.

Nous quittons Calgary à une heure pour Macleod, où nous serons à six heures ce soir.

Nous passons Midnapore, De Winton, et arrivons à Okotoks, à deux heures trente minutes. A peine arrêtés, voilà qu'une mauvaise nouvelle nous arrive : la ligne du chemin de fer a été balayée par l'eau à High River, station voisine ; un char chargé de chevaux a culbuté, et quatre d'entre eux ont été tués et plusieurs blessés ; la ligne est en très mauvais état. Notre train est retenu pour un temps indéterminé ;

on nous dit que nous partirons probablement à six heures ce soir.

Mauvaise nouvelle pour des gens qui ont hâte de quitter un *train*. Nous faisons contre fortune bon cœur. Nous descendons des chars pour visiter le village, dont le nom sauvage devait, croyions-nous, nous ménager des surprises ; il n'en fut rien !!

Il y a à Okotoks deux hôtels, trois bons magasins généraux très bien tenus et assortis, deux vastes écuries de louage, et quelques maisons privées, assez jolies. Le coup d'œil est passable ; la campagne est accidentée ; il y a peu de jardins. En visitant la prairie, on trouve beaucoup de fraises qui sont petites, mais excellentes. Il se fait à Okotoks un très grand commerce de toutes espèces d'animaux ; les enclos en regorgent : il y a beaucoup d'activité. Il est six heures, la visite est finie, et nous retournons à *la gare*.

Monsieur le conducteur, homme très poli, vient nous avertir que nous devons passer la nuit ici, les travaux de réparation devant durer toute la nuit, et employer au moins soixante-et-quinze hommes, et deux trains de chars à gravier. Triste nouvelle ! mais que faire ? Nous laissons la gare et passons aux hôtels pour y souper et coucher. La nuit est assez bonne ; enfin le jour vient, et nous retournons à la gare, où nous prenons de nouveau *les chars*, et partons à huit heures.

La réparation n'est pas tout à fait terminée ; enfin nous passons le lieu de l'accident très lentement, mais nous passons.

La rivière High River porte très bien son nom ; il n'y a pas de berge ; la côte est au niveau de l'eau ; le pays est très plat. Le village, de création récente, est assez considérable. Il y a de bien beaux magasins très biens achalandés. On est à construire un vaste moulin à scie qui sera alimenté par du bois venant des Montagnes Rocheuses, qui sont à une distance de quarante-cinq milles.

Après avoir passé la vallée de la rivière *Haute*, nous sommes dans une plaine élevée, où il y a beaucoup de foin et d'herbe. Il s'est fait une grande quantité de labour. Le blé est assez beau, mais les champs n'en sont pas vastes. On voit que l'on est encore au début. On s'aperçoit que la colonisation se porte dans cette direction, par le grand nombre de nouvelles maisons que l'on voit ; je compte jusqu'à six maisons neuves, dans un rayon comparativement petit, et on voit qu'il arrive tous les jours des chercheurs des places, "*Home Seekers*," avec leur famille, pour s'établir. On fait ici de la culture mixte, grains, foin, et élevage d'animaux de toutes sortes qui sont très gras. Déjà beaucoup de terrains sont clôturés ; quelques chemins sont faits. Nous voyons, près de West Macleod, un enclos ou ranche de cochons de bien

belle race et très gras ; ce sont les premiers que nous voyons depuis notre départ de Winnipeg.

Nous arrivons enfin à MacLeod ; il est une heure après-midi. La gare de MacLeod est à une distance de deux milles de la ville du même nom: je m'y fait conduire par un charretier. Nous passons aux casernes de la Police montée. Ces casernes sont très vastes et très bien entretenues.

Le chemin qui conduit de la gare à la ville de MacLeod est magnifique ; il n'y a pas de danger de collision. Je crois qu'il y a au moins cent cinquante pieds en largeur de frayés. Nous arrivons à la ville, que je visite, en attendant que ma voiture soit prête pour me conduire à Blood Reserve, une distance de vingt-cinq milles.

Ancien poste de traite des compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson, MacLeod conserve encore son cachet particulier. On voit beaucoup d'Indiens affublés de leur costume bizarre et primitif. Les femmes portent toute la couverte, avec mocassins ; quelques-unes en toilette de gala, ont la mitasse. Je n'ai pas vu à MacLeod une seule sauvagesse habillée comme une blanche ; j'ai remarqué de ces dames qui avaient de très riches toilettes. Les hommes portent aussi la couverte, avec chapeau noir à large bord, ayant quelquefois une petite plume ; mais il y en a plusieurs qui sont vêtus comme des blancs. Les

jeunes gens ne portent jamais la couverture. Je n'ai pas vu, dans le cours de mon voyage, un seul sauvage, soit homme ou femme, qui fût pieds nus ; tous portent le soulier mou.

Le commerce d'instruments agricoles pour la fenaison est très actif à MacLeod. Les sauvages, se livrant depuis quelques années à l'élevage des animaux chevaux et bestiaux, sur une assez grande échelle, cultivent eux-mêmes les fourrages nécessaires pour l'hivernement de leur bétail, et en fournissent aussi pour la cavalerie de la Police Montée. Le département Indien vend aux sauvages les instruments agricoles à crédit, payables par versements, et en nature, pour faciliter la transaction et les fournir de ce qu'il leur faut pour la fenaison.

Je quitte MacLeod à deux heures trente, en route pour la réserve des sauvages Pieds Noirs, Gens du Sang. Les chemins sont splendides ; on ne ressent pas la moindre secousse. Que l'on aime la voiture traînée par deux bons et magnifiques chevaux anglais, quand on a passé six longs jours et cinq longues nuits à bord des trains de chemin de fer !

J'avais bien, pendant ma longue reclusion à bord

des chars, admiré les différentes contrées que j'avais traversées, examiné avec la plus grande attention tout ce qui avait passé sous ma vue, et je croyais que c'était le moyen le plus agréable pour juger d'un pays, de le voir à la vapeur.

Je m'aperçus tout de suite, en mettant le pied dans la voiture, attelée de mes bons chevaux, que j'avais enfin ce qu'il me fallait pour apprécier les sauvages beautés qui se laissaient voir à chaque pas.

A voir de loin la prairie naturelle, on pourrait croire que ça doit être toujours la même chose, qu'il ne peut y avoir de changement ; c'est pourtant loin d'être le cas. Tantôt c'est une prairie toute émaillée de roses, jonchant pour ainsi dire littéralement le sol, tantôt c'est un petit lac, un étang couvert de canards, pluviers, alouettes et autres gibiers.

Nous avançons bon train. Les chevaux élevés sur les Ranches sont farouches et nerveux. Ceux que nous avons laissés voir sur leur cuisse la marque faite par le feu de l'étampe des initiales du nom de leur propriétaire, et nous convainquent que la réputation qu'on leur donne est vraie et bien méritée. Le cocher est incapable de les laisser libres un seul

instant, tant ils ont de vigueur ; il lui faut toujours être sur le qui vive, sans cela les chevaux prendraient le mors aux dents.

Nous passons en route plusieurs voitures chargées d'instruments de fenaison, propriété des sauvages. Je remarque qu'ils ont tous de bonnes voitures attelées de deux chevaux, qui sont petits. On les appelle " Cayousses. " Ces attelages diffèrent de ceux que les sauvages avaient il y a dix ou douze ans, et dont nous venons de voir un échantillon.

Nous venons de rencontrer un sauvage à cheval. Ce monsieur est accompagné de sa femme, qu'il appelle sa Squaw. La femme est aussi sur un cheval, qui traîne après lui ce que l'on est convenu d'appeler un travail.

Ce travail consiste en deux longues perches liées ensemble à une distance de deux pieds des pattes de derrière du cheval, où elles sont réunies par deux barres transversales, distantes l'une de l'autre de quinze à dix-huit pouces, qui elles-mêmes sont liées par de petites barres très rapprochées.

Ce véhicule des plus primitifs était, il y a quinze ans, le seul en usage. Les femmes sauvages se servent

encore du travail pour transporter leurs enfants, leur bois, etc. Les enfants paraissent aimer ce mode de transport. Il n'y a pour ainsi dire que les femmes qui font usage de cette espèce de voitures, et c'est par exception et très rare que l'on voit un sauvage avec ce véhicule. Presque tous les sauvages ont de bonnes voitures, express à deux chevaux qu'ils paient jusqu'à cent trente dollars ; malheureusement ces bonnes voitures ne leur durent pas de longues années: étant toujours exposées aux intempéries des saisons, jamais à l'abri des rayons du soleil ou de la pluie, ; le vernis ne conserve pas longtemps son lustre.

Nous touchons bientôt les bords de la rivière Kootenay, que nous traversons sur un magnifique pont en fer, construit depuis cinq ans. Avant cette époque il fallait traverser la rivière à gué, et Dieu sait les dangers qu'il fallait affronter, et que d'accidents sont arrivés sur ces rivières qui toutes coulent un courant très rapide. A certaines époques de l'année, il était impossible de les traverser.

Nous passons Stand Off, où je remarque un changement dans la récolte du foin. Ici c'est du Broom Grass, espèce de foin à graine très nutritif et

bien beau ; à côté, c'est du mil splendide. Ce foin se cultive ici, au moyen de l'irrigation faite à bien peu de frais, et qui va faire produire une récolte de plus de deux tonnes et demi de foin par acre ; c'est extraordinaire pour le pays. Nous traversons un bien beau ranche, propriété de monsieur George Pearson, maître de Poste. Monsieur Pearson a un très beau troupeau de bestiaux. L'herbe est ici très touffue et assez longue : les pacages sont des plus beaux. Monsieur Pearson est un ancien employé de feu l'honorable sénateur Cochrane, de Compton, Province de Québec. Venu dans l'Alberta depuis déjà quelques années, pour fonder le fameux ranche que possèdent les messieurs Cochrane, au pied des Montagnes Rocheuses, monsieur Pearson, après quatre années de séjour chez ses patrons, se décidait à former un établissement à son compte, et se voit aujourd'hui à la tête d'une vaste propriété. Nul doute qu'avec le soin qu'il met à tout ce qu'il fait, ce monsieur sera un des riches propriétaires de la contrée, avant qu'il soit longtemps.

A un mille de Stand Off, nous entrons sur la Réserve des Pieds Noirs, Gens du Sang.

Cette Réserve, qui a une étendue de trois cents mille acres, est très bien arrosée par les Rivières Belly et Kooteney, et composée d'un sol assez fertile.

Nous traversons la Rivière Belly, sur un beau pont en fer construit par le Gouvernement. Nous



RÉSIDENCE D'UN RICHE FERMIER DANS LE DISTRICT
DE PRINCE ALBERT, (Sask.)

passons le commissariat, où se fait la distribution des rations que donne le département Indien aux gens de la Tribu. Il y a ici un abattoir où se dépêcent les animaux tués pour l'usage du commissariat.

La distribution des rations se fait deux fois la semaine, et consiste en une livre de bœuf et une livre de farine par tête, par jour.

Ce sont deux jours très actifs que ces deux jours de distribution des rations ; souvent, c'est à qui aura le meilleur morceau. Ça serait peut-être la même chose et même pis, si on donnait des rations aux blancs !....

CHAPITRE TROISIÈME

JE ne sais vraiment pas comment aborder la question de mon arrivée à ma destination.

Me voici en vue de l'hôpital, ou tant d'yeux doivent être dirigés du côté où je dois faire mon apparition ! Mais, amis lecteurs, n'allez pas croire que, de mon côté, je jetais la vue à droite et à gauche. Si je n'eusse passé que cette seule fois dans cette partie du chemin, soyez certains que je ne pourrais vous en donner une idée fidèle et juste.

Je laisse les parents qui sont pour revoir des enfants aimés, après de longues années de séparation, et qui liront ces quelques lignes, se faire une idée des émotions qui m'assaillirent en ce moment.

J'allais revoir, après dix ans d'absence, l'aînée de mes enfants, ce premier gage de l'amour conjugal, et aussi mes bonnes amies les Révérendes Sœurs de Nicolet ! !

Me voici enfin rendu au but de mon voyage. Que de questions ! Que de témoignages d'affections !

La joie et le bonheur se manifestent de deux

manières; par les rires et par les larmes ; j'en fis à cet instant l'expérience. Les voyant tous deux peints sur les figures qui m'entouraient, un artiste aurait eu en ce moment un beau sujet à copier pour représenter la joie et le bonheur.

Sa Grandeur Monseigneur Légal, évêque de Saint-Albert, se trouvant à la mission de Blood Reserve au moment de mon arrivée, fut témoin de cette scène pathétique et il était lui-même très ému. C'est avec des larmes aux yeux et dans la voix que, me donnant l'accolade de l'amitié, il me souhaita la bienvenue. Je n'oublierai jamais ce moment de doux épanchement !!

Je fus agréablement surpris de l'état de bien-être dans lequel je trouvais les soeurs missionnaires. Toutes étaient rayonnantes de santé et semblaient être fières de leur oeuvre et des progrès accomplis.

Arrivées en mil huit cent quatre-vingt-treize pour prendre possession de l'Hôpital construit par le gouvernement, elles trouvaient bien, il est vrai, la maison construite, c'était tout ; il n'y avait pas d'ameublement d'aucune espèce ! tout était à faire, à créer.

Sa Grandeur Monseigneur Légal, qui dans le temps était missionnaire des Gens du Sang, leur fut d'un grand secours, et pour ainsi dire, l'âme de

l'entreprise. Aussi, sous sa sage direction, les progrès furent assez rapides.

Pour réussir, il fallait d'abord inspirer la confiance aux sauvages, eux si défiants et si soupçonneux. Au seul nom d'hôpital, ils manifestaient de la crainte, et ne voulaient pas y entrer, disant que l'on voulait les faire mourir.

Il fallait agir avec diplomatie, et ne pas froisser leur orgueil. On essaya à s'attirer d'abord les enfants, et les mères de famille ; et petit à petit, on vint à leur inspirer confiance.

Quelques guérisons les convainquirent que les femmes de la prière étaient au milieu d'eux pour les soulager, les guérir si possible.

Il n'y a que le premier pas qui coûte : aussi, ça ne fut pas longtemps avant que l'on vint quérir les services, les remèdes des Soeurs de l'Hôpital, toujours prêtes à se sacrifier pour soulager l'infortune.

Le sauvage est superstitieux ; si un membre d'une famille meurt dans une tente, il faut de toute nécessité lever la tente et la remonter ailleurs. En venant à l'hôpital, si un malade vient à mourir, il faut le transporter, avant sa fin dernière, dans une bâtisse

faite expressément pour cela, appelée : La maison de La Mort, et on ne déroge pour aucune raison à cette coutume ; sans cela, jamais un sauvage n'aurait l'audace de mettre le pied, pour y rester, dans un lieu où la mort a fait une victime !!

Les sauvages ne sont pas des plus particuliers pour leur toilette. Les femmes portent la couverture plus ou moins blanche, quelquefois teinte en rouge ou autre couleur. Je n'ai vu qu'une seule sauvagesse habillée comme une blanche. Les femmes indiennes ne portent pas de chapeau ; leurs cheveux sont ordinairement très raides et en désordre ; leur apparence générale est assez malpropre. Leurs moeurs ne sont pas *ce qu'il y a de plus délicates*, sans toutefois être dissolues. L'amour maternel est chez la femme indienne très vif et constant.

Quant à l'indien, il a la fièreté, la confiance en lui-même très développée, et partant il est défiant et vindicatif. Il pardonne difficilement une injure, il est volage en amour et ne connaît pas la décence. Il est très fier pour ses habits, qu'il porte lorsqu'il est jeune à la façon des blancs ; mais, si c'est un vieillard, il conserve la vieille mode de ses ancêtres, c'est-à-dire

la culotte courte ou brayet, et la couverture avec mitasses et mocassins. Il porte les cheveux très longs, quelquefois tressés ou nattés, qu'il rejette sur le dos.

J'assistais, le dimanche, à la grand'messe à l'église de la mission dite par le Révérend Père Levern O. M. I. Le Révérend Père nous gratifia d'un sermon en langue anglaise, avec répétition en langue Pied Noir. Le chapelet se dit moitié en anglais et l'autre moitié en sauvage. Le chant de l'office fut exécuté par les élèves de l'école, et fut assez bien réussi.

Je ne vis pas beaucoup d'Indiens à l'église, à part quelques femmes avec leurs jeunes enfants, qu'elles portent sur leur dos ; leur couverture faisant capuchon, elles jettent leur enfant par-dessus leur tête, et l'enfant se trouve debout dans le capuchon, et laisse voir sa tête à côté de celle de sa mère.

C'est une manière très ingénieuse de porter les enfants : la mère, restant libre de tous ses mouvements.

Je ne vis que deux indiens à l'église ; c'étaient de jeunes hommes dans la force de l'âge, et partant, aimant à suivre la dernière mode. Leur costume à tous deux consistait en un pantalon noir, habit noir avec veston de couleur, chemise en flanellette de couleur voyante, passée par-dessus le pantalon ; ça peut-être pittoresque, mais c'est très nouveau et ça surprend l'oeil qui n'y est pas habitué

Que voulez-vous ? comme chaque pays fournit son

monde, il fournit aussi ses habits, et on ne peut que laisser faire !

Je visitai quelques tentes, habitations des sauvages, pendant la saison d'été. L'hiver ils habitent des maisons qu'ils construisent eux-mêmes. Ils sont généralement adroits pour travailler le bois avec la hache ou la plane ; je ne crois pas que leur habileté pour manier les outils aille plus loin.

L'été a rrvivé, ils quittent la maison pour la tente, qu'ils élèvent près de la maison, manière très expéditive pour faire ce que nos ménagères canadiennes françaises appellent le grand ménage du printemps.

La tente est changée de place aussitôt que l'herbe est usée : excellente manière d'avoir toujours un parquet frais avec nouveau tapis, et aussi pour se débarrasser d'hôtes bien petits il est vrai, mais qui, pour cela, n'en sont pas moins importuns.

Je visitai, un jour, en compagnie d'un jeune prêtre venu du Montana, la tente d'un chef, dans le but de prendre un croquis, au moyen d'un codac, de l'intérieur et de l'extérieur de l'habitation.

Le chef parut très flatté de la demande et consentit

bien volontiers à poser, ainsi que son entourage. Il revêtit, pour la circonstance, des habits ayant appartenus à son Père, Grand Chef, mort depuis deux ans.

Le coup d'oeil était très joli ; nul doute que le groupe a dû faire un beau portrait. L'ameublement de la tente du Chef n'est pas considérable: on s'assied tout autour de la tente, soit sur un matelas, ou sur des peaux, d'autres sur la terre nue.

Le feu se fait au milieu de la tente, et la fumée s'échappe par une ouverture, laissée tout exprès, dans le haut de la tente ; cela n'empêche pas toutefois qu'elle se répande très souvent dans l'intérieur, et fasse souffrir les occupants.

Le sauvage Pied Noir a toujours été considéré comme étant l'Iroquois du Nord-Ouest. D'humeur belliqueuse et farouche, d'un caractère, soupçonneux et vindicatif, il n'a jamais pu se plier aux exigences de la civilisation.

Fils de l'espace, libre comme le buffle qui parcourait des centaines de lieues dans la prairie, le sauvage, à quelque tribu dégénérée qu'il appartienne, ne peut se renfermer dans les limites d'un champ, s'assujettir

aux soins méthodiques et calculés de la vie agricole.

Fataliste sans le savoir, enfant inculte de la nature, il se laisse aller à elle, et n'écoute que sa voix, sans songer à lui rien demander au-delà de ce qu'elle offre. Aussi, lorsqu'il a épuisé le peu qu'elle lui donne, n'a-t-il plus qu'à se résigner et à subir en silence la mort inévitable. Pour vivre, il ne veut rien apprendre de ceux dont l'apparition sur le sol d'Amérique a été le signal de la chute de ses ancêtres et de sa propre déchéance. Il se laisse effacer, comme s'il comprenait sa faiblesse devant l'homme armé des forces ingénieusement créées de la civilisation.

Le sauvage de nos jours n'ayant pas à lutter avec des hommes aussi faibles que lui, se laisse détruire en paix par la civilisation qui l'envahit et le circonscrit de toutes parts, dont il prend rapidement tous les vices, sans pouvoir acquérir une seule de ses qualités, une seule de ses vertus ; il ne lui reste que la dignité ou la résignation du silence. Partout il succombe, laissant le blanc seul debout.

Ce n'est pas être prophète de malheur que de dire : dans vingt ans les Pieds Noirs n'existeront plus comme nation.

Malgré tout, espérons que la présence au milieu d'eux des Révérends Pères missionnaires et des Soeurs de Charité aura pour effet de les policer et de les adoucir. Il y a tout lieu d'espérer que le genre de vie qu'ils adoptent et suivent les forcera à s'amender.

Depuis quelques années, les Pieds Noirs se livrent à l'élevage des chevaux et des bestiaux sur une assez grande échelle.

La vente des chevaux, en mil neuf cent deux, leur a rapporté au-delà de huit mille dollars. Ceci fait espérer qu'avant longtemps ils pourront suffire à leurs besoins, et entrer dans une ère de prospérité inconnue pour eux depuis la disparition du Buffle, qui abondait dans les vastes plaines de l'Alberta, sa patrie favorite.

La plaine est sillonnée en tous sens par les *trails* ou sentiers creusés dans la prairie par le Buffle en recherche d'eau, guidé par son instinct qui ne le trompait jamais. On peut se faire une idée de la quantité énorme de buffes qui ont passé dans ces sentiers par la profondeur qu'ils ont encore dans la prairie.

J'aimais à vous faire connaître, en premier lieu, les mœurs, les habitudes des peuplades sauvages avec

lesquelles les Révérendes Sœurs missionnaires ont été, et sont encore en rapports journaliers.

Arrivées au milieu de ces pauvres indiens, ne connaissant pas un seul mot de leur idiome, ne pouvant se faire comprendre que par des signes, on peut se faire une idée de ce qu'ont dû souffrir les pauvres missionnaires de se trouver en contact journalier avec des gens ayant des moeurs plus ou moins suspectes. Joyez à cela l'isolement, l'éloignement de leur communauté, leur pays et leurs parents. Quels mérites n'ont-elles pas acquis !

Jugez quelle a dû être leur position lorsque, la première journée de leur arrivée, dans l'après-midi, alors qu'elles étaient toutes occupées à se préparer des lits pour passer leur première nuit à leur nouvelle résidence, voilà qu'il leur arrive une visite de deux sauvages, vêtus à la manière du pays, mais pas du tout à la mode canadienne-française, n'ayant pour tout habit que la culotte courte ou brayet et la couverture.

Ces messieurs venaient souhaiter la bienvenue aux femmes de la prière, d'une manière bien laconique, ne sachant pas un mot de français ou anglais, se contentant de saluer à leur mode et faire des signes, ce qui n'était pas trop rassurant pour les pauvres Sœurs, effrayées par l'arrivée de ces nouveaux voisins, dont on ignorait le but de la visite.

On eut recours au Révérend Père Légal, que l'on

envoya chercher. Le Révérend Père eut vite fait d'expliquer la position. Ces messieurs, ces visiteurs étaient là pour souhaiter la bienvenue aux nouvelles arrivées ; et, on aurait cru manquer à l'étiquette, que de ne pas venir, au nom de la nation, faire les souhaits de circonstance, qui furent accueillis avec grand plaisir. On se sépara les meilleurs amis du monde.

La langue Pied Noir est, au dire des connaisseurs, assez facile à apprendre. Je n'ai pas cru devoir en faire l'essai pendant les dix jours que je passai au milieu des sauvages. Il m'eût été pourtant aisé de le faire, attendu qu'aucun autre langage ne se parlait autour de moi, mais je ne voulus pas essayer, laissant à d'autres à se familiariser avec cet idiome.

Désirant connaître le pays dans sa partie sud-ouest, je laissai Blood Reserve en compagnie de quatre soeurs, en route pour la ville des Mormons, Cardston, distance de vingt milles.

Le chemin, qui est tracé dans la prairie vierge, est très beau, et uni sur toute la distance que nous avons à parcourir.

Nous rencontrons plusieurs colons venant des Etats-Unis, du Montana. Ces colons sont faciles à

reconnaître. Ils ont avec eux, dans leurs voitures, tout ce qui constitue un ameublement de maison : poêles, lits, tables, chaises, batterie de cuisine, aussi chiens et chats.

Tous ces chercheurs de place vont du côté de MacLeod ; plusieurs viennent de bien loin. Un d'eux me dit venir de près de trois cents milles de distance dans le Montana.

Nous voici rendus à Cardston, bien jolie ville, qui ne compte que quelques années d'existence. Les rues en sont bien alignées, très larges, les maisons sont toutes construites avec goût et symétrie. Il y a à Cardston de beaux magasins à départements, bien pourvus de tout ce qu'il faut dans toutes les branches de commerce, deux bons hôtels, très grandes écuries de louage, grand commerce de chevaux et bestiaux. La campagne est splendide, magnifiques points de vue, beaux jardins. On fait ici de l'irrigation, qui fait bien juger de l'action de l'eau sur les plantes.

Je dîne avec mes compagnes de voyage dans un restaurant chinois, où nous rencontrons un canadien-français, du nom de Tourville, venant de Montréal, et établi ici depuis déjà quelques années ; ça fait toujours plaisir de rencontrer des compatriotes.

Les mormons de Cardston ne pratiquent pas ouvertement la polygamie, mais n'en sont pas pour

cela moins des adeptes. On dit qu'ils ont *plusieurs cousines ! !*

Nous retournons à Blood Reserve à deux heures de l'après-midi. À peine partis de Cardston, nous essayons une averse assez forte, qui, heureusement, n'a pas duré longtemps ; sans cela, nous aurions eu de la difficulté à faire notre route, tant les chemins se gâtent vite.

La pluie n'est pas aussitôt tombée, que le sol devient si glissant, que les chevaux (qui ne sont pas ferrés) ne peuvent suivre le chemin tracé. Il faut alors passer sur la prairie vierge, où il est assez difficile de faire route promptement, le sol étant raboteux et rempli de tanières de rats de prairie ou Gophers, ce qui occasionne souvent les chevaux à tomber.

Le soleil ayant paru quelques instants, le chemin redevint beau de suite. Nous passons au milieu de nombreux troupeaux, propriété des sauvages. La campagne est bien belle ; l'herbe est assez longue et touffue. Nous arrivons enfin à la mission très contents de notre voyage à Cardston.

Je ne voulais pas laisser Blood Reserve sans pousser une pointe jusqu'à la mission des sauvages

Piégans, distance de quarante-cinq milles Via MacLeod, distance, disait-on, que l'on pouvait diminuer de moitié, si nous passions tout droit, c'est-à-dire par la prairie.

On dit quelquefois que la distance la plus courte n'est pas toujours la plus rapide ; je fus convaincu de la vérité de cet avancé lorsque je me vis rendu à destination.

Je tenais à me rendre à la maison des Piégans, dont on me disait beaucoup de bien ; il y avait là cinq Sœurs de Charité de la maison mère de Nicolet rendues là depuis déjà huit années, et que je n'avais pas vues depuis leur départ. Je savais que mon abstention de me rendre chez elles leur aurait causé du chagrin. Je ne voulais pas pour ainsi dire tourner bride à la porte. D'ailleurs, qu'est-ce que c'est, quarante-cinq milles de plus à faire, quand on en a parcouru déjà au-delà de deux mille six cents.

Je partis donc de Blood Reserve, en compagnie de quatre sœurs, dans une bonne voiture attelée de deux bons chevaux Cayous, que je me procurai d'un sauvage.

Comme je devais passer par le chemin le plus court, par la prairie, j'avais pris comme guide un sauvage connaissant bien le pays qu'il fallait traverser. Bien nous en prit ; tout alla à merveille

jusqu'à moitié distance, lorsque nous fûmes arrêtés tout à coup par une clôture.

Les sauvages Piégans, comme leurs frères les Bloods, font de l'élevage d'animaux, et comme ils sont voisins des blancs, et que ceux-ci en possèdent un plus grand nombre qu'eux, ils ont décidé d'enclorre leurs terrains, ce qui nécessite de très fortes dépenses dont le gouvernement paie le coût.

Il nous fallut longer cette clôture sur un assez long parcours, ce qui nous mit à côté de notre route et allongea de beaucoup la distance que nous avions à parcourir. Il nous restait à nous résigner et accepter l'inévitable. Partis à sept heures, nous arrivions à trois heures de l'après-midi, en vue du but de notre voyage, ayant la rivière Old Man à traverser à gué, et nous n'avions personne pour nous renseigner, notre guide se déclarant incapable de nous piloter.

Il nous fallut appeler à grands cris, pendant bien longtemps, pour faire venir un sauvage qui, par hasard, se trouvant à passer de l'autre côté de la rivière, consentit à risquer à traverser les personnes d'abord dans une embarcation toute petite et, qui n'était pas trop sûre, et il prit les chevaux tout attelés, et remontant la Rivière, il parvint à traverser par un courant si fort, qu'il faisait dériver la voiture; l'eau étant très haute, les chevaux étaient presque à la nage. Enfin nous voilà traversés tous sains et saufs, bien heureux

d'en avoir été quittes pour la peur et un retard de deux heures.

Nous arrivons, après dix minutes de trajet, au couvent des Révérendes Soeurs, dont je n'essayerai pas à vous dépeindre ni vous décrire la joie, le bonheur. Pendant un moment, j'aurais été très embarrassé de reconnaître, au milieu de toutes ces heureuses d'un instant, laquelle, d'entre elles était ma fille ! J'arrivais au milieu de ces chères exilées, le premier des parents les ayant visités.

Je trouvais là un superbe établissement, très bien tenu, dans un site pittoresque, ayant vue sur un magnifique plateau et sur la rivière Old Man. Les Révérendes Soeurs s'occupent de l'éducation des enfants sauvages, qui sont au nombre de dix-neuf, garçons et filles. Tous paraissent intelligents et dociles. On leur enseigne le catéchisme, la lecture, l'écriture, le calcul, le dessin ; tout enseignement se donne en anglais, jamais un mot de français n'y est enseigné.

La desserte de la mission est aux soins du Révérend Père Doucet, O. M. I., dont je n'oublierai jamais l'urbanité hospitalière.

Le Révérend Père Doucet est tout à ses sauvages, dont il connaît à fond les usages et les coutumes, ainsi que leur idiome, pour l'étude duquel il a rédigé une grammaire et un dictionnaire, ce qui facilite beaucoup

ceux qui se destinent à l'évangélisation de la nation. Le Révérend Père est très bien secondé par monsieur le Frère Jean Berchinans, dont on ne peut trop vanter le zèle tout à fait apostolique.

Que d'éloges n'aurions-nous pas à adresser à ces apôtres de la civilisation ! Quittant tout, parents, amis, patrie, pour s'enfoncer dans la solitude du désert, n'ayant jamais en vue d'autre récompense que celle de la satisfaction du devoir accompli ! eux qui auraient pu compter sur la richesse, les honneurs, et tout ce que peut procurer la naissance, la science et une conduite irréprochable. C'est le temps de dire et répéter pour eux : " Pour Dieu et La Patrie. "

Après un séjour de trois jours chez les bonnes amies, nous leur disons adieu, et partons à quatre heures après-midi, pour notre voyage de retour, Via MacLeod cette fois, ne voulant pas affronter le passage à gué de la rivière Old Man. Nous comptons sans notre hôte. Nous prenons donc le chemin du retour. Nous avons une température splendide. Nous longeons la montagne du Porc épic ; le chemin est bien beau ; nous suivons une gorge, qui nous donne une voie plane ; nous filons bon train ; nos petits

chevaux sont bons et très vigilants. Nous arriverons bientôt à la rivière Old Man que nous devons traverser dans un chaland très sûr. Tout le monde est gai et se réjouit de la belle température, des beaux chemins et du beau voyage accompli !

Nous arrivons à la traverse de la rivière, et dans un quart d'heure, nous serons de l'autre côté, où nous luncherons. Mais, déception ! Le chaland est au beau milieu de la rivière, échoué, chargé d'une lourde voiture à deux chevaux pleine de pierre ; le chaland est cassé, les chevaux ont été débarqués ; l'accident a eu lieu la veille ! quatre lourdes voitures chargées sont sur la côte, attendant que le chaland soit réparé, et la réparation ne sera faite que dans deux jours ; Que faire ?

Nous appelons à grands cris, que nous répétons à plusieurs reprises. Enfin on vient à notre secours. On nous conduit à un mille pour nous faire traverser à pied sur le pont du chemin de fer, et on ramène les chevaux et la voiture à la traverse ordinaire pour effectuer le passage à gué dans une eau très profonde et très rapide, ce qui s'opère sans accident.

On revient nous chercher au pont du chemin de fer, que nous venions de traverser, non sans avoir eu bien peur, ayant été obligés de passer sur ce pont, qui n'avait pas de *garde-corps* ni pontage, n'ayant que les dormants qui se trouvaient éloignés les uns des

autres à une distance de plus d'un pied, et ce pour une longueur de plus de deux cents cinquante pieds, à une hauteur d'au-delà de trente pieds au-dessus d'une rivière des plus rapide. Nous apercevions au-dessous de nous l'eau toute moutonnée et menaçante.

J'encourageais mes compagnes à ne pas s'effrayer ; mais il paraît que je n'avais pas la voix aussi ferme que Napoléon Premier à la bataille du Pont d'Arcole !

Enfin nous sommes hors du danger de l'eau. Nous remercions notre guide, Maître Saint Luc, (un métis) qui, par reconnaissance pour les Révérendes Soeurs, ne voulut pas accepter de paiement. Une de ses jeunes filles, disait-il, avait été sauvée de la mort par elles, il était en retour heureux de leur rendre ce léger service.

Nous continuons notre route, cette fois sans encombre ni accident, par un des plus beaux chemins que l'on puisse voir et une température splendide, une bonne brise diminuant la chaleur.

Nous voyons le long de la route plusieurs squelettes d'animaux morts le printemps dernier, lors de la tempête de neige du dix neuf mai, tempête d'une sévérité inouïe, et qui dura cinq jours, causant la mort d'un grand nombre de chevaux et bestiaux.

La neige s'était amoncellée, en certains endroits, à une hauteur de cinq pieds. Dans un seul précipice, caché par la hauteur de la neige, on découvrit jusqu'à

vingt bêtes mortes, entassées les unes sur les autres. Jamais dans le pays on ne se rappelait avoir vu un pareil désastre !

Nous passons Stand Off, ainsi que les ponts des rivières Kootenay et Belley, ce qui nous porte à faire des réflexions sur l'époque où il fallait traverser ces dangereuses rivières à gué. On me montre un endroit où il y eut, il y a quelques années, une noyade, chose qui n'est plus à craindre avec les magnifiques constructions faites par le gouvernement. Nous arrivons enfin à notre point de départ, contents du beau voyage accompli.

Je ne voulais pas quitter le pays sans visiter les fameuses buttes de la vallée de la rivière Belley. Ces buttes sont célèbres dans le pays. D'abord, par leur grande hauteur de trois cents pieds au-dessus du niveau des rivières voisines, les rendant visibles à une distance d'au-delà de vingt milles du côté ouest, et aussi parcequ'elles ont été souvent le lieu de réunion des sauvages, pour célébrer leurs Fêtes au Soleil.

La Révérende Soeur supérieure, désirant procurer à ses chères sœurs un moment de récréation, voulut

bien organiser un pique-nique aux fameuses buttes. Aussitôt la résolution prise, nous la mettons à exécution et partons sous la direction d'un guide sauvage connaissant bien la route à suivre. La distance à parcourir est de douze milles.

Le chemin que nous suivons est des plus pittoresque ; nous passons près d'un campement sauvage, au milieu de nombreux troupeaux de chevaux et de bestiaux, qui ne paraissent pas effarouchés à notre approche.

Nous montons et montons toujours, et à mesure que nous avançons, le panorama s'agrandit et s'embellit. Le chemin est très beau ; la montée s'effectue de la manière la plus agréable, nous contournons le pic le plus élevé afin de nous en approcher au plus près.

L'ascension est finie. Nous sommes à une distance d'un demi mille de la plus haute butte, que nous atteignons enfin sans peine comme sans fatigue ; nous passons dans une belle prairie où il y a beaucoup de roses. Rien ne saurait dépeindre le coup d'oeil, que la vue embrasse du haut de ce monticule ; il n'y a aucun objet pour obstruer la vue, pas même le plus petit arbrisseau. De tout côté on ne voit que de l'herbe très verte et pleine de vigueur, en même temps que remplie de fleurs.

Nous approchons sur le fin bord du monticule qui, du côté ouest, est taillé tout à fait à pic. On voit,

dans les différentes couches de terre superposés des grès de toutes couleurs disposés par lits de dix ou douze pieds d'épaisseur, et dont on ne peut se lasser d'admirer l'alignement symétrique.

Nous avançons du côté sud, et nous voyons sur un tertre de dix ou douze pieds de diamètre, une offrande au soleil, sous la forme d'un poteau de quinze pieds de hauteur, planté en terre et entouré de toutes sortes d'oripeaux, vieilles couvertes, vieux habits, vieilles chaussures ; triste manière de témoigner de l'admiration, du respect ou de la crainte pour un astre aussi brillant !

Ce monument avait été élevé quelques jours avant notre visite lors d'une fête au soleil qui avait été célébrée avec grand éclat.

Ces fêtes sont pour les pauvres sauvages un sujet de démoralisation, d'orgies, de danses, de perte de temps, qui leur causent des dommages réels ; aussi, veut-on les faire cesser.

Le département Indien a prévenu Messieurs les Peaux Rouges qu'ils aient à cesser ces manifestations à l'astre du jour, sinon, que la ration de viande et de farine leur serait retranchée. Peut-être viendra-t-on à bout par ce moyen radical de faire cesser ces abus d'un autre âge.

Ces danses au soleil durent quelquefois quinze jours, et pour y assister, il leur faut parcourir de bien

longues distances en compagnie de toute leur famille, dépensant pendant ces orgies toutes leurs épargnes, quand ils en ont, et, si elles font défaut, ils contractent des dettes qui les tiennent dans la gêne pour bien longtemps.

Je crois qu'il sera bien difficile de faire disparaître cette coutume, que les pauvres sauvages tiennent de leurs ancêtres.

Pendant que le plus grand nombre des excursionnistes montaient aux plus hautes buttes, deux ou trois des visiteuses avaient pris une autre direction, et nous les voyions fort bien d'où nous étions ; mais, pour nous rejoindre, il fallait qu'elles passent par un fond assez profond, qui était garni de sable paraissant assez solide. L'apparence était trompeuse ; tout sec que paraissait ce sable, c'était ce que l'on appelle du Quick Sand ou sable mouvant.

On rapporte, au sujet de ces sables mouvants de nombreux accidents, entr'autres : trois personnes, après avoir voyagé pendant quatre jours sans avoir pu se procurer d'eau, se trouvent tout à coup en présence de l'objet tant désiré, et avançant sans précaution sur le terrain avoisinant, le croyant solide,

lorsque deux d'entre elles enfoncèrent dans le sol, sans que leur compagnon pût leur porter secours, et disparurent pour toujours, laissant leur ami seul pour témoigner de la catastrophe.) Une de nos compagnes s'engage sur ce terrain perfide, et peu s'en est fallu qu'elle ne subisse un accident, en enfonçant tout à coup, et n'eût été la présence de ses compagnes et du guide qui se trouvait près de là avec sa femme, nous aurions eu très certainement un malheur à déplorer. Notre jeune amie en fut quitte pour une peur bleue, une robe et des bas trempés.

Nous reprenons le chemin du retour, que nous effectuons sans incidents, et des plus satisfaits de notre visite aux fameuses buttes de la rivière Belley, dont je garderai longtemps le souvenir.

Je conseille fortement aux touristes qui visiteront la partie sud de l'Alberta de ne pas manquer de visiter ces lieux enchanteurs.

Toutes ces excursions, ces voyages avaient pris plusieurs jours, dont je m'étais à peine aperçu, tant je me plaisais au milieu de mes bons amis. Il n'y avait pas que mes bonnes amies, les chères Soeurs Religieuses, qui s'ingéniaient pour me faire trouver le

séjour à Blood Reserve agréable. Le Révérend Père Levern fut pour moi très poli et hospitalier, et ne savait que faire pour me plaire et me faire trouver le séjour gai. Ne voulant pas qu'il s'élevât entre nous d'hostilité, il me présenta, comme gage de ses bonnes intentions, un magnifique *Calumet de Paix en pierre rouge*, de vingt-six pouces de longueur, fait par les sauvages ; il est très bien fait, et est pour moi d'un prix inestimable.

Je conserverai toujours un bon souvenir de cet ami, homme distingué et instruit, autant que dévoué missionnaire.

Je ne saurais oublier cet autre ami, monsieur le Frère Barreau, homme dévoué, charitable, second Tobie dans ses soins pour les malades et les morts.

Quelles récompenses ne méritent pas ces humbles mais toujours dévoués secondeurs des bonnes oeuvres à accomplir, mais qui cherchent à s'effacer lorsque le temps de la récompense est arrivé, laissant aux autres à cueillir les lauriers.

Je me préparais à partir, à laisser ces lieux qui m'étaient chers à plus d'un titre ; mais je ne voulus pas le faire sans aller visiter le champ des morts, le cimetière. Je me dirigeai donc vers ce champ de repos, à une distance d'un mille de la mission.

En entrant au cimetière, je m'agenouillai sur le tombeau d'une jeune amie, compagne des fondatrices

de l'établissement de Blood Reserve, morte martyre de son zèle et de sa charité, au printemps de la vie.

Je me rendais à l'autre côté du cimetière lorsque je remarquai un amas de vieilles loques, vieux habits, bois de tente, divers outils. C'étaient autant de souvenirs déposés sur la tombe d'un chef mort depuis deux ans ; je remarquai aussi un gobelet en faïence, ayant contenu du beurre déposé là quinze jours auparavant par la veuve du défunt. Au printemps elle y avait déposé un jambon, afin que celui qui avait été le compagnon de sa vie ne souffrit pas de la faim.

Plus loin c'était le tombeau d'une jeune enfant, idole de son père et de sa mère ; ici l'offrande consistait en une très jolie couchette en fer émaillé, avec boule en cuivre ; on y avait aussi déposé les jouets ayant appartenu à la chère disparue !

Ces divers objets sont déposés sur le tombeau de la personne aimée, et restent là indéfiniment sans être jamais dérobés. Ce serait un fait inouï qu'un vol dans un cimetière, et chose regardée comme infâme. Le sauvage a le respect des morts et leur voue comme un culte.

Je retourne à l'Hôpital, où il me faut annoncer mon départ pour le lendemain. Je profitai de la journée pour visiter la maison d'école, Boarding School qui est fréquentée par vingt-neuf élèves, filles et garçons qui tous me parurent très intelligents et dociles. Comme chez les Piégans, on enseigne ici le catéchisme, la lecture, l'écriture, le calcul, le dessin, pour lequel certaine élève métisse a beaucoup d'aptitude. Tout enseignement se donne en anglais exclusivement.

Les Révérendes Soeurs reçoivent une subvention du Gouvernement de six dollars par mois, pour chacun des élèves, pourvu qu'elles en aient vingt-cinq assistant régulièrement à l'école. Ces six dollars par mois paient la pension, le lavage, le logement et l'éducation. Espérons que le nombre des enfants fréquentant l'école ne fera qu'augmenter.

C'est d'ailleurs le seul moyen de faire faire des progrès à la nation, que de commencer par instruire les enfants, et leur inculquer des principes qui plus tard en feront des citoyens utiles à leur pays.

Je me rends à l'Hôpital pour prendre le dernier repas de mon trop court séjour au milieu de mes bonnes amies, Je savais que j'avais au milieu d'elles une fille, mais je n'aurais jamais pensé que j'y avais autant de soeurs. On dit que l'exil a pour résultat de resserrer les liens d'amitié: j'en fis la preuve lorsque

je me vis sur le point de faire mes adieux. J'allais quitter, pour peut-être ne jamais les revoir, une fille bien-aimée et des amies qui m'étaient chères à plus d'un titre ; il ne me fallait rien moins que la conviction qu'elles exerçaient un apostolat auquel je ne devais pas m'opposer, pour me donner la force de me montrer ferme et ne pas laisser voir l'émotion qui me gagnait.

Je laissais mes bonnes amies contentes des oeuvres accomplies depuis leur arrivée dans leur pays d'adoption, et pleines de confiance pour l'avenir.

Je fis mes adieux et partis. Je ne tournai pas la tête en arrière, je n'aurais pas aimé que mes bonnes amies fussent témoins de l'émotion que je ressentais, malgré les efforts que je faisais pour m'en rendre maître.

CHAPITRE QUATRIÈME

JE partais de Blood Reserve en route pour MacLeod pour l'Est, le vingt-cinq juillet, en compagnie d'un sauvage, Mike, comme cocher.

Je puis assurer mes amis lecteurs que la conversation entre mon compagnon de route et moi ne fut pas des plus active, lui ne parlant pas un seul mot de français ou anglais, et moi, ne sachant pas un traître mot de l'idiome du pays, le Pied Noir.

Je passai le temps à examiner le peu d'animaux sauvages que nous eûmes la bonne fortune de rencontrer sous la forme de deux loups noirs, un renard, deux siffleurs, et plusieurs gophers, espèce de rats de prairie, qui sont dans le pays en nombre extraordinaire.

Tout à fait inoffensifs, lorsqu'il n'y a pas de culture dans leur voisinage, les gophers deviennent une très grande nuisance du moment qu'ils sont près des champs cultivés. On est alors obligé de les détruire au moyen de poison, ce qui d'ailleurs est chose très facile. La prairie est pour ainsi dire garnie de tanières abritant ces rongeurs.

En arrivant près de la ville de MacLeod, je fus témoin de la prise d'un cheval sauvage ou broncho au lasso. " Le lasso est une longue ficelle que le cavalier tient enroulée au pommeau de sa selle, et qu'il lance à l'animal qu'il veut arrêter. " C'était tout un événement pour moi que de voir arrêter un cheval farouche de cette manière; aussi, je fis arrêter mon cocher afin de ne perdre aucun mouvement des acteurs en scène.

J'avais bien entendu parler de lancer un lasso, mais je n'avais jamais été témoin de l'action; aussi, je fus des plus intéressé, lorsque je vis uu métis courir après le cheval qu'il voulait prendre. La course ne fut pas longue. Cela ne prit pas cinq minutes, que le prisonnier était fait, et la résistance, quoiqu'opiniâtre, fut vite maîtrisée.

L'habileté de ces lanceurs de lasso n'est égalée que par celle de son coursier qui sait toujours faire à point les évolutions qui devront lui donner plus de force de résistance pour soutenir le choc de son adversaire. L'opérateur choisit d'abord l'animal qu'il veut prendre, et, se lançant à sa poursuite, ne lui donne de répit qu'il ne s'en soit rendu maître. C'est une opération dangereuse, qui demande de la pratique et de l'audace.

Depuis que je suis passé dans le chemin conduisant de MacLeod à Blood Reserve, trois nouvelles familles sont venues des Etats-Unis, du Montana s'établir ici.

Les maisons sont construites et on commence à faire de la clôture. Ces nouveaux colons disent que plusieurs de leurs amis doivent venir les rejoindre dans le courant de l'été.

J'arrive à MacLeod à cinq heures ; il me faut attendre jusqu'à dix heures, ce soir, heure du départ du train, allant à l'Est. J'en profite pour visiter les alentours de la Station, ne voulant pas retourner à la ville, distance de deux milles.

Je me dirige du côté des enclos, où je vois un grand nombre de magnifiques chevaux attendant l'arrivée d'un train de chars pour Calgary, où on les expédie. On me dit qu'il en part, tous les deux jours, plusieurs centaines; je n'eus pas de difficulté à le croire, vu qu'au moment où j'étais à visiter les corals qui étaient pleins, quinze chars en étaient déjà bondés et prêts à partir. Il y a beaucoup d'activité ici. La Compagnie du Chemin de fer Pacifique Canadien y fait exécuter des travaux considérables. La station de MacLeod sera avant longtemps une place des plus importante.

Je fais viser mes billets de retour, et prends les chars à dix heures, en route pour l'Est. J'ai le plaisir d'y rencontrer le Révérend Père Albert Lacombe.

Le Révérend Père Lacombe est âgé de soixante-et dix-sept ans, dont il en a passé cinquante-trois au milieu de ses chers indiens, Sauteurs, Cris, Assiniboines, Pieds Noirs etc., dont il connaît parfaitement les langages, les usages et les coutumes. Le Rév. Père Lacombe est l'auteur d'un dictionnaire et d'une grammaire en langue Crise, " Langue la plus répandue dans les territoires. "

Connaissant à fond le caractère et l'histoire de chacune des tribus du Nord-Ouest en particulier, leur ayant toujours montré beaucoup de sollicitude et d'intérêt, leur démontrant tous les jours qu'il n'avait en vue que leur bien et leur avancement tant spirituel que temporel, ne cherchant qu'à les faire progresser et améliorer leur position, le Révérend Père Lacombe est vénéré, aimé, respecté et a toujours joui d'une très grande popularité.

Aussi, lors de la construction de la ligne du chemin de fer du Pacifique Canadien, fut-il souvent requis de servir d'intermédiaire entre les directeurs de la compagnie et les sauvages, qui ne voyaient pas toujours d'un bon oeil cet envahissement de leur pays.

On est d'accord à reconnaître que sans l'intervention du Révérend Père Lacombe, on aurait eu à déplorer peut-être très souvent l'effusion du sang. Aussi, la compagnie du Pacifique sut-elle reconnaître

dans le Révérend Père un précieux auxiliaire, à qui elle n'a jamais ménagé les marques de la plus vive reconnaissance.

Les têtes dirigeantes de la compagnie du Pacifique Canadien ont une haute estime et un grand respect pour cet apôtre, que l'on trouve toujours là où il y a du bien à faire.

Toujours sur la brèche, malgré son grand âge, le Révérend Père ne perd pas un seul instant. Quoique retiré dans son ermitage de Pincher Creek, il n'en est pas moins toujours à travailler pour ses chères missions, ses chers Indiens.

Aimé, respecté par tous les premiers citoyens, à quelque croyance religieuse qu'ils appartiennent, le Révérend Père Lacombe sait les associer à ses oeuvres. On sait que, lorsqu'il demande une chose, il saura la rendre utile et profitable à toute la population. Aussi il lui est souvent fait des offres pour lui aider à conduire à bonne fin les entreprises auxquelles il songe.

Je tenais beaucoup à rencontrer le Révérend Père Lacombe. Je lui avais promis, lorsqu'il venait dans la province de Québec, que si jamais j'allais dans le Nord-Ouest, j'irais le relancer peu importe où il se trouverait. J'avais prévenu le Révérend Père Blanchet, missionnaire à Pincher Creek, de mon désir de voir mon vieil ami. Etant obligé de partir pour

Edmonton, le Révérend Père Lacombe me fit avertir qu'il serait à bord des chars vendredi, le vingt-cinq juillet.

Je le rencontrai donc en prenant le train à Mac Leod, et nous fîmes route ensemble jusqu'à Lethbridge, où je passai la journée du samedi en son aimable compagnie.

Je disais au Révérend Père que, jusque là, j'avais eu une dent contre lui, d'être venu chercher nos jeunes Soeurs de Charité à Nicolet, pour les amener au milieu des peuplades sauvages, et là, leur faire souffrir tous les tourments de la misère, de l'ennui et peut-être aussi de la faim ; mais, maintenant que j'avais été témoin du bien-être relatif dont elles jouissaient, je ne pouvais faire rien moins que le féliciter de sa noble entreprise et le remercier de les avoir prises comme auxiliaires de ses bonnes oeuvres.

J'avais le plaisir d'être l'hôte du Révérend Père Van Tighem, O. M. I., missionnaire à Lethbridge depuis un grand nombre d'années.

Le Révérend Père Van Tighem est un apôtre doublé d'un savant et d'un horticulteur. Il possède une magnifique serre, toute remplie de fleurs les plus rares comme les plus variées. Son jardin est assez beau, ses plantations d'arbres sont superbes. On voit que la main du maître n'est pas étrangère aux succès obtenus, tout est dans l'ordre le plus parfait.

Au milieu de son jardin, le Révérend Père Van Tighem a élevé un tumulus, qui peut avoir un diamètre de douze pieds, et une hauteur de quatre pieds au centre.

Cette butte est couverte de crânes de buffles avec leurs cornes ; tous ces crânes sont à peu de chose près, de la même grosseur, moins une qui se trouve au milieu, et qui forme la clef de voûte. Cette tête devait appartenir à un colosse, tant elle est grosse, énorme, au moins un tiers plus grosse que ses voisines, qui ne sont pourtant pas trop délicates. Les cornes du buffle n'étaient pas longues, environ huit pouces, mais, en revanche, elles avaient plus de quatre pouces de diamètre à la base. Elles devaient être une arme terrible, mises en mouvement par un cou de taureau, genre Buffalo.

Il y a bien sur le tumulus du Révérend Père Van Tighem près de cent de ces crânes de buffle, seuls vestiges de cette race, qui fut un jour la très grande richesse de ces plaines.

Je profitai de mon séjour à Lethbridge pour visiter la ville et ses environs. De création tout à fait récente, la ville est bâtie sur les bords de la rivière Sainte-Marie, dont les berges sont très élevées. La campagne avoisinante est accidentée ; peu de culture près de la ville ; beaucoup de bestiaux et prairies.

Il se fait à Lethbridge une très vaste exploitation

de charbon dans les houillères qui avoisinent la ville et qui lui donnent son importance. Plusieurs mines sont en opération, donnant de l'emploi à un bien grand nombre de travailleurs, qui, pour la plupart sont des slaves, et résident dans un village à part au nord de la ville.

On fait aussi à Lethbridge l'exploitation de très vastes briqueteries, dont les produits m'ont paru excellents.

La ville doit son importance, il est vrai, à ses mines de charbon, dont on vante à bon droit la qualité du produit, mais elle sera aussi, avant peu le centre d'un district agricole des plus important.

Une compagnie est à commencer des travaux d'irrigation immenses, devant coûter au-delà de quatre millions de dollars, livrant en retour à la culture des millions d'acres de terre qui ne demandent que de l'eau pour produire des grains en abondance. Déjà les travaux opérés par la compagnie font voir ce que l'on peut obtenir par l'arrosage des plantes.

Il y a au milieu de la ville un carré de vingt-cinq à trente acres en superficie tout entouré de trois rangées de trembles, ormes et liards, plantés à une

distance de vingt-cinq pieds les uns des autres avec une grande symétrie, et entretenus suivant les règles de l'art. On fait circuler l'eau quand le besoin s'en fait sentir, au pied de ces arbres, qui ont tous une apparence de vitalité extraordinaire, surtout dans un pays où on ne voit pas le plus petit arbrisseau pour des milles de distance.

Entre le carré que je viens de décrire et la ligne du chemin de fer, il y a un jardin, on pourrait dire expérimental, où l'on voit toutes espèces de plantes pot agères de la plus belle venue ; et ce succès n'est dû qu'à la seule action de l'irrigation.

Il n'y a aucun doute que le pays changera d'aspect aussitôt que les travaux en voie d'exécution ou encore à l'étude, seront terminés.

Partout dans la ville on voit de bien beaux jardins, de beaux parterres garnis de fleurs les plus variées. J'ai suivi sur une assez longue distance un canal d'irrigation distribuant l'eau dans les différentes rues de la ville. J'ai admiré les travaux faits en même temps que les succès obtenus.

Quant au prix des terres dans la partie Sud-Est de l'Alberta, il est de trois à sept dollars par acre, suivant la position ou la qualité.

Il est raisonnable de croire que ces prix seront doublés ou même triplés avant longtemps si l'on tient compte du changement qui devra s'opérer, aussitôt que les travaux d'irrigation en voie d'exécution seront terminés.

On se trouve en présence d'une très grande entreprise, faite dans le but de donner la fertilité à une immense étendue de pays, regardée jusqu'à ce jour sinon comme stérile, ou tout au plus, ne pouvant être utile que pour le pâturage, et ce, pour une partie de l'année seulement, vu l'aridité du sol et la sécheresse de l'atmosphère.

Ces terrains produisent, en assez grande quantité, les meilleures qualités d'herbes naturelles, telles que, herbe à buffle, herbe bleue et autres espèces qui sont des plus nutritives et qui assurent une abondante nourriture pour le bétail pour tout le cours de l'année ; mais, l'absence de l'eau fait qu'en plusieurs endroits, la distance à parcourir pour abreuver les bestiaux est bien trop grande pour qu'elles soient de quelque utilité.

Par le moyen de l'irrigation on obviendra à cette lacune et l'on pourra substituer la récolte des grains à certains endroits où jusqu'à présent il ne croissait que du foin, et qui, faute d'humidité, étaient considérés comme étant stériles !

A l'heure actuelle, au-delà de trois cents milles de

canaux d'irrigation sont en opération, et six cent mille acres de terre se trouvent arrosés, sinon tous, pour les fins de culture des grains, au moins pour procurer l'eau nécessaire pour abreuver les bestiaux. Il est vrai que ce n'est qu'une parcelle de terre, dans une aussi grande étendue que la partie Sud-Est de l'Alberta, et la partie Ouest de l'Assiniboia.

De fait, la culture avec le secours de l'irrigation est à son début, mais le succès obtenu jusqu'à présent assure la réussite de l'entreprise.

On me disait, à Lethbridge, qu'au sud de la ville, il y avait dans une plaine plus de trente mille acres de terres irrigués, qui devront donner une récolte de six cent mille minots de blé, à part une quantité considérable de foin, et douze mille tonnes de betteraves à sucre. Ces chiffres m'ont été fournis par des ingénieurs occupés à faire des relevés dans la partie sud du pays, en rapport avec le système d'irrigation.

Cette entreprise a déjà fait surgir dans une contrée jusque là déserte, les villes de Raymond, Sterling et Magrath, qui, à elles trois, ont une population de quatre mille habitants, attirés là par la culture de la betterave.

La ville de Raymond possède une des cinq manufactures de sucre de betteraves du Canada. Les expériences faites jusqu'à ce jour, quant à la qualité

du sol et au climat, ne laissent aucun doute sur le succès de l'industrie sucrière dans la partie arrosée du pays.

Le coût de l'irrigation est ordinairement de un dollar de l'acre par année, et comme ce sont les propriétaires des biens fonds qui forment partie de la compagnie d'irrigation, les ventes de terre se font avec la charge d'une rente annuelle affectée au paiement du coût de l'usage de l'eau. Je tenais à donner ces détails, pensant qu'ils pourront être utiles à quelqu'un.

On admire dans Lethbridge l'activité qui y règne et l'air de prospérité et de progrès que l'on constate partout. On ne se fait pas une idée, dans l'Est, de l'étendue du commerce d'instruments agricoles qui se fait dans le Nord-Ouest.

Il y a à Lethbridge deux très vastes entrepôts d'instruments de toutes espèces; ce sont charrues de toutes formes, disques, semoirs, herse, moulins à faucher, râpeaux, faneuses, lieuses, moulins à battre à vapeur, instruments à vapeur pour la confection des chemins et que sais-je encore.

Je n'exagère pas en disant qu'il y avait au moins

trois cents pieds de très larges plates-formes encombrées de ces divers instruments qui devront être vendus ici ou dans les environs. Le montant engagé dans le commerce ou la manufacture des instruments aratoires doit être énorme, sinon fabuleux. Ce que je dis de Lethbridge à l'égard des instruments agricoles peut se répéter pour toutes les Stations du chemin de fer Pacifique Canadien ayant un peu d'importance.

Après avoir visité tout ce que Lethbridge me parut avoir d'important et intéressant, je fis mes adieux aux Révérends Pères Lacombe et Van Tighem.

Je ne voulais pas partir de l'Ouest sans aller visiter les Montagnes Rocheuses. Je retournai donc sur mes pas, et pris le train du Crow's Nest Pass, en route pour Fernie. Je ne devais pas regretter mon voyage ; j'allais être amplement dédommagé de mon trouble, me disait-on. Je dois dire que je ne fus pas déçu dans mes espérances.

Rien n'égale la sauvage beauté qui, tout le long de la voie de Crow's Nest Pass, se laisse voir au voyageur toujours avide de nouveau. Le pays que nous traversons est accidenté, la prairie est couverte de la plus belle herbe, formant les plus beaux

pâturages que l'on puisse voir, remplis de chevaux et de bestiaux, qui tous sont très gras.

Nous entrons dans la montagne proprement dite, chose toute nouvelle pour moi, et qui m'intéresse beaucoup. La forêt n'est pas ce que je m'attendais à voir, et ne vaut pas ce que valaient nos belles forêts vierges des Cantons de l'Est.

Nous arrivons à ce qui était, il y a huit mois, la ville de Frank. L'esprit se perd à contempler ce mémorable éboulis du printemps dernier, où des millions de tonnes de rochers se sont écroulés, couvrant un espace de deux milles de long par une largeur d'un mille et demi et une épaisseur de plusieurs pieds, ensevelissant sous ses ruines plus de cent vingt-cinq personnes, un grand nombre d'animaux, et des propriétés considérables dont on ne voit aucun vestige. Parti d'une hauteur de trois mille pieds, quelle force ne dut pas avoir cet éboulis de rochers dont la coupe est perpendiculaire ! On peut difficilement calculer la quantité de rochers éboulés, ne connaissant pas l'épaisseur qui s'est détachée de la montagne de la Tortue.

Que de travaux ont été accomplis ! Que de détours n'a-t-il pas fallu faire pour passer ce fameux chemin

du Crows Nest Pass ! On passe ici aux pieds de rochers énormes ; là, c'est au-dessus de précipices presque sans fond.

En voyant ces travaux de géants, on peut fort bien dire qu'il n'y a rien d'impossible à l'homme avec du temps, de l'argent et surtout de la science et de l'audace.

Après avoir jeté un dernier coup d'œil sur les sauvages beautés qui se laissaient voir à chaque pas autour de moi, je reprenais le train pour Medecine Hat, où j'arrivais à sept heures a. m. Medecine Hat est une ville assez importante, où il se fait un grand commerce.

Les rues sont très régulières et bordées de belles maisons. La Compagnie du Pacifique a un très joli parc près de la gare, ainsi qu'un beau jardin très bien entretenu. Ces parc et jardin sont de création récente, et font déjà augurer que ça sera très beau avant qu'il soit longtemps. Il y a à Medecine Hat plusieurs magasins, boutiques très vastes, trois hôtels. Nous déjeûnons dans un restaurant qui est très bien tenu.

Medecine Hat est destinée à devenir une bien

grande ville avant longtemps. Située au centre d'un district agricole qui prend de l'importance tous les jours, placée au terminus d'une ligne de chemin de fer traversant un pays riche en mines et minerais de toutes espèces, entourée du côté ouest d'une contrée qui est un Ranche continuel pour une distance de plus de trois cents milles, que sera Medicine Hat lorsque les travaux d'irrigation seront terminés, et que la récolte des grains aura décuplée ! On ne peut vraiment pas prévoir l'importance que pourra avoir cette ville dans cinquante ans.

Nous laissons Medicine Hat à sept heures trente minutes, enchantés de ce que nous venons de voir. La température est splendide ; la ligne du chemin de fer est en très bon état, on ne ressent aucune secousse. Tous les passagers paraissent jouir du confort que les employés s'efforcent de leur procurer.

Nous passons avec assez de rapidité plusieurs stations de ce chemin de fer que je n'avais pu voir en allant à l'ouest, les ayant traversées la nuit. La campagne est très belle. On voit beaucoup de chevaux, bêtes à cornes et aussi quelques mules. Nous arrivons à Swift Current à midi. Swift Current est une assez

jolie petite ville, où il y a arrêt de quinze minutes pour dîner : ce n'est pas long, mais, toutefois ça fait du bien, ça dégourdit.

La température est splendide ; on en profite pour faire le foin, qui n'est pas long mais très fort. La culture se fait sur une plus grande échelle. On voit plus de clôtures, vastes prairies, beaux champs cultivés, chemins vicinaux très beaux, surtout très larges. Plusieurs de ces chemins sont faits à la machine à vapeur ; ils sont bien droits et suivent toujours la même course, soit du Nord au Sud ou de l'Est à l'Ouest, et ce sans jamais y manquer. Quel beau pays !!!

Nous arrivons à Moose Jaw, où je passe la nuit. Le matin, au réveil, je fus agréablement surpris en visitant cette belle jeune ville de Moose Jaw. Il règne ici une activité fébrile. La compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien paraît avoir fait de cette ville sa place de ravitaillement pour cette partie du pays. Il y a à Moose Jaw dans le moment cinq ou six cents chars de toute forme étendus sur les douze voies d'évitement ou sidings, qui occupent au moins soixante-et-quinze acres de terre en superficie.

La gare de Moose Jaw, qui est spacieuse, est entourée d'un beau parterre de fleurs et de jolies plantations. Les rues de la ville sont bien alignées, très larges, et sont bordées de jolies maisons privées, hôtels, magasins, boutiques de toutes industries, entrepôts très vastes de machines agricoles.

Située au centre de l'un des districts les plus riches en toutes sortes de culture, et surtout en pâturages de la plus grande beauté, remplis de magnifiques troupeaux de chevaux, bêtes à cornes et moutons, dont je viens de voir de nombreuses et magnifiques bandes ; placée au milieu d'une campagne dont on ne peut se lasser d'admirer la fertilité et l'aspect, la ville de Moose Jaw est destinée à devenir une des plus grandes comme une des plus belles villes du Canada.

La population de la ville de Moose Jaw est de deux mille âmes, et elle augmente très rapidement.

Je quitte la ville à regret, tant j'admire d'abord sa situation, au milieu de l'une des plus belles plaines, et par-dessus tout, l'activité qui y règne l'urbanité et la politesse de ses habitants. Je n'ai jamais trouvé une demi-journée aussi courte que celle passée à visiter cette belle ville.

Je reprends les chars par une température délicieuse, nous passons Pasqua (point de départ de la ligne du chemin de fer Saint-Paul, Mineapolis et Sault Sainte-Marie) Belle Plaine, Grande Coulée et arrivons à Regina, capitale de l'Assiniboia.

Regina a vraiment l'apparence d'une capitale : rues larges, droites, bordées de magnifiques maisons privées, beaux magasins, grands hôtels, beaux édifices du parlement, casernes considérables, élévateurs, vastes entrepôts d'instruments agricoles, grand commerce général.

Située à la jonction du chemin de fer allant à Saskatoon, Battlefort, et Prince Albert, Regina ne peut que prospérer avec une très grande rapidité ; au centre d'un vrai grenier à blé et d'une contrée riche en toutes espèces de produits, elle est vraiment destinée à devenir la reine de cette partie du pays.

La population de Regina est de trois mille âmes, et elle augmente très vite d'une année à l'autre. La ville de Regina sera avant peu, me dit-on, le siège épiscopal d'un nouveau diocèse, qui se formera bientôt dans l'Assiniboia. A tous ces avantages, si on y joint l'activité et l'urbanité de ces citoyens, il n'y a aucun risque à prédire à cette belle jeune ville, un avenir des plus brillant.

Je laisse la ville de Regina enchanté. J'aurais aimé à passer un ou deux jours de plus, et me rendre

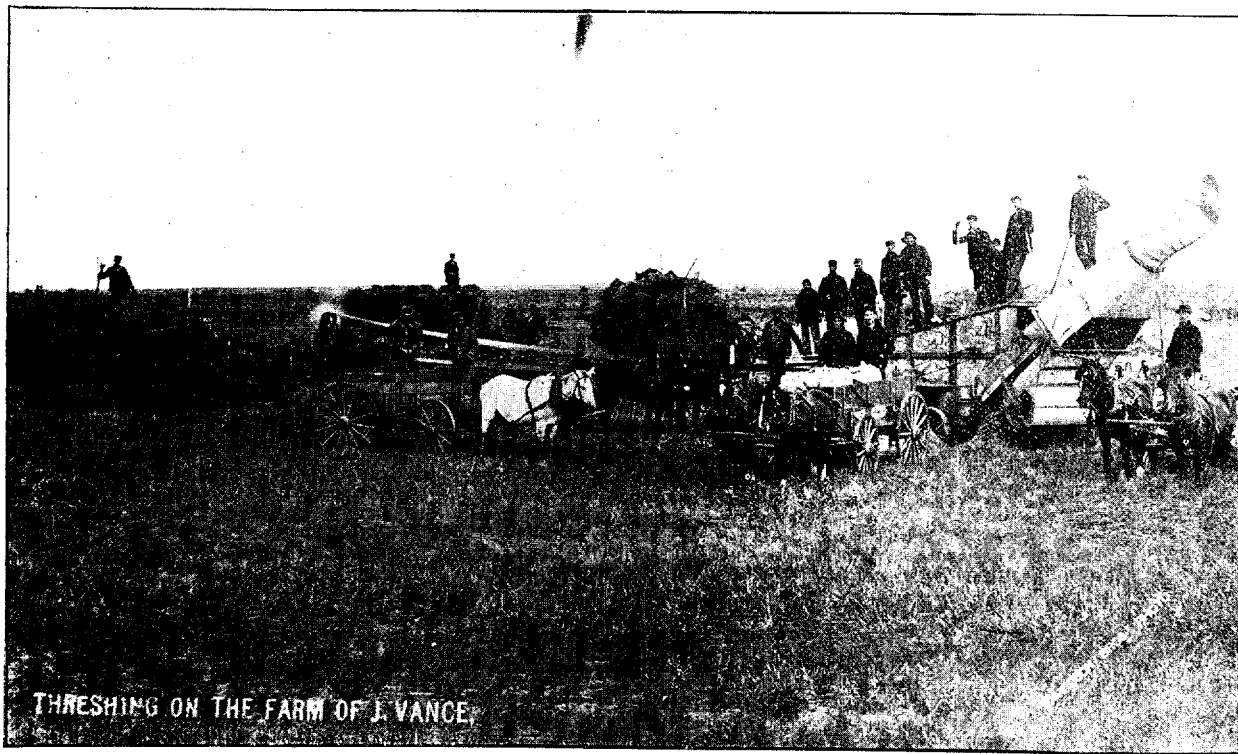
aux établissements des Galiciens, vers la Saskatchewan. On dit beaucoup de bien de cette contrée qui a une étendue immense de terre propre à la culture de tous les grains, et jouissant du plus beau climat. Je me consolai en disant que, si jamais je retourne au Nord-Ouest, je visiterai la partie du pays qui se trouve au nord de la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien, me contentant pour cette année de visiter la partie du Manitoba, qui se trouve au Sud de la dite ligne de chemin de fer.

CHAPITRE CINQUIÈME

J'E continue ma route vers l'Est, passant successivement Indian Head, où il y a une ferme expérimentale. L'endroit a été bien choisi : on y voit beaucoup de plantations d'arbres qui sont d'une très belle venue ; la culture des grains paraît très bien réussie.

J'ai regretté beaucoup qu'un malentendu m'ait empêché de visiter la ferme expérimentale d'Indian Head. Nul doute que ces écoles démonstratives doivent encourager les débutants dans l'art de la culture, en leur épargnant le risque de faire des essais, dont quelquefois le succès est douteux pour un seul individu, et peuvent devenir, dans le cas de non réussite, une cause de découragement, et de ruine.

Ces écoles sont appelées à faire beaucoup de bien dans la partie du pays qui jouit du même climat, et est exposée aux mêmes changements atmosphériques. Je répète avec sincérité, je regrette de n'avoir pu visiter la ferme expérimentale, ce que je ne manquerai



THRESHING ON THE FARM OF J. VANCE

LE BATTAGE DU GRAIN

certainement pas de faire si jamais je retourne de ce côté.

Nous sommes à Sintaluta, petite ville où il se fait un très grand commerce de grain si on peut en juger par le nombre d'élevateurs de grande capacité qu'il y a ici. On compte à Sintaluta sept élevateurs, autant à Indian Head, distance de dix milles. Ces élevateurs peuvent contenir de quarante-cinq à soixante et dix milles minots de blé chacun, que l'on emplit et vide plusieurs fois dans le courant de l'automne et de l'hiver.

Je ne savais que penser, lorsque je vis ces entrepôts, ne voyant presque pas de grains cultivés près de la ligne du chemin de fer. On me donna le mot de l'énigme, en me disant qu'à une distance de quatre à six milles, il y avait des fermes, ou on récoltait vingt et vingt-cinq mille minots de blé. Nous nous trouvons près de la fameuse vallée de la rivière Qu'Appelle, qui ne laisse rien voir de sa richesse, de sa fertilité, près de la ligne du chemin de fer.

Nous arrivons à Wolsely, à neuf heures P. M., par une température splendide. Il fait ici très clair à neuf heures et demie. La ville me paraît jolie. J'ai un bon hôtel spacieux et bien tenu, bonne table, bon lit et partant bonne nuit.

Je me lève à bonne heure pour jouir de la température fraîche du matin, et visiter la ville, avant de partir pour la campagne, où je dois me rendre chez un ancien ami.

La ville de Wolseley a une population de près de quinze cents âmes. Il y a une église catholique, un palais de justice, plusieurs beaux et grands magasins, boutiques de tous métiers, vastes entrepôts de machines agricoles, voitures, harnais ainsi que meubles pour tous les goûts. Un des plus grands entrepôts est la propriété d'un canadien français, M. Onésime Tourigny.

J'étais à visiter Wolseley en amateur, lorsque je fis la rencontre de monsieur I. Luc Tourigny, un ancien ami, chez qui je devais me rendre en visite. Je partis donc guidé par lui pour sa résidence, une distance de trois milles de la ville.

Monsieur Tourigny parut très content de m'avoir pour hôte, et me dit qu'il était heureux de me voir dans son pays d'adoption ; et comme preuve du plaisir que lui causait ma visite, il allait me faire voir ses trésors, en me faisant connaître, les uns après les

autres, ses nombreux enfants qui tous sont établis sur des terres leur appartenant.

Monsieur Tourigny a raison d'être fier du résultat obtenu. Parti de la paroisse de Bécancourt, comté de Nicolet, il y a dix-neuf ans avec sa femme, née Agnès Mayrand, et ses treize enfants ; n'ayant pour toute richesse qu'une grande somme d'énergie et un capital de cinq cents dollars, il faut avouer qu'il fallait avoir un courage plus qu'ordinaire, et une grande présomption de ses forces pour affronter les dangers d'une pareille entreprise, que d'aller à six cents lieues fonder un établissement avec de si faibles ressources. Il faut de toute nécessité admettre que le doigt de Dieu était là.

Monsieur Tourigny a été des plus heureux dans son choix des terrains à établir. C'est un sol riche, ondulé, ne souffrant jamais par l'eau, sans être sec ou aride ; beaucoup de bocages de liard, chaton et tremble qui assurent, pour l'avenir, du combustible en grande quantité. Ces bocages sont dispersés dans les champs et nuisent en aucune manière à la culture ; et pour peu que l'on fasse du travail démondage, ils

deviendront, outre une source de revenus, un ornement pour les propriétés où ils se trouvent.

Monsieur Tourigny a commencé son établissement sur des homestead et des lots de préemption. Le homestead est un lot de terre de la contenance de cent soixante acres que le gouvernement accorde à tout père de famille, à la charge de payer à la couronne, la somme de dix dollars, ce qui est le coût de la patente que le gouvernement octroie.

Mais, cette patente n'est sortie et livrée qu'à la condition de construire une maison de vingt pieds de longueur et une largeur de dix-huit pieds ; livrer à la culture cinq acres de terre par année, pendant trois ans ; et y résider au moins six mois par année, le dit espace de trois ans.

Le homestead est aussi accordé à tout garçon âgé de dix-huit ans, aux mêmes conditions, à cette exception qu'il est exempté de l'occupation, et de la construction d'une maison, s'il est dans le voisinage de ses parents, et s'il réside avec eux.

Chaque propriétaire du homestead a la préférence d'acheter au prix du gouvernement, le lot de terre qui l'avoisine. Ces lots sont appelés lots de préemption. Ceci est un grand avantage, pour tous ceux qui veulent établir leurs enfants autour d'eux ; aussi plusieurs colons ont profité de ces conditions faciles et des plus libérales.

En visitant Wolseley j'ai trouvé le sol bon. Je n'y ai pas rencontré *d'alchali*, ce qui est assez commun dans les prairies basses de l'ouest ; peu ou point de roches, pas de gravier, ni sable ; l'eau y est très bonne et facile à se procurer.

Monsieur Tourigny m'a fait visiter sa propriété, qui est aujourd'hui entre les mains du plus jeune de ses fils. J'ai parcouru cette ferme dans presque toute son étendue, et l'ai trouvée très bien cultivée et en bien bon ordre.

A la question que je posais à monsieur Tourigny sur la fertilité du sol, et s'il croyait à sa durée pour de longues années, pour réponse, ce monsieur me fit voir un champ de blé d'une assez grande étendue, ensemençé depuis dix-huit années consécutives, moins une, qu'il avait été en jachère ou guéret d'été (ce qui vaut ici comme ailleurs un engrais, vû qu'il a pour effet de détruire les mauvaises herbes,) et je n'hésite pas à dire que ce champ de blé est un des plus beaux que je n'ai vu dans tout le cours de mon voyage. La récolte devra donner audelà de trente cinq minots de l'acre dans cette partie de la propriété.

Monsieur Tourigny a lieu d'être fier du résultat obtenu. Il est regardé comme le fondateur de sa paroisse, qui compte plusieurs familles canadiennes françaises, heureuses de se grouper autour d'une Eglise, rappelant le clocher de la paroisse natale.

La maison de monsieur Tourigny fut pendant de longues années le lieu de réunion, où le missionnaire catholique venait célébrer les offices religieux. Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Saint Boniface y a aussi administré la confirmation.

On peut se faire une idée de l'affluence de population, que ces différentes cérémonies amenaient dans cette maison, on peut dire bénie. On ne trouvait jamais qu'il y eut trop d'assistants.

Monsieur Tourigny fut toujours regardé, comme le père de sa paroisse d'adoption, n'ayant jamais regardé à s'imposer des sacrifices en temps et en argent, du moment qu'il savait qu'il pourrait être utile à quelqu'un, fut-il pour lui le plus grand étranger, aussi en a-t-il été récompensé dans les membres de sa nombreuse famille.

Monsieur Tourigny a été le généreux donateur de quatre acres de terre pour y bâtir une maison d'école, qui se trouve au centre des établissements canadiens français de sa paroisse.

Après avoir commencé son établissement sur des homestead, M. Tourigny fit l'acquisition de grandes

étendues de terre qu'il a partagées avec ses enfants, qui tous, apr esent, ont de grandes fermes.

La famille Tourigny poss ede   l'heure actuelle audel  de six mille acres de terre dans Wolseley et les places voisines. La r colte de cette ann e devra donner plus de quinze mille minots de bl , dix mille minots d'avoine,   part, l'orge, les patates et le foin. La famille Tourigny poss ede cent chevaux, autant de b tes   cornes, beaucoup de cochons, et volailles de toutes esp ces en grande quantit .

J'ai visit  les gendres de monsieur Tourigny, qui r sident   Wolseley : messieurs Wilfrid Mailhiot, Louis Dureault et Ernest O'Shaughnessy.

Je dois   la v rit , de dire de suite que j'ai  t  des plus agr ablement surpris de voir les  tablissements de ces messieurs.

Messieurs Dureault et Mailhiot ont tous deux de magnifiques maisons construites en pierre, tr s bien finies   l'int rieur, aussi bien qu'  l'ext rieur, avec fournaies   air chaud, ameublements complets dans le dernier go t. Ces deux r sidences feraient certainement envie   nos plus riches cultivateurs de nos vieilles paroisses de la province de Qu bec.

Les dépendances chez messieurs Mailhiot et Dureault ne laissent rien à désirer en fait de solidité, espace et confort. Toutes ont des rez de chaussée en pierre, servant d'écuries et étables, le haut des bâtisses est utilisé comme remises pour les instruments aratoires, qui sont très variés et nombreux et pardessus tout, très bien entretenus. Tout, chez Messieurs Mailhiot et Dureault, est dans l'ordre le plus parfait, et je n'y ai pas vu un seul instrument, une seule voiture, qui ne fût à l'abri des intempéries des saisons.

Messieurs Mailhiot et Dureault ont de vastes champs en culture. J'ai visité particulièrement la propriété de monsieur Mailhiot, et ai été surpris de la grandeur de son exploitation. Audelà de trois cents acres sont, cette année, en culture de grains, blé, avoine, orge et patates, outre la récolte des grains, Monsieur Mailhiot fait beaucoup de foin pour alimenter sa nombreuse bande de chevaux et bêtes à cornes.

En outre de ses trois cents acres de terre en rapport cette année, M. Mailhiot m'a fait visiter ses terrains labourés, dont l'étendue était de cent vingt-cinq acres de terre vierge et de terrain en guéret d'été.

Monsieur Mailhiot venait, lorsque je suis allé chez lui, d'acheter trois cents acres de terre à paturage de première qualité, joignant un terrain d'égale étendue lui appartenant, pour en faire un ranche pour y élever des chevaux. M. Mailhiot était en correspondance, lorsque je suis allé chez lui, avec des éleveurs d'Ontario, pour se procurer des pouliches des meilleures races, déjà il en avait une dizaine d'achetées. Nul doute qu'avec le soin qu'il apporte à tout ce qu'il fait et entreprend, il réussira dans ce nouvel essai, et il le mérite.

Monsieur Louis Dureault a aussi une très belle propriété, qu'il entretient dans le plus parfait ordre; partout où l'on va sur sa propriété on s'aperçoit que la main du maître y a passé.

Monsieur Dureault a de magnifiques chevaux dont il sait tirer grand profit. Ses écuries sont très spacieuses et bien tenues. L'eau y est amenée par un moulin à vent très fort, qui sert de pouvoir pour moudre le grain, scier le bois, faire mouvoir la meule, et que sais-je encore. J'ai bien aimé l'établissement de M. Dureault; tout chez ce monsieur, parle hautement en faveur de l'ouest canadien.

Monsieur Ernest O'Shaughnessy n'étant dans l'ouest que depuis cinq ou six ans, n'est pas aussi bien pourvu de maison et dépendances que ses aînés;

néanmoins, j'ai été réellement et agréablement surpris des progrès obtenus par ce monsieur.

Parti de Nicolet sans aucun moyen, avec une nombreuse famille (il ne lui restait que quatre-vingts dollars en main, lorsque ses frais de déménagement ont été payés, et des provisions de bouche pour six mois), il est vraiment étonnant de le voir avec une si grande étendue de terre en culture, après un si court séjour à l'ouest. Sa récolte sera, cette année, de mille minots de blé, six cents minots d'avoine, avec orge, patates et une bonne quantité de foin, qu'il était à récolter à Montmartre, sur un homestead qu'il y avait pris, et qui ne lui coûtait que dix dollars.

Monsieur O'Shaughnessy avait, outre son terrain sous récolte, audelà de soixante acres de terrain labouré, tout prêt pour la récolte de l'année à venir.

A la demande que je faisais à sa femme, si elle aimerait se voir dans sa paroisse natale, elle me répondit, sans hésitation aucune, que pour rien au monde, elle se déciderait à retourner dans la province de Québec avec ses dix enfants, dont, dit-elle, je n'aurais fait que des serviteurs et des servantes, si j'y fusse restée, au lieu qu'à Wolseley, elle avait le ferme espoir de les voir s'établir autour d'elle avec avantage sur des terres où ils seraient propriétaires.

Madame O'Shaughnessy avait une bien nombreuse

basse-cour de dindes, oies, canards et poulets qui réussissent bien et sont vendus à bon prix.

Il n'y a pas que les basses-cours des citoyens de Wolseley qui soient bien garnies de sujets. On ne peut se lasser d'admirer la quantité vraiment surprenante des gibiers que l'on voit dans les étangs ou petits lacs, qui sont très nombreux à Wolseley.

Ces lacs ou étangs sont, on peut le dire en toute franchise, complètement couverts de gibiers, canards, alouettes, pluviers et que sais-je. On voit très bien en passant près de ces pièces d'eau, qui affleurent la terre, les nids où ont éclos ces nombreuses progénitures.

On voit, en longeant ces étangs, que le gibier n'y est pas pourchassé, tant il est peu farouche, ne s'éloignant pas d'un coup d'aile à notre approche. Quel beau champ pour exercer nos *Nemrods* de la Province de Québec ? Je n'étais pas étonné que ces différents oiseaux ne s'éloignassent pas à mon approche, peut-être savaient-ils que je n'avais jamais tiré que deux coups de fusil dans ma vie et j'ai soixante et cinq ans. Quoiqu'il en soit, je ne puis que conseiller

aux amateurs de faire un voyage à Wolseley et ils trouveront, à y faire ample chasse.

Il y a aussi la poule de prairie qui y abonde, et quoique la chair en soit noire, elle est des plus succulente; les oiseaux de passage, tels que Outardes, oies, cignes, dindes sauvages, se laissent voir en très grand nombre, l'automne et le printemps.

Tous les canadiens français que j'ai rencontrés dans cette région sont on ne peut plus contents de leur position, et des plus confiants pour l'avenir de leur localité, qui se laisse entrevoir sous les aspects les plus riants; en vérité il ne leur manque rien pour y vivre heureux et dans l'aisance.

Il m'arrivait quelquefois de mettre en points de comparaison la position des premiers colons de nos riches Cantons de l'Est avec celle des colons actuels du Nord Ouest, et il ne me fallait pas y songer longtemps pour donner la palme à ceux-ci.

Les premiers colons des Cantons de l'Est avaient contre eux le manque complet de voies de communication, le déboisement, l'épierrement, l'ouverture et la confection des routes, des chemins de front, les ponts, l'ouverture des cours d'eau, et à part cela, le plus

grand des obstacles, le Grand Propriétaire, qui ne se montrait jamais avant que tous les travaux municipaux fussent faits... Ces pauvres premiers colons des Cantons de l'Est, ils étaient plus loin des habitations des vieilles paroisses, avec dix lieues de distance à parcourir pour les rejoindre, que les colons du Nord-Ouest, avec cent cinquante lieues.

Le colon de l'ouest s'en va sur le lot qu'il a choisi avec armes et bagages (même s'il n'a pas de chemin de frayé), et dépose sa famille, son ameublement, à l'endroit où il construira, la semaine suivante, sa maison, qu'il remplace en attendant par une tente.

Le défrichement n'est pas difficile à faire ; tout ce dont il s'agit, si le terrain est bon pour la culture, c'est de labourer, si c'est à une époque de l'année où la chose puisse se faire.

Avec une charrue propre à faire le premier labour, et un attelage de trois chevaux, un homme laboure deux acres de terre par jour. C'est un travail pénible, mais qui n'est pas à comparer à celui du bucheron, et qui est fait une fois pour toute.

Je ne veux en aucune manière déprécier le défrichement, le déboisement des terres en bois de bout, qui a déjà fait bien des heureux dans notre province de Québec, mais à quel prix ! Je connais des personnes qui préconisent le défrichement, qui n'en connaissent pas le premier labour, et n'ont jamais

pris une pioche ou une hache dans leur main ! Qu'ils s'adressent, ces messieurs, aux vrais défricheurs, pour savoir à quelles fatigues, à quelle dépense de force, il leur a fallu s'astreindre pour venir à bout de trouver leur subsistance sur la propriété qu'ils ont défrichée de leurs mains.

C'est alors que ces défricheurs leur répondront, qu'ils ont commencé à jouir de la vie de cultivateur lorsque, pour la première fois, ils ont tracé un sillon de charrue. Labourer, pour eux était un délassément.

Je ne voulais pas laisser Wolseley, sans dire un dernier adieu à mes bons vieux amis, qui m'avaient si bien reçu, et fait l'impossible pour me faire trouver le séjour au milieu d'eux agréable. Je les laissais tous bien contents de leur position, et confiants dans l'avenir de leur patrie d'adoption ; il ne faut pas conclure de là, qu'ils oublient parents, amis, et le pays natal.

Ah non ! loin de là, ils conservent encore vivace l'amour de la famille, des vieux amis, et le souvenir du vieux clocher. Un observateur attentif croirait quelquefois surprendre un soupir, un pleur, mais c'est passager, furtif et comme incontrôlable.

Je quitte donc mes amis pour me rendre à la ville, où je dois prendre le train du Pacifique à huit heures et trente minutes ce soir.

En arrivant à Wolseley j'eus le plaisir de rencontrer monsieur Onésime Tourigny que je n'avais pu voir lors de mon passage à la ville ; ce monsieur était à l'exposition de Winnipeg.

Monsieur Onésime Tourigny est premier magistrat de la ville, et paraît être estimé autant que respecté. C'est un des fondateurs de Wolseley, où il n'y avait que quelques maisons, lorsqu'il vint s'y fixer, il y a dix-neuf ans. M. Tourigny est le premier qui se soit occupé de la confection de la brique, qu'il a manufacturé sur une assez grande échelle jusqu'à l'année dernière, alors qu'il a vendu son établissement. Monsieur Tourigny est propriétaire d'une ferme non loin de la ville.

Monsieur Tourigny fait honneur au nom canadien et, par sa position, peut être très utile à ses compatriotes. Ce monsieur me fit visiter la ville dans ses moindres détails.

Parlant du commerce de la ville, M. Tourigny me disait que souvent il y avait foule énorme de voitures chargées de blé, attendant que les premières arrivées eussent opéré leur déchargement aux élévateurs.

On peut se faire une idée de l'affluence des voitures qui doivent se presser près des élévateurs par le fait qu'au-delà de un million cinq cent mille minots de blé ont été chargés l'année dernière à Wolseley, et payés là. On peut en augurer que le commerce a du être excellent tout le temps que ces chargements se sont faits.

Le charroyage du blé aux élévateurs se fait ordinairement avec des voitures à quatre roues ayant une boîte très étanche de la capacité de cinquante ou soixante et quinze minots ou plus, que l'on emplit en battant, et que l'on conduit à l'instant à l'élévateur pour y être livré.

Le déchargement s'opère en cinq minutes ; la voiture est mise sur un plan incliné et se vide d'elle-même par une porte ménagée tout exprès dans la partie postérieure. Le blé est pesé (en se déchargeant, il est porté sur une balance) et l'on donne au vendeur un état de charge pour chacune des voitures en particulier. Le vendeur est payé tous les soirs du prix du grain livré dans le cours de la journée.

En faisant le battage, on a le soin de préparer à l'avance une petite bâtisse de douze pieds de longueur

par six ou huit pieds de hauteur qu'on appelle grainerie, faite bien solide en même temps que légère, que l'on amène près du moulin à battre. Cette grainerie est destinée à recevoir le blé, lorsque les voitures ne suffisent pas à le charroyer au fur et à mesure qu'il est battu.

Pour atteindre soit la voiture ou la grainerie, les moulins sont pourvus d'un dalot mobile, qui sert à conduire le blé à la place où on veut le mettre.

Le battage se fait toujours dans les champs : on ne met jamais une gerbe de grain dans une grange. Quelquefois on bat le grain en le charroyant, d'autres fois lorsque l'on craint le mauvais temps, on met le grain en meule, ce qui donne un peu plus d'ouvrage, mais c'est plus sûr.

Le battage se paie à tant le minot. La quantité de minots battus est enregistrée automatiquement, et le nombre inscrit est toujours accepté par les parties.

Les moulins à battre, dernier modèle, sont très forts, et se transportent d'un lieu à un autre par leur propre force. Le propriétaire du moulin fournit tous les hommes nécessaires au bon fonctionnement de la machine, approche du grain, charroyage de l'eau, chauffage, etc., etc. Le propriétaire de la ferme est obligé d'enlever le grain aussitôt battu.

Lorsque le blé est bon et en bon état, on bat jusqu'à deux mille minots en un jour mais, pour obtenir ce résultat, il faut huit paires de chevaux et vingt-cinq hommes. On voit par cet exposé que ce n'est pas une affaire de peu d'importance que le battage ; on a besoin d'y regarder de près.

Le battage terminé, on fait brûler la paille. Quand on néglige de le faire immédiatement elle devient une nuisance et très difficile à faire brûler. On fait aussi brûler les fumiers, ne pouvant pas les utiliser pour engraisser le sol. On dit que le fumier a pour résultat de faire croître les mauvaises herbes. Je ne le nie pas, mais je crois qu'il serait préférable de ne pas le brûler, de le mettre en tas d'une année à l'autre et le conserver à l'état de terroir.

Peut-être viendra-t-il une époque, où le sol épuisé aura besoin d'engrais ; alors ce terroir sera utile et n'aura rien coûté.

Je veux bien croire que le sol est des plus fertile, avec un sous-sol très riche, mais où avons-nous jamais vu ou entendu dire qu'il y ait eu un sol inépuisable ? Dans l'ancien monde comme dans le nouveau, on

cherche des moyens pour rendre au sol épuisé son ancienne fertilité, et on ne réussit pas toujours.

Dans le Nord-Ouest, il se trouve de bons cultivateurs, mais aussi il y en a d'autres qui ne sont contents que lorsqu'un ouvrage a été fait vite et sans frais. Il ne faut pas croire qu'au Nord-Ouest plus qu'ailleurs le sol restera fertile indéfiniment. On en voit la preuve en voyant du beau grain sur une ferme et des mauvaises herbes et du mauvais grain sur la ferme voisine. Il faut conclure de là qu'il faut agir avec prudence et ne pas demander incessamment au sol des récoltes, sans lui donner en retour au moins des soins assidus et un travail réparateur.

Il est très facile au Nord-Ouest de connaître les limites des propriétés. Toute ligne séparant une section contenant six cents acres est indiquée par un poteau en fer d'une hauteur de deux pieds en dehors du sol. Ce poteau est placé en ligne, et, de chaque côté, à une distance de trois pieds, on creuse une excavation d'un pied de profondeur, dont on rejette la terre autour du poteau de manière à faire une petite butte. Ces excavations sont pratiquées en

lignes directes avec l'orientation de la ligne de démarcation du lot.

C'est très facile de reconnaître sa position dans la prairie, les lignes de division indiquant toujours une course du Nord au Sud ou de l'Est à l'Ouest. Les lots sont connus en chiffres, comptant toujours depuis le numéro un Est ou numéro un Ouest du méridien établi pour chaque canton. Les lots ou sections, en conséquence, commencent à compter du milieu du Canton ou Township.

Les chemins, qui sont très larges (cent vingt-cinq pieds,) sont toujours réservés par le Gouvernement, et ne comptent jamais sur la grandeur du lot vendu. L'acquéreur d'un lot de terre ne peut jamais prendre possession, s'emparer du terrain réservé pour les chemins. Néanmoins, dans certaines parties de l'Ouest, il est permis au propriétaire du terrain avoisinant le chemin d'y faire des plantations d'arbres sur une largeur de vingt-cinq pieds, chaque côté, laissant une largeur de soixante et quinze pieds pour la circulation. Il faut avouer que c'est une largeur plus que suffisante pour n'importe quel trafic.

Les chemins sont ordinairement bons si non beaux, quand il fait une température sèche, mais ils se gâtent très vite aussitôt la pluie tombée. Ils deviennent d'abord très glissants, et la terre adhère à tout ce qu'elle touche; les roues des voitures sont en un

instant très grosses et laissent échapper de lourdes mottes de terre, faisant quelquefois de petites buttes.

Si les chemins se gâtent vite aussitôt que la pluie tombe, il faut avouer qu'en revanche ils deviennent beaux aussitôt qu'elle cesse. Il faut que la pluie ait été très forte si, après une journée de soleil et de vent, les chemins ne sont pas beaux et si toute trace de buttes et d'eau n'est pas disparue. Il y a dans le sol, beaucoup de chaux dont la dissolution s'opère très vite, ce qui explique comment il se fait que le sol sèche si promptement.

J'ai vu travailler aux chemins dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, avec une machine mue par la vapeur. L'ouvrage se faisait automatiquement, l'instrument faisant l'ouvrage et avançant par sa propre force.

On arrondissait le chemin en prenant la terre à la largeur que l'on voulait l'avoir et en la transportant au milieu, une distance de vingt-cinq pieds. Il m'a paru que c'est très expéditif. Il n'est pas rare de voir ces chemins arrondis à une hauteur de deux pieds et demi, sur une largeur de cinquante pieds.

Il est vrai que l'on ne voit ces chemins améliorés que dans les vieux établissements qui sont bien colonisés, attendu que les frais encourus pour faire un tel ouvrage, sont assez coûteux. Dans les endroits

nouvellement colonisés, on se contente des bons chemins qu'offre la prairie naturelle.

Je demande pardon aux lecteurs de la digression que j'ai faite en parlant de ces différents détails d'administration et de culture. Je tenais à donner ces informations, croyant quelles seraient utiles à quelqu'un ne connaissant pas le pays.

Le train arrive, il me faut dire un dernier adieu aux amis de Wolseley. Il est dix heures trente minutes; le temps de se coucher et en route pour Winnipeg, où je serai à dix heures demain matin si je le désire.

La nuit est très belle ; la ligne du chemin de fer est magnifique ; on ne ressent aucune secousse, je m'endors en entendant prononcer le nom de la Station Broadview ; quelques passagers prennent ici le lunch ; il y a arrêt de quinze minutes.

Le train s'ébranle, sans que j'en aie connaissance, pour m'éveiller frais et dispos à cinq heures et trente minutes ; nous étions à Brandon où je passe la journée.

A cette heure matinale il est difficile de pouvoir juger de l'activité d'une ville. Cependant, à voir le

nombre des voyageurs prenant ou laissant les trains, on peut augurer qu'il se fait à Brandon beaucoup de transactions.

Brandon, la deuxième ville de l'Ouest Canadien, et surnommée la ville du *Blé*, possède une population de six mille âmes, de toutes races et de toutes croyances religieuses. La population augmente avec une bien grande rapidité.

Durant la présente année, au-delà de deux cents cinquante mille dollars ont été dépensé en construction et, malgré cela, on me disait qu'il était difficile de se procurer un logement ou une place d'affaires dans un poste avantageux de la ville.

La somme d'affaires qui s'est faite cette année dans Brandon est énorme. On l'estime à trois millions de dollars, dont cinq cent mille dollars en farine et grains de semences, trois cent mille dollars en bois de charpente, bois de sciage et ouvertures, cent mille dollars en épiceries et provisions, et cinq cent mille dollars en marchandises sèches, nouveautés, hardes faites.

Si l'on ajoute à ces différents articles de commerce les ferronneries, peintures, huiles, chaussures etc., etc.,

en outre du commerce de chevaux et bestiaux qui s'y fait sur une grande échelle, on voit qu'il n'y a pas d'exagération.

Les revenus du bureau de poste sont de vingt mille dollars, et ceux des terres de la couronne de cinquante mille dollars. Les revenus du bureau de poste et des terres publiques augmentent beaucoup d'une année à l'autre. Les affaires, au dire des connaisseurs, ont été des plus prospères, et tous sont unanimes à prédire à cette ville, qui ne date que d'hier, de longues années de prospérité et de succès.

Une ligne de chemin de fer part de Brandon et va à Estavan, sur la ligne du chemin de fer Saint-Paul et Sault Sainte-Marie. Ce chemin, qui va à Estavan, est un chemin de ceinture qui conduit à Moose Jaw, en passant au centre des provinces de Manitoba et d'Assiniboia.

La ville de Brandon est très jolie ; beaux et grands hôtels, grands magasins, magnifiques résidences privées, entrepôts de machines agricoles, grandes boutiques de toutes industries, nombreux et vastes élevateurs, nombreux enclos ou corals. Joignez à tout cela l'activité fébrile qui y règne, et on ne peut faire autrement que de rester émerveillé.

Brandon est située au centre du district peut-être le plus riche de tout l'ouest canadien, en toutes espèces de produits. Le sol y est des plus fertile, et

le climat des plus sain. Pour toutes ces causes, on ne peut se lasser de dire et répéter qu'un brillant avenir est réservé à la ville du blé !

En voyant la belle vallée qui se déroulait à mon regard, je me surprénais à penser aux canadiens français qui ont laissé la province de Québec pour aller faire fortune aux Etats-Unis, et qui y ont amassé quelque argent pour s'établir, et je me disais : Pourquoi ces gens-là ne viennent-ils pas dans ce beau pays, où ils pourraient, en peu d'années, se créer une belle aisance et amasser pour leurs vieux jours des épargnes leur assurant une heureuse vieillesse ?

La campagne est toujours belle, mais on s'aperçoit que la sécheresse a fait tort à la récolte. On me dit que le blé ne rendra pas autant que l'année dernière.

Nous arrivons à Portage la Prairie. Très jolie ville avantageusement située à la jonction de la North Western Branch avec le Pacifique Canadien. Centre

d'un district riche en toutes sortes de productions.

La ville est très bien située, au milieu de l'une des plus belles plaines, à la porte pour ainsi dire de la capitale, avec laquelle elle est en rapports constants. Elle est destinée à devenir une des plus importantes villes de l'ouest.

Les rues de Portage la Prairie sont larges, bien alignées, bordées de beaux magasins, hôtels, élévateurs, entrepôts d'instruments aratoires, très grand commerce avec l'intérieur. Les chemins publics dans la campagne sont des plus beaux, les animaux, chevaux et bestiaux sont superbes. Les cultivateurs ont de bien bonnes résidences ; tout respire le confort et l'aisance.

Je rencontrais, à Portage la Prairie, un convoi d'immigrants Galiciens et Russes. Ils étaient très nombreux. Les hommes ont le teint basané, les femmes sont bien, sans être belles ; presque toutes sont blondes ; plusieurs d'entre elles étaient pieds nus, ainsi que la tête nue ou couverte avec un mouchoir de couleur rouge, noué autour du cou. Presque toutes les femmes portaient le justaucorps en peau de mouton, ayant sa laine tournée en dedans. Les hommes étaient chaussés de lourdes bottes, montant

au genou et étaient coiffés de la casquette à large bord ; ils étaient aussi porteurs d'un pardessus en peau de mouton, avec laine en dedans.

Ce costume pour homme ou femme était, à peu d'exception près, porté par tous, et ce, par une température bien chaude ; vous pouvez juger de l'arôme qui devait s'exhaler de cette multitude.

J'ai remarqué que plusieurs d'entre les Galiciens étaient porteurs de médailles de dévotion. Nous avons, au nombre des passagers, un jeune ecclésiastique portant sa soutane ; et lorsqu'il descendit sur la plate-forme, plusieurs hommes, femmes et jeunes gens se portèrent à sa rencontre, et, pliant le genou, lui embrassaient la main et lui prodiguaient les marques du plus grand respect : beaux témoignages de la part de ces pauvres étrangers !

A part la bizarrerie de leur costume (peut-être en disaient-ils autant du nôtre,) ces pauvres immigrants n'avaient rien en eux qui fût repoussant. On voyait qu'ils étaient fatigués et harassés : aussi, quelle distance parcourue ! Partis de l'Est de l'Europe, ayant traversé une grande mer pour se rendre dans le nord-ouest du vaste continent américain, avec des moyens peut-être très limités, ne connaissant pas un mot des langages qu'ils entendent autour d'eux, ne sont-ils pas dignes, sinon de pitié, au moins des sympathies de leurs nouveaux concitoyens ?

Espérons qu'ils ne seront pas déçus dans leurs justes espérances, eux qui font tous ces sacrifices, s'imposent toutes ces misères, ces fatigues, dans le seul but de procurer à leurs enfants des établissements où ils pourront vivre heureux. Espérons qu'ils ne seront pas les dupes de ces embaucheurs, vils trafiquants de chair humaine qui ne voient dans ces immigrants qu'une mine à exploiter. Nous apprîmes que ces Galiciens se rendaient dans la région de la grande Saskatchewan, rejoindre leurs compatriotes déjà établis dans cette partie du pays. On me disait que les Galiciens étaient de bons colons, et qu'avant longtemps, ils auront au Nord-Ouest une très forte colonie des plus prospère.

Nous arrivons à Winnipeg à dix heures. Winnipeg, la reine de l'ouest canadien, attire le regard par la largeur de ses rues. La rue principale, ou Main Street, est bordée de chaque côté de trottoirs en asphalte ayant dix huit pieds de largeur. La rue elle-même a une largeur de quatre-vingt pieds entre les dits trottoirs.

La rue principale est bien pavée en bois, pierre et asphalte, et est très bien entretenue. Les autres rues

de la ville sont aussi très larges, et pavées en certains endroits. Les trottoirs y sont tous bien entretenus et très bons, sans être aussi beaux que ceux de la rue principale.

On fait beaucoup de travaux dans les rues des différentes parties de la ville. On paraît vouloir faire bien tout ce que l'on fait, sans regarder à la dépense.

La rue principale est bordée de magnifiques constructions, dont plusieurs à quatre et cinq étages, d'une très belle architecture, et qui très certainement ne dépareraient en aucune manière les plus beaux et les plus riches quartiers de la ville de Montréal.

L'hôtel de ville, d'une très belle architecture, est magnifique, ayant en front un superbe parterre, garni des fleurs les plus belles comme les plus variées, cultivées suivant les règles de l'art.

Ce parterre entoure un monument élevé à la mémoire des fondateurs de la colonie. Le monument est entouré d'une ceinture de lumières électriques, montant en spirale jusqu'au sommet, ce qui doit donner un coup d'œil splendide, lorsqu'il y a illumination.

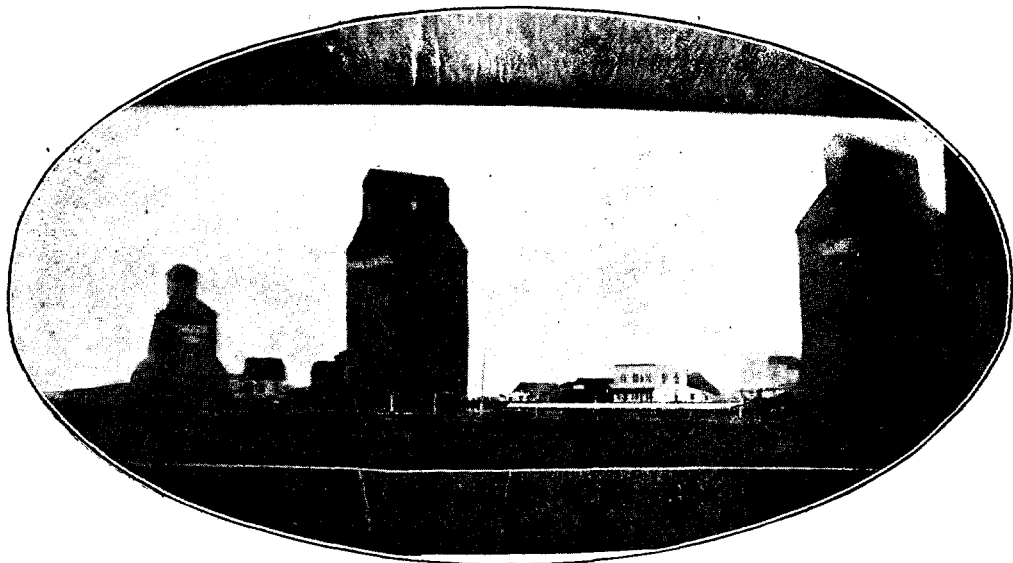
Les églises catholiques et protestantes sont assez jolies, sans être belles ; jolies bâtisses du parlement, beaux et vastes magasins en gros et en détail dans toutes les branches de commerce, nombreux hôtels, bons sans être ce qu'ils devraient être.

La compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien vient de faire l'acquisition d'un pâté de maisons en face de la gare du côté ouest, occupées aujourd'hui par des bureaux lui appartenant, qu'elle va démolir pour construire, au lieu et place, un hôtel très vaste et très beau, devant coûter près d'un million de dollars, et le rendre, si possible, digne de l'importance de la métropole de l'ouest.

La ville de Winnipeg possède une ligne de chars électriques qui la traverse dans toute sa longueur. Cependant, elle se trouve divisée en deux par la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien.

Les départs se font de chaque côté, sud et nord. On parle de faire un tunnel sous le chemin de fer, ce qui serait une très grande amélioration, et qui dès aujourd'hui s'impose.

Dans la partie sud de Winnipeg, il y a ce qu'ils appellent le chemin de ceinture, qui va du côté de



STATION DE LASALLE, MAN.

l'Assiniboine, près de l'ancien fort Gary ou fort de Pierre. La compagnie des chars électriques paraît faire de bonnes affaires ; ses voies sont bien achalandées.

On voit à Winnipeg plusieurs automobiles, gros et petits. On se sert de l'un de ces gros automobiles comme omnibus à l'arrivée et au départ des trains de chemins de fer.

Winnipeg, qui n'a en réalité que vingt-trois ans d'existence, compte une population de soixante et cinq mille âmes, dont six mille âmes sont catholiques. Inutile de dire que le langage dominant est l'anglais. On entend à Winnipeg parler toutes les langues : anglais, italien, espagnol, allemand, galicien, russe, français, et que sais-je encore. La compagnie du chemin de fer a plusieurs interprètes à son emploi, et ils ne manquent pas d'occupation.

Les citoyens de Winnipeg sont fiers, et à bon droit, de leur ville si jeune, si belle, si active et aussi si prospère.

Quelle sera la population dans cinquante ans ? Le passé de Chicago fait croire aux habitants de

Winnipeg qu'un avenir semblable est réservé à leur ville.

J'ai été frappé de la tranquillité relative qui régnait à Winnipeg, pendant les quatre jours que j'y séjournai. Je ne vis pas un seul homme ivre dans les rues, pas de bruit, pas d'altercation, pas un seul jurement. Les hommes de police sont toujours inoccupés et tranquilles ; ce n'était pourtant pas qu'il n'y eût de population présente. La gare du Pacifique est très grande, et entourée d'une bien large plate-forme. A certains moments, il est difficile d'y circuler, tant la foule est compacte et composée d'éléments bien divers. Cependant, tout y est tranquille. Les gens sont occupés de ce qui les regarde, et ne prennent pas de trouble de ce qui concerne les autres.

Cela ne va pas à dire qu'à Winnipeg on ne s'occupe pas des étrangers ; bien loin de là. On est très poli et plein d'égards ; on est toujours prêt à leur fournir les renseignements demandés. Les gens de l'Ouest veulent des colons, des immigrants pour leur pays, et ils ne regardent pas à leurs peines pour le faire connaître et apprécier.

Les bureaux de placement ne manquent pas à Winnipeg, il y en a quinze ou vingt, où les étrangers, en recherche de position ou d'emploi peuvent trouver, en arrivant, à se placer à des salaires assez élevés, variant, pour cette année, depuis deux à quatre

dollars par jour, ou depuis trente-cinq à cinquante dollars par mois, suivant les occupations requises.

Les citoyens de la campagne, en recherche de bras, chargent ces hommes de bureau de leur procurer les sujets dont ils ont besoin, et ils se trouvent très bien de ce mode intermédiaire pour se procurer des aides.

Comme je suis pour aller au sud de la ville pour quelques jours, je remets à une date ultérieure à terminer mes observations sur Winnipeg et ses environs.

CHAPITRE SIXIÈME

JE laissais Winnipeg à une heure trente minutes pour le sud, pour Emerson, arrêtant à Lasalle, une distance de vingt milles, où je descends chez Monsieur Moïse Cormier, un ancien ami, un parent, venu de Sainte-Angèle de Laval, comté de Nicolet, Province de Québec.

Monsieur Cormier est né à Sainte-Angèle, du mariage de feu Moïse Cormier et feu Dame Marie-Odile-Pérenne de Morasse.

Monsieur Moïse Cormier, père, doit être considéré comme étant le fondateur de la paroisse de Sainte-Angèle de Laval. Chrétien convaincu autant que citoyen intègre, zélé et charitable, il ne regarda pas aux sacrifices à s'imposer pour doter ses concitoyens de l'établissement d'une paroisse nouvelle, et ceux qui y ont passé savent ce qu'il en coûte lorsqu'il s'agit de démembrer les anciennes paroisses, pour former ces nouveaux centres. Aussi, que de démarches ne dût-il pas faire, que de mécomptes et de déboires ne dût-il pas essuyer, avant de réussir à faire consentir



M. MOISE CORMIER

ses concitoyens à ériger cette belle église de Sainte-Angèle !

Monsieur Moïse Cormier, père, fut un des premiers à répondre à l'appel que l'on faisait pour organiser un détachement de Zouaves Canadiens-Français, pour aller au secours de Sa Sainteté le pape Pie IX, menacé par les satellites de Garibaldi. Se trouvant trop vieux pour aller lui-même prêter le secours de son bras à celui qu'il appelait son père spirituel, monsieur Moïse Cormier offrit pour le remplacer, son fils cadet Moïse, qui de suite fut accepté.

Monsieur Moïse Cormier, fils, fut donc zouave pontifical, et, laissant le foyer paternel, le dix huit février mil huit cent soixante et huit, fit la compagnie comme tous ses braves et généreux compagnons d'armes. Il revenait au pays natal dans le mois d'avril mil huit cent soixante et dix, fier d'avoir payé sa dette à sa Sainteté Pie IX, mais aussi content et heureux de revoir sa patrie.

Quelque temps après son retour d'Italie, monsieur Cormier épousait mademoiselle Marie-Louise Levasseur et s'établissait comme cultivateur dans sa paroisse natale. Homme laborieux et intelligent autant qu'agriculteur habile, monsieur Cormier était un des hommes marquants de sa paroisse et des plus heureux dans ses opérations agricoles.

Dieu avait béni son union : une nombreuse famille était assise à sa table, et le champ d'action n'était pas vaste. Que vont faire ces enfants, disait monsieur Cormier, si je ne les occupe autour de moi (déjà un de ses fils, l'aîné de sa famille, était parti pour les Etats-Unis, afin de se créer une position) ? Ne suivront-ils pas l'exemple de leur frère aîné ? . . .

Monsieur Cormier se posait ces questions, lorsqu'il mit la main sur une brochure concernant le Nord-Ouest, dans laquelle on vantait la fertilité du sol, et l'on faisait connaître les avantages qu'offrait le pays pour la colonisation. Il lut et relut cet ouvrage, consulta des personnes connaissant la contrée qu'il désirait voir, et se décida, après mure réflexion, à faire un voyage d'exploration, qui ne le satisfit qu'à demi.

Tout en ayant trouvé le pays de son goût, il ne put se décider à émigrer sur le champ. Cependant, quelque chose lui disait qu'il devait retourner ; il ne fut pas incrédule. Il se décide enfin à revoir la partie

sud-est du Manitoba, et fait l'acquisition de la propriété sur laquelle il réside aujourd'hui.

Monsieur Moïse Cormier laissait Sainte Angèle de Laval dans le courant du mois d'avril mil huit cent quatre vingt treize, avec sa femme, deux filles et sept garçons. Monsieur Cormier apportait avec lui tout *un stock* d'animaux de ferme, chevaux, bêtes à cornes, cochons, volailles, tout le bois et les ouvertures qu'il lui fallait pour se construire une maison, et aussi une somme de cinq mille dollars.

Monsieur Cormier avait en plus quelque chose qui valait infiniment mieux que tout ce que je viens d'énumérer : une grande expérience comme cultivateur pratique, une activité et une énergie indomptables et, de plus, il était prêt à faire face à toute éventualité.

Certes, il ne fut pas longtemps sans être mis à l'épreuve. Au moment où le train du chemin de fer dans lequel étaient Monsieur Cormier et sa famille entra en gare à Fort William, on constata un cas de picotte à bord du char dans lequel ils étaient. Tout de suite on coupa le train, et Monsieur Cormier, sa famille, ainsi que tous ceux qui occupaient ce char, furent mis en quarantaine, et forcés de passer cinquante longs jours sur une voie d'évitement.

Cinq membres de la famille Cormier furent atteints de la maladie, et la plus jeune de ses enfants mourut et fut inhumée dans un champ.

On peut présumer de l'angoisse de ces pauvres chers parents, mais peut-on l'apprécier ?

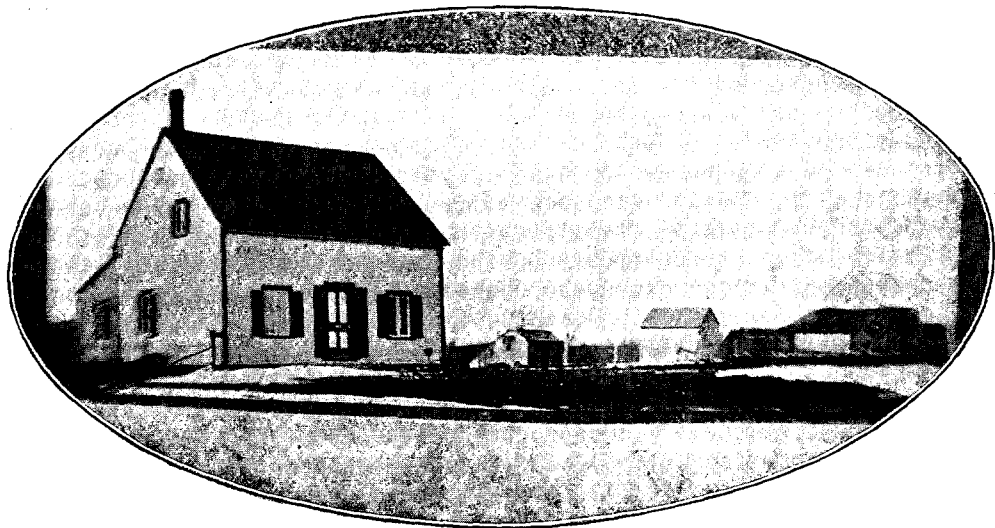
Pendant ce temps de quarantaine, les deux aînés de la famille Cormier, (qui étaient en soin des bagages, animaux et le reste), se rendaient au lieu de destination ; mais, que pouvaient faire, en une telle occurrence, deux jeunes gens, l'aîné n'ayant que dix-huit ans, sans aucune expérience, au milieu d'une population tout-à-fait étrangère.

On peut difficilement se faire une idée de l'inquiétude, de la déception et du découragement que durent éprouver monsieur et madame Cormier.

Ce n'était pas seulement cinquante jours de perdus ; c'était une année sans semailles et, partant, sans récolte.

En me rapportant cet épisode de sa vie de colon, monsieur Cormier m'avoua que ce n'est qu'à la fermeté, au courage déployés en cette circonstance par son épouse qu'il doit de ne pas s'être découragé, au point de reprendre immédiatement le chemin du retour à sa paroisse natale.

Madame Cormier, la vraie femme forte dont parle l'Évangile, se montra digne et ferme, en disant : Les épreuves que Dieu nous envoie nous sont une



FERME DE M. M. CORMIER.

garantie du succès qui nous attend. N'allons pas, à présent que nous sommes rendus à destination et que les dépenses sont toutes faites, nous décourager. D'ailleurs, nous emploierons l'été qui se présente à préparer notre logement, nos dépendances, et aussi à labourer une plus grande étendue de terrain, qui se trouvera ainsi tout prêt pour l'année prochaine.

Aidé et réconforté par ces sages conseils, et chassant les idées noires qui l'assaillaient, monsieur Cormier en eut vite pris son parti, en semant à moitié profit un lopin de terre préparé l'automne précédent, appartenant à un voisin, ce qui lui permit de passer l'année sans trop dépenser de son capital.

L'été de mil huit cent quatre-vingt-treize se passa à labourer la prairie vierge, préparer le sol pour la semence à venir, bâtir une maison ainsi que les dépendances les plus nécessaires. M. Cormier s'occupa aussi pendant l'été à nettoyer ses prairies vierges des arbustes de chêne et d'orme qui y avaient poussé, ce qui lui donna beaucoup d'ouvrage. Les souches de ces petits arbres sont comparativement très grosses et bien difficiles à extraire de ce sol compacte.

L'année mil huit cent quatre-vingt-quatorze fut pour monsieur Cormier une année d'abondance, ramenant avec elle l'espérance et la confiance tant soit peu ébranlées par les épreuves de l'année précédente.

Plus énergique que jamais, monsieur Cormier, confiant dans l'avenir de son beau pays d'adoption, fit l'acquisition de grandes étendues de terres excellentes et très bien situées, à des prix comparativement bas. Encouragé et très bien secondé par ses fils, il ne négligeait rien qui pût apporter du profit. Aussi, après sept années de travail, économie et persévérance, se voyait-il avec au-delà de six cent cinquante acres de terre en culture, et une propriété de quatre mille acres en superficie, pourvue de tous les instruments agricoles nécessaires pour une si vaste exploitation.

Monsieur Moïse Cormier possède seize chevaux de trait, soixante bêtes à cornes, un grand troupeau de cochons de bien belle race, nombreuse basse cour, abeilles, etc., etc.

La récolte de cette année sera de huit mille minots de blé, mille minots d'orge, au-delà de trois mille minots d'avoine, cinq cents minots de patates et plus de deux cents tonnes de foin.

Monsieur Cormier garde un troupeau de vingt-six vaches à lait, et envoie sa crème à Winnipeg, tous les jours. Il est très satisfait du résultat obtenu. J'ai vu sur toutes les lignes de chemins de fer, allant au sud et au sud-ouest de Winnipeg, des bidons contenant de la crème, que l'on expédiait à la capitale. Monsieur Cormier avait apporté, en venant à l'ouest, tout un appareil pour la fabrication du beurre et du

fromage, qu'il mit en opération pendant deux ou trois ans ; mais il dut discontinuer, vû l'éloignement où se trouvaient les patrons, et il préfère de beaucoup le mode actuel.

On se plaint quelquefois de la rareté du combustible au nord-ouest, ainsi que du bois nécessaire pour la confection des clôtures. Ce ne sera certainement pas monsieur Cormier qui fera de plaintes à ce sujet, pour le moment, au moins.

J'ai vu, dans les cours de M. Cormier, deux cents cordes de bois de quatre pieds de longueur en épinette rouge, et aussi, une grande quantité de piquets en cèdre pour clôture. Tout ce bois avait été coupé à soixante milles de distance, et avait été amené par les chars à la station de Lasalle.

Le bois de corde lui coûtait deux dollars et vingt-cinq centins par corde, et les piquets de cèdre, trois dollars par cents piquets, le tout rendu à domicile. Monsieur Cormier était allé, aussitôt l'hiver venu, dans un township appelé Labrocquerie, et avait coupé et approché lui-même avec ses fils ces différents bois près de la ligne du chemin de fer, de sorte qu'il n'eut qu'à payer pour le transport. Le gouvernement

accorde des permis de coupe de bois, et tant de piquets en cèdre de telle grosseur, à chacun des membres de la famille. Au colon de profiter de l'avantage offert.

A la remarque que je faisais à monsieur Cormier, qu'il allait sans doute vendre une partie de ces bois, ce monsieur me répondit. " J'ai du bois de chauffage et du cèdre pour de longues années. Lorsque j'aurai épuisé ce bois, disons dans dix ans, eh bien ! à cette époque, en me montrant un superbe bocage, j'aurai là, du combustible pour le besoin des générations à venir."

Monsieur Cormier a construit sa maison et ses dépendances sur les bords de la rivière Lasalle, dont les berges étaient, lors de son arrivée au nord-ouest, garnies de taillis d'ormes, de frêne, de chêne blanc et de chatton qui, sous sa main habile, sont devenus de jolis arbres, croissant avec une très grande rapidité et une force de vitalité extraordinaire.

Monsieur Cormier est un des très rares cultivateurs de l'Ouest qui ont des dépendances suffisantes pour mettre leurs instruments agricoles à l'abri des intempéries des saisons. Chez monsieur Cormier, rien n'est dehors, tous les instruments aratoires, les voitures d'hiver et d'été jusqu'à la brouette, sont sous remises

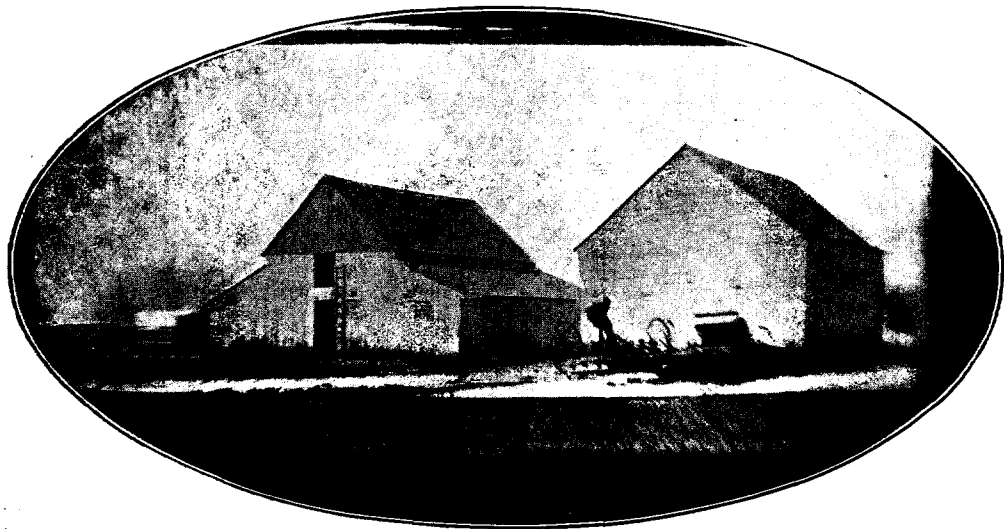
Je me permettrai de dire ici, en passant, que le grand manque, le *grand draw back* de tout le Nord-Ouest, c'est l'incurie de ses habitants pour le soin à donner à la conservation des machines agricoles et voitures. J'ai vu, près de la ville d'Indian Head, des machines agricoles pour une valeur d'au-delà de six mille dollars, depuis le moulin à battre à vapeur, coûtant quatre mille dollars, jusqu'au truck, coûtant trois dollars, dehors en plein champ, sans aucune remise ou couverture pour les protéger contre l'ardeur du soleil, contre le froid, la neige, la pluie ; et je puis dire, sans exagération, et sans crainte d'être contredit, qu'au-delà de quarante pour cent des instruments agricoles et des voitures restent exposés ainsi, ce qui aide à expliquer l'énorme trafic qui se fait dans l'ouest de ces magnifiques, mais aussi très coûteux engins de travail.

Il semble, à première vue, que ce serait une épargne que de couvrir, même avec de la paille ces machines précieuses. Je voyageais, l'an dernier, avec un ami dans une de nos plus belles paroisses de la province de Québec, et nous avons vu des granges neuves de cent pieds de longueur que l'on couvrait avec du foin ou herbe à lien ; on couvre aussi avec de la paille de seigle. Ces couvertures en foin ou paille durent de trente à quarante ans, avec très peu de réparations. Le bois qu'il faut pour ces sortes de

couvertures est peu coûteux : on se sert de gaules, qui ne sont pas d'un grand prix, et il est assez facile de s'en procurer.

Monsieur Cormier possède au-delà de deux cents pieds de constructions, pour écuries, étables, hangars à grains, remises à voitures, remises pour machines agricoles, qui sont très nombreuses et bien entretenues. Tout chez monsieur Cormier est dans l'ordre le plus parfait. Son motto est : une place pour chaque chose et chaque chose à sa place. Ainsi, on ne perd pas son temps à chercher ce dont on a besoin ; tout se fait vite et bien.

Monsieur Moïse Cormier a deux de ses fils mariés et établis près de chez lui. L'un d'eux, l'ainé, après avoir cultivé à son compte, a été obligé de discontinuer ce genre d'occupation, par défaut de santé. Il est maintenant établi comme marchand près de la station de Lasalle, et y fait des affaires prospères. Le cadet est voisin de son père, près de l'église, où il a un très bon établissement. Les cinq autres sont avec leur père, travaillant à qui mieux mieux à l'exploitation de leur vaste domaine. Nul doute que, sous la sage et prudente direction de ce citoyen



FERME DE M. M. CORMIER.

distingué, ils ne deviennent des sujets précieux pour leur beau pays d'adoption.

Heureux le pays qui peut compter dans son sein plusieurs familles attachées à son sol comme l'est celle de monsieur Moïse Cormier !

J'ai eu le plaisir de saluer le Révérend messire Gendron, curé de la paroisse de Saint-Hyacinthe de Lasalle. Ce monsieur est à Saint-Hyacinthe de Lasalle depuis déjà quelques années, et paraît bien s'y plaire.

Le Révérend Messire Gendron surveille, " en même temps qu'il administre la paroisse", la belle grande ferme que les messieurs du Séminaire de Saint-Hyacinthe, Province de Québec, possèdent à Lasalle.

Cette ferme a une étendue de mille acres, dont une très grande partie est en culture. Nul doute que, sous la sage administration de monsieur le curé Gendron, la nouvelle paroisse de Saint Hyacinthe, ainsi que la belle ferme, feront de rapides progrès.

Après un séjour de quatre jours à Lasalle et ses environs, et après avoir joui de la plus franche, comme de la plus cordiale hospitalité, je quittais mes bons amis, enchanté de ma visite, et leur en promettant une autre avant longtemps.

CHAPITRE SEPTIÈME

JE quitte Lasalle pour me rendre à Saint Jean-Baptiste par la voie de Morris, sur la ligne du Great Northern, où j'arrive le soir.

Les voies de communication ne manquent pas dans cette partie du pays. Les lignes du chemin de fer du Pacifique Canadien et celle du Great Northern sont à une distance de deux arpents l'une de l'autre à Morris, et paraissent parcourir une longue distance presque parallèlement. Cinq lignes de chemins de fer sillonnent en tous sens la partie du Manitoba, au sud de la ligne du chemin de fer "Pacifique Canadien."

En l'absence de toute autre preuve, je crois que cette abondance des voies de communication est suffisante pour nous garantir de la fertilité du sol et donner une idée de l'immense commerce qui se fait dans cette partie du pays.

J'ai voyagé par quatre des lignes de chemins de fer dont je viens de parler, et toujours j'ai trouvé les chars bondés de passagers, soit entrant ou sortant du pays.

Rien n'est plus beau que cette vaste plaine du sud du Manitoba ; on voit à des distances presque incroyables. Les élevateurs se laissent voir comme des jalons de la civilisation.

Que diraient nos pères, s'ils revoyaient aujourd'hui ces belles vallées livrées à la culture, eux qui ne les avaient connues que couvertes de buffles ?

Je venais à St-Jean-Baptiste faire une visite que j'avais promise à une jeune sœur de l'Hôtel-Dieu de Nicolet, dont les parents demeurent dans la paroisse. Inutile de dire que ma carte de visite fut vite honorée d'un permis d'entrer, et que le nom de ma jeune amie fut pour moi un véritable mot de passe.

Je fus heureux de faire la connaissance de monsieur François Desautels, ancien et respectable citoyen, et aussi de monsieur Napoléon Comeau, riche marchand de St-Jean-Baptiste.

Outre son commerce, qu'il conduit sur une grande échelle, monsieur Comeault fait aussi de la culture sur une très grande étendue de terrain. Il a, cette année, au-delà de cinq cents acres de blé et autres grains, orge et avoine, et dont la récolte est bien belle.

J'ai visité, en compagnie de messieurs Desautels

et Comeau, les paroisses de Saint-Jean-Baptiste, Saint Pie, Letellier et Saint Joseph, et je puis dire en toute sincérité que durant tout le trajet nous avons toujours passé au milieu des champs de blé, avoine, orge et lin, dont j'ai vu des champs de cinquante acres et plus en superficie et qui étaient très beaux.

J'ai vu dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste la ferme Martin, appelée "Hope Farm", qui a une étendue de deux mille acres en culture, dont mille acres sont en blé. La récolte de l'année dernière a été de vingt-cinq mille minots de blé, quinze mille minots d'avoine....

Cette ferme contient aussi un magnifique Ranche. Nous voyons, près du chemin, cent têtes de bétail, race "Galloway"; plus loin sont les bêtes race "Devon". Tous ces animaux sont de premier choix et très gras. Nous voyons aussi quinze juments poulinières; on garde aussi plus de trente chevaux de trait, grand nombre de vaches laitières, cochons, très nombreuse basse-cour et que sais-je encore? Magnifique résidence, vastes et superbes dépendances, écuries, étables, remises; tout dans ce vaste établissement est de première classe; rien n'y a été épargné..

On ne se fait pas une idée dans l'Est d'une exploitation agricole de cette étendue; il faut de toute nécessité voir de ses propres yeux, pour être convaincu.

On peut très bien juger de la Ferme Martin,

de son entretien et de son étendue, le chemin public passant au milieu de la propriété, et tout près des bâtisses ; rien n'obstruant la vue, le coup d'œil est magnifique.

Dans certaine partie de la paroisse Saint-Joseph, il y a difficulté à se procurer de l'eau potable.

Près de l'église, j'ai vu un puits creusé à une profondeur de trois cents pieds, me dit-on, dont l'eau contenait de l'alcali et était impropre à l'usage domestique. L'eau de ce puits se déversait quelquefois sur le terrain avoisinant, et partout où elle touchait, l'herbe se desséchait ; on a dû le fermer.

Pour se procurer de l'eau potable, on a eu recours au creusement d'une citerne de cent vingt cinq pieds d'étendue en tout sens, et de quinze à dix-huit pieds de profondeur. Cette citerne s'emplira par l'eau de la pluie et de la fonte de la neige. On a eu soin de ne mettre l'énorme quantité de terre, provenant de l'excavation, que sur trois des côtés de la citerne, laissant un des côtés qui se trouve un peu plus bas libre, pour aider au moyen de l'eau d'un fond qui vient dans cette direction, à alimenter ce réservoir, qui sera public.

J'ai vu plusieurs citernes semblables à celle que je viens de décrire, (d'une moindre étendue) chez des particuliers, et qui donnaient entière satisfaction. J'ai bu moi-même de l'eau provenant de ces citernes et l'ai trouvée très bonne.

Les terres dans Saint-Jean-Baptiste sont belles, bien planes; les cultivateurs paraissent tous vivre dans l'aisance; tout ici respire le contentement et le bonheur.... Les chemins publics sont superbes et presque tous sont améliorés.

Le village de Saint-Jean-Baptiste a une belle apparence. Plusieurs des citoyens ont de bien jolies résidences. Il y a de bons et beaux magasins, un bon hôtel, moulin à farine élévateurs, boutiques de forge et de menuiserie. La population de Saint-Jean-Baptiste est presque exclusivement canadienne-française.

J'ai rencontré à St-Jean-Baptiste un ancien citoyen d'Arthabaska, monsieur Aimé Beaubien, avocat, venu au Manitoba depuis plus de vingt ans. Monsieur Beaubien s'occupe de culture depuis quelques années, et demeure au sud de la rivière Rouge, que l'on traverse avec un chaland de vingt pieds de

largeur. On doit sous peu construire un pont en fer ; le trafic est très considérable.

Monsieur Beubien possède un des plus beaux bocages du Nord-Ouest ; ce bocage a près de cent acres d'étendue, et est magnifique ; les arbres en sont tous bien taillés et émondés. Nul doute qu'il vaudra avant peu son pesant d'or.

Monsieur Beubien est très content de sa position, et aime sa patrie d'adoption, ce qui ne l'empêche pas de penser à son pays natal et à ses amis d'enfance, dont il aime à s'entretenir et à converser. A quel qu'âge que nous soyons, on aime toujours à se rappeler ses connaissances d'autrefois. . .

De passage à Saint Pie, j'avais le plaisir d'aller saluer monsieur l'abbé Jutras, curé de la paroisse depuis sa fondation, vingt-trois ans. Monsieur le curé fait beaucoup d'éloges, de la contrée qu'il connaît dans ses moindres plis et replis, et pour laquelle il est très dévoué. Il n'y a aucun doute que, sous sa sage et patriotique direction, la paroisse de Saint Pie continuera à marcher de progrès en progrès.

Le village de la paroisse de Saint-Pie, qui a nom de Letellier, est bien joli. Il y a deux élevateurs, trois magasins généraux, un bon hôtel, boutiques de forge et de menuiserie. On expédie de Letellier beaucoup de bidons contenant de la crème aux beurreries de Winnipeg.

Monsieur Napoléon Comeau a un magasin à Letellier, où il fait un très grand commerce. Son magasin est très bien assorti de toutes espèces de marchandises ; c'est, pour ainsi dire, un magasin à départements.

Monsieur Comeau est bien estimé dans son comté de Provencher, et s'il a été battu aux élections provinciales du mois de juillet dernier, ce n'est pas le vote de ses compatriotes canadiens français qui lui a fait défaut, mais bien la corruption effrénée que l'on a pratiquée ouvertement contre lui, qui en a été la cause. Malgré tout, il n'a été vaincu que par cent voix de minorité, par un des hommes les plus influents et des plus distingués du Manitoba.

Monsieur Comeau n'est pas découragé par sa défaite ; demandé à la dernière heure il avait dû céder à la pression exercée par ses amis.

Monsieur Napoléon Comeau est un des canadiens français distingués du Manitoba, un de ces hommes qui savent se faire estimer en même temps que respecter, à quelque parti politique qu'ils appartiennent. Il est considéré comme un bienfaiteur public. Fils de ses œuvres, il connaît, par expérience personnelle, ce que c'est que le début d'une carrière ; et il sait que très souvent bien peu d'aide, donné à temps opportun, fait un grand bien, et quelquefois décide de l'avenir d'un jeune homme ou d'une famille.

Ayant été aidé lui-même à son début dans le commerce, il s'est rappelé du service qu'on lui avait rendu, et s'est montré généreux envers ceux qui se sont trouvés dans la gêne ; aussi, ils sont nombreux ceux à qui il a tendu la main et qui aujourd'hui jouissent d'une belle et honnête aisance, mais qui, sans ce secours opportun, se seraient découragés, seraient peut-être dans la misère, ou auraient quitté le pays.

Honneur donc à ce bon, charitable et distingué compatriote !

Je prenais congé de mes bons amis de Saint-Jean-Baptiste, que je ne puis trop remercier de leurs amabilités à mon égard. J'ose espérer qu'un jour j'aurai le plaisir de leur remettre un acompte sur cette dette.

La température est délicieuse, je prends le train de midi, sur le Great Northern en route pour Winnipeg. Partout le long de la route, on voit fonctionner les moissonneuses, lieuses dans de bien beaux champs de blé. On voit déjà de grandes étendues dont le grain est en quintaux. La récolte paraît bien belle ; la paille a une très bonne couleur ; on ne voit, à perte

de vue, que machines en opération. Il n'est pas rare de voir deux et même trois lieuses se suivre dans une même direction, et sur la même propriété.

Nous passons Sainte-Agathe, Saint-Norbert, belles paroisses canadiennes-françaises, bâties comme le sont nos paroisses canadiennes de la province de Québec.

Les récoltes dans ces paroisses ne sont pas aussi bonnes que celles que j'ai visitées jusqu'à ce jour ; on me dit que la sécheresse a fait tort. En somme, il y a de l'aisance et du confort ; tout à un aspect qui rejouit l'œil et satisfait l'orgueil national, quand on pense que tous ces heureux sont pour la plupart des canadiens-français.

J'arrive à Winnipeg à deux heures après-midi, où je vais passer la nuit. Je profite du beau temps pour visiter la campagne au nord de la ville, où il y a de beaux ranches remplis de chevaux, bêtes à cornes et moutons, beaucoup de foin ; pays très plan, un peu bas ; il y avait aussi quelques belles pièces de grain. Je passe la veillée à bord des chars électriques, et entre à l'Hôtel à dix heures trente pour me reposer. Je comptais sans le bruit occasionné par l'arrivée et le

départ des trains de chemin de fer qui sont sans cesse en mouvement. J'oserai dire que, depuis onze heures du soir jusqu'à quatre heures du matin, il ne s'est pas écoulé une demie heure sans que des locomotives ne soient passées à la porte de l'Hôtel Rossin, où j'étais descendu, et qui est en face de la gare du Pacifique Canadien.

De guerre lasse, ne pouvant vaincre l'insomnie, je prends le parti de me lever et aller à la messe à l'église de l'Immaculée Conception, qui était assez remplie, malgré l'heure matinale qu'il était, cinq heures ; l'assistance me parut composée de fidèles de toutes nationalités.

Je profitai de la température fraîche du matin pour visiter les quartiers de la ville que je n'avais pu voir avant ce jour. Tout y est propre et en parfait ordre dans tous les coins et recoins. La ville de Winnipeg possède un aqueduc fourni d'eau par des puits artésiens creusés en dehors des limites de la ville. L'eau m'a paru bien bonne et assez froide.

Winnipeg possède une douzaine de banques, représentant un capital d'une centaine de millions de dollars. La propriété immobilière, en mil huit cent soixante et quatorze, date de l'incorporation de la ville, était évaluée à un million de dollars, avec une population de trois mille âmes; cinq ans plus tard, elle était de huit mille âmes, avec les propriétés

immobilières évaluées à au-delà de trois millions cinq cent mille dollars.

En mil huit cent quatre vingt six, les voies de communication par chemin de fer sont ouvertes depuis l'Océan Atlantique jusqu'à la mer du Pacifique.

Dès mil huit cent quatre-vingt sept, la population de Winnipeg est montée à vingt quatre mille âmes, et la valeur imposable de la propriété immobilière est portée à vingt millions de dollars.

L'évaluation de la propriété était, à la fin de l'année mil neuf cent, de vingt quatre millions de dollars. . . .

La ville de Winnipeg couvre un espace de quinze milles carrés, avec cent milles de rues, vingt cinq milles de trottoirs, cinq parcs publics.

Il y a loin de l'exposé que je viens de faire de Winnipeg et du Manitoba d'aujourd'hui, avec le Manitoba de mil huit cent soixante et dix, alors que le lieutenant-gouverneur Adam Archibald ordonna un recensement de la population, dans le but d'organiser un système de gouvernement. Le rapport fut que le total de la population était de onze mille neuf cents soixante et trois âmes. En mil huit cent soixante et dix, tout ce qui existait, du Winnipeg d'aujourd'hui, était l'ancien Fort de Pierre ou Fort Garry.

Les seuls acheteurs de blé de cette époque était la compagnie de la Baie d'Hudson, qui avait affiché un

avis sur la porte du fort : "Quelle n'achèterait que dix minots de blé de chaque colon, et que la valeur en serait payée au vendeur en effets des magasins." On n'avait pas d'argent à donner en échange de ce blé.

Le Colonel Wolseley, écrivant à ses amis en Angleterre, et parlant de Winnipeg, disait : "Il y a en tout environ cinquante maisons ; il y a quelques petits magasins ; mais, ce qu'il y a de plus nombreux, ce sont les débits de boissons, qui paraissent faire une ample moisson . . .

Les temps sont bien changés avec le Winnipeg d'aujourd'hui, qui compte plus de deux cent cinquante agences commerciales, représentant de puissantes maisons de gros et de manufactures des provinces de l'Est.

Parmi ses deux mille marchands de détail et ses petits manufacturiers, il n'y en a qu'un bien petit nombre qui n'ont pas été heureux dans leurs opérations, et qui ne soient pas en voie, sinon de faire fortune, au moins en voie de se créer une position enviable.

Il y a, à Winnipeg, plusieurs maisons importantes, occupant de très vastes édifices, qui, il n'y a que quelques années, n'avaient que de petites boutiques pour y transiger le peu d'affaires, qui se faisait alors.

Il y a douze ans, on organisait à Winnipeg, à titre d'essai, une exposition des produits manufacturés et naturels du pays ; ce fut presque un fiasco. Mais on

ne se découragea pas pour cela et, à force de sacrifices et de persévérance, on en est venu à placer Winnipeg à un des premiers rangs sur le sol américain, comme place attirant le plus de visiteurs à ses expositions.

Cette année, le nombre des visiteurs, pendant les cinq jours qu'a duré l'exhibition, a été de cent mille personnes, et toutes ont été enchantées de ce qu'elles ont vu, et surprises du nombre et de la qualité des objets exposés.

Lorsque je suis passé à Winnipeg, il était question de la formation d'un syndicat pour l'achat, sur une grande échelle, des animaux de boucherie, érection d'abattoirs, salaisons, et le reste, afin de faire de Winnipeg le centre des opérations de cette nouvelle industrie, qui ne pourra manquer de devenir lucrative avant longtemps.

Avec l'augmentation de la récolte des grains, il faudra de toute nécessité trouver un moyen pour utiliser les blés de troisième et quatrième qualités, ainsi que l'orge, l'avoine, les patates et les racines, pour la culture desquelles, le sol est si productif, et que l'on ne peut exporter au loin, vû le coût onéreux du transport.

Il n'y a pas de doute, avant longtemps on sera obligé de faire de la culture mixte. On ne pourra pas toujours semer grain après grain, et n'avoir que le guérêt d'été, comme moyen de reposer le sol fatigué

et épuisé par une succession de récoltes. Comme je l'ai déjà dit, on n'a jamais vu de sol qui ne se soit stérilisé, à force de culture répétée, surtout quand on ne fait pas usage des fumiers et des pailles comme engrais.

Il faudra avoir recours au système de rotation, faire usage des fumiers, culture cerclée, pâturages, surtout pâturages ensemencés avec des graines fourragères propres au climat et au sol du pays. Je crois même, d'après ce que j'ai vu, qu'il serait temps et à propos de commencer dès maintenant l'application de ce mode de culture, et ne pas attendre qu'il soit trop tard, que le sol soit devenu tout à fait dépourvu de fertilité.

La propriété immobilière à Winnipeg est à un prix très élevé. Les loyers sont très recherchés, et, dans certaines parties de la ville, on peut dire qu'il est impossible de s'en procurer.

Quant au prix des terres de la couronne dans le Manitoba ils varient suivant les localités où elles sont situées, suivant la proximité des villes organisées ou des lignes de chemins de fer. On peut acheter ces terres du gouvernement pour trois ou six dollars par acre.

Le prix des terres appartenant à des compagnies de chemins de fer ou à des compagnies privées, dans le Manitoba ou l'Assiniboia, sont de sept dollars par acre, pour celles qui sont éloignées à plus de deux milles des villes et des villages, et de dix dollars par acre pour les terres qui sont en dedans de cette distance de deux milles.

Dans le courant de l'année dernière, le prix des terres a augmenté de vingt, trente et quarante pour cent. Les terres nouvelles qui valaient, l'année dernière, trois dollars, ont été vendues cinq dollars par acre.

Dans la vallée de la Rivière Rouge ou de la rivière Lasalle, on a vendu, cette année, des terres à douze, quinze et dix-huit dollars par acre, que l'on offrait il y a deux ans pour six, huit et douze dollars; et l'on dit que les prix vont encore augmenter.

Au-delà d'un million d'acres de la meilleure qualité de sol sont arpentés et prêts à être vendus.

SAINT BONIFACE

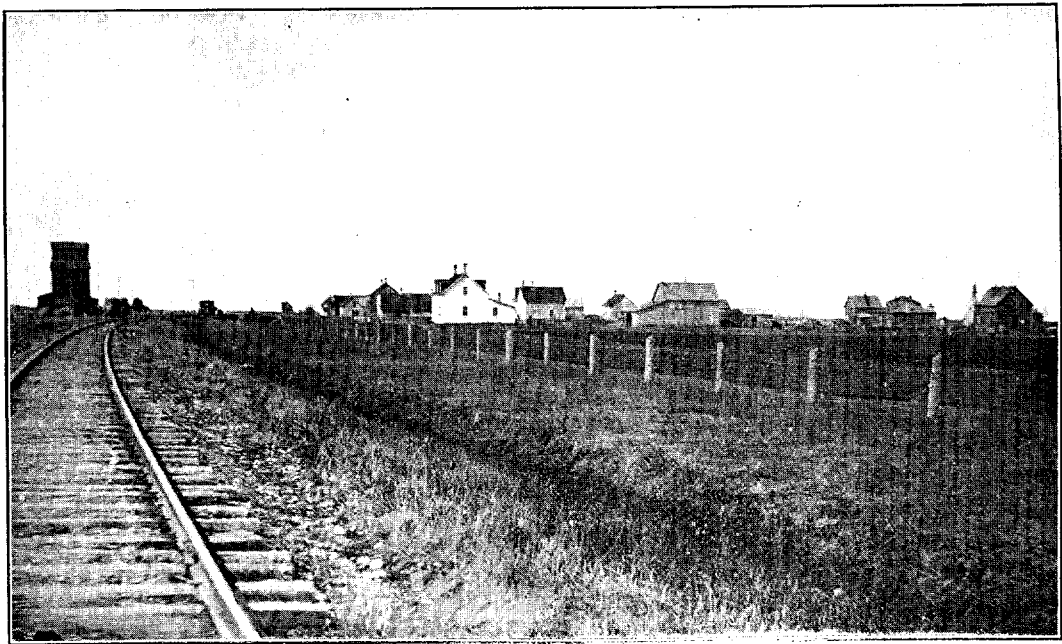
Je ne voulais pas partir de l'Ouest sans visiter la ville de Saint Boniface, ce berceau du catholicisme dans les plaines du Nord-Ouest. Je me dirige donc de ce côté, traversant la rivière Rouge sur un magnifique pont en fer.

La rivière Rouge, qui peut avoir une largeur de cinq cents pieds, à une eau profonde, et coule un courant rapide ; ce qui ne l'empêche pas d'avoir une eau très grise, pour ne pas dire vaseuse. Les côtes en sont élevées sans être abruptes.

Quoiqu'il y ait quelques petits vapeurs, je ne crois pas qu'il se fasse maintenant un fort trafic par ce moyen de transport, les chemins de fer ayant remplacé la navigation depuis déjà plusieurs années.

On est frappé, du moment que l'on met le pied dans la ville de Saint Boniface, du changement qui s'opère. On n'entend parler ici que le français, tandis que six cents pieds plus à l'ouest, à Winnipeg, ce n'est que l'anglais.

J'ai entendu plus rire et chanter, durant quatre heures que j'ai passées à Saint Boniface, que pendant les quatre jours de mon séjour à Winnipeg.



FANNYSTELLE EN 1904.

La population de Saint Boniface, qui est de plus de deux millé cinq cents âmes, est presque toute canadienne française ou métisse et catholique.

Quoique j'aimasse à voir la ville de Saint Boniface, je tenais beaucoup plus à présenter mes hommages à Sa Grandeur Monseigneur Langevin, ce très digne continuateur des œuvres apostoliques des Provencher, des Laffèche, des Taché et de tant d'autres apôtres évangéliques, qui ont été les vrais fondateurs de cet immense Empire que l'on nomme le Nord-Ouest !

En saluant Sa Grandeur Monseigneur Langevin et acceptant sa bénédiction, il me semblait me prosterner aux pieds de ses saints devanciers, martyrs de leur dévouement en faveur des pauvres peuplades de l'Ouest.

C'est avec la plus grande courtoisie que Sa Grandeur me reçut, lorsque je me réclamai des titres de citoyen de la Province de Québec et surtout de la ville de Nicolet.

Tout en étant très dévoué et attaché à son beau pays, Monseigneur Langevin n'oublie pas sa province natale. Il aime à voir et recevoir ses compatriotes ; et c'est avec l'humeur la plus gaie qu'il sait les entretenir et les intéresser.

Monseigneur s'est montré très content d'avoir des nouvelles récentes des missions des Sœurs de Charité de l'Alberta. Il a été des plus satisfait

d'apprendre l'état de bien-être dans lequel se trouvent ces différents établissements, desquels il espère beaucoup de bien pour la civilisation de cette partie du pays.

A la demande que me fit Monseigneur Langevin de l'impression sous laquelle je laissais le Nord-Ouest, je répondis que je le quittais enchanté de ce que j'y avais vu et examiné, et que j'étais loin de m'attendre de trouver tout ce que j'y avais vu si bien. Malheureusement, il n'est pas assez connu pour être apprécié à sa juste valeur ; il faut, de toute nécessité, voir de ses propres yeux pour être convaincu de la richesse que recèle son sol dans son sein.

Sa Grandeur Monseigneur Langevin me demanda de bien vouloir faire part de mes impressions à mes amis et à mes proches : tâche très agréable pour moi, qui laissais le pays, ravi de tout ce qui m'avait passé sous les yeux ; et je les avais eus toujours grands ouverts...

Monseigneur Langevin me fit voir son magnifique parterre, garni de bien belles fleurs ; les giroflées surtout étaient splendides. Sa Grandeur me fit voir aussi plusieurs colonies d'abeilles qui, me dit-on, réussissent très bien au Nord-Ouest.

Je quittai Monseigneur Langevin avec regret, en le remerciant de sa courtoisie à mon égard. C'est une visite dont je me rappellerai longtemps.

Saint Boniface a droit d'être fier de ses établissements religieux. La plus ancienne des communautés de femmes est celles des Révdes Sœurs Grises de l'Hôtel-Dieu de Montréal, maison fondée le vingt et un mai mil huit cent quarante quatre. La maison de Saint Boniface est érigée en Vicariat, sous la direction de la Révérende Mère Royal, mère vicaire.

A l'époque de l'arrivée des Révérendes Sœurs de l'Hôtel-Dieu à Fort de Pierre, en mil huit cent quarante quatre, les chars dorts Pulman étaient rares. Le voyage se faisait en canot d'écorce, à partir de Lachine, près de Montréal, et on était deux mois et demi en route.

Que de fatigues, de privations n'ont pas endurées ces pauvres missionnaires, obligées qu'elles furent de faire ce long voyage par un chemin, une voie aussi difficile que celle dont je viens de décrire le mode de transport ! Très souvent il fallait faire des portages, laisser là le canot, et faire de longues marches au milieu de rochers et de côtes élevées ; aussi, il n'était pas rare qu'il arrivât des accidents.

Un jour que l'on faisait un de ces portages dans un endroit très rocheux, une des pauvres sœurs fait une chute, et lorsqu'on la relève, on constate qu'elle a une jambe de cassée. Jugez de la position dans laquelle se trouvent la malade et ses compagnes de voyage. A peine avait-on la moitié de la distance

de parcourue, il restait plusieurs portages très difficiles à effectuer. Ne fallait-il pas une énergie et une résignation à toute épreuve pour ne pas se décourager ?

Les pauvres missionnaires acceptent cette épreuve avec calme et résignation, comme un signe avant-coureur de ce qu'elles devaient s'attendre à souffrir plus tard. Certes, leurs prévisions ne furent pas trompées. Que d'infirmités, que de pauvres délaissés n'ont-elles pas secourus et soulagés depuis les soixante années qu'elles sont occupées à prodiguer leurs soins, leurs veilles au chevet de ceux qu'elles appellent leurs chers malades !

Toutes ces veilles, ces privations, ces fatigues sont le plus souvent récompensées par la plus grande et la plus noire ingratitude. Il est vrai qu'elles ne s'attendent jamais à être récompensées de leurs bons offices; la satisfaction du devoir accompli est la seule chose à laquelle elles aspirent.

Les Révérendes Sœurs Grises sont au nombre de vingt trois sœurs professes et sept novices.

Saint Boniface possède un Hôpital pour les maladies contagieuses, sous les soins des Sœurs de l'Hôpital Général et de l'Hôpital Saint Roch. Cet établissement compte vingt-huit sœurs professes et six sœurs novices.

Il y a aussi l'Hospice Taché pour les vieillards, les

orphelins, et le jardin de l'Enfance. Cette communauté compte neuf sœurs professes.

L'éducation des jeunes filles est sous les soins et la direction des Révérendes Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Ce couvent compte dix sœurs professes.

Saint Boniface possède une école industrielle pour l'éducation des jeunes sauvages (garçons et filles), qui est sous la direction des sœurs, et qui fait beaucoup de bien et de progrès.

Il y a à Saint Boniface un collège classique, où les jeunes garçons peuvent faire un cours complet d'études ; mais il n'y a pas de grand séminaire. Les ecclésiastiques font leurs études théologiques au grand séminaire de Montréal.

On voit, par l'énumération que je viens de faire, que Saint Boniface est bien pourvu de tout ce qu'il faut pour les soins à donner aux malades, infirmes, vieillards, orphelins, sauvages, ainsi que pour l'éducation à donner aux jeunes garçons et aux jeunes filles. Nul doute que sous la direction éclairée et paternelle de Sa Grandeur Monseigneur Langevin, ces divers établissements continueront à marcher dans la voie du progrès, et à faire réjaillir leurs bienfaits sur la population entière de ce beau pays.

La population catholique du diocèse de Saint Boniface est d'environ soixante et cinq mille âmes. Il

est difficile de préciser un chiffre exact, vû le grand nombre de colons qui arrivent tous les jours.

En laissant le palais épiscopal, je visitai les rues de la ville de Saint Boniface, qui sont assez régulières et bordées de jolis magasins, hôtels, boutiques, restaurants et de fort jolies maisons privées. Il n'y a pas sans doute l'activité fébrile qui se laisse voir au sein de sa ville sœur, Winnipeg ; mais, on voit que la ville fait des progrès, car il y a de l'aisance et du confort partout où on jette la vue.



CAPITAINE JOS. PICHER

CHAPITRE HUITIÈME

JE laissais Winnipeg le huit août à deux heures après-midi, en route pour Fannystelle, par la voie du chemin de fer South Western.

J'arrivais à Fannystelle, au milieu d'une colonie de citoyens de la paroisse de Sainte Gertrude, comté de Nicolet. Je dis colonie, car il y a à Fannystelle plus de quinze familles venant de cette paroisse, arrivées ici depuis une dizaine d'années.

J'étais heureux de me voir au milieu de citoyens que j'avais connus pour la plupart. J'avais hâte de les voir et constater de mes propres yeux les progrès qu'ils avaient faits dans leurs nouveaux établissements.

Le sol de Fannystelle est très plan, de bien bonne qualité, peut-être est-ce un peu bas en certains endroits. On obvie, on remédie à cet inconvénient en faisant des travaux d'égouttement et d'assainissement.

Le gouvernement fait exécuter des travaux d'égout très considérables en creusant presque une rivière,

à partir de Elm Creek pour une longueur de près de quinze milles.

Ce cours d'eau, en certains endroits, à une ouverture de près de vingt pieds de largeur à la surface, douze pieds de largeur au fond, et neuf à dix pieds de profondeur, ce qui va faire livrer à la culture des grains une très grande étendue de la meilleure terre à blé.

On s'aperçoit déjà des bons effets résultant de ce travail de géant. D'autres cours d'eau d'une moindre capacité se ramifient à partir de cette quasi rivière. J'ai vu chez Monsieur le Capitaine Joseph Piché l'origine de l'un de ces cours d'eau ; il ne vient pour ainsi dire que d'être creusé, et déjà l'on voit que le problème est résolu.

La récolte à Fannystelle a, cette année, une très belle apparence. Monsieur le Capitaine Piché a peut-être le plus beau champ de blé de sa région. Rien n'est plus beau que ce grain et ne peut le surpasser ; et si j'eusse été appelé à décerner un prix, je n'aurais pas hésité à lui donner la palme, tant il était fort, long, égal, net ; je n'y ai pas vu une seule mauvaise herbe. Ce champ de blé a dû donner quarante minots par acre.

Le lin est cultivé à Fannystelle sur une assez grande échelle, et réussit très bien ; et j'ai la ferme conviction que s'il était semé dans un temps à une

époque convenable c'est-à-dire assez à bonne heure le printemps pour qu'il puisse venir à maturité, la récolte en serait rémunérative. Le prix de la graine de lin est assez élevé : l'année dernière, elle a été vendue un dollar et quinze centins par cinquante livres.

A propos de lin, est-ce qu'il ne sera jamais employé comme fibre pour manufacturer la ficelle d'engergement? Je suis à me demander ce qui peut empêcher qu'il puisse servir comme tel. Je me rappelle avoir vu du fil à coudre très fin en même temps que très fort; ce fil était préparé par nos ménagères canadiennes avec notre lin, et servait à l'usage de la famille, pour la couture de presque tous les tissus.

Quelle est la raison qui peut empêcher que le lin de l'Ouest ne soit bon pour servir à faire la ficelle à engerber? C'est une question que je pose aux personnes aptes à juger de la valeur de ce produit.

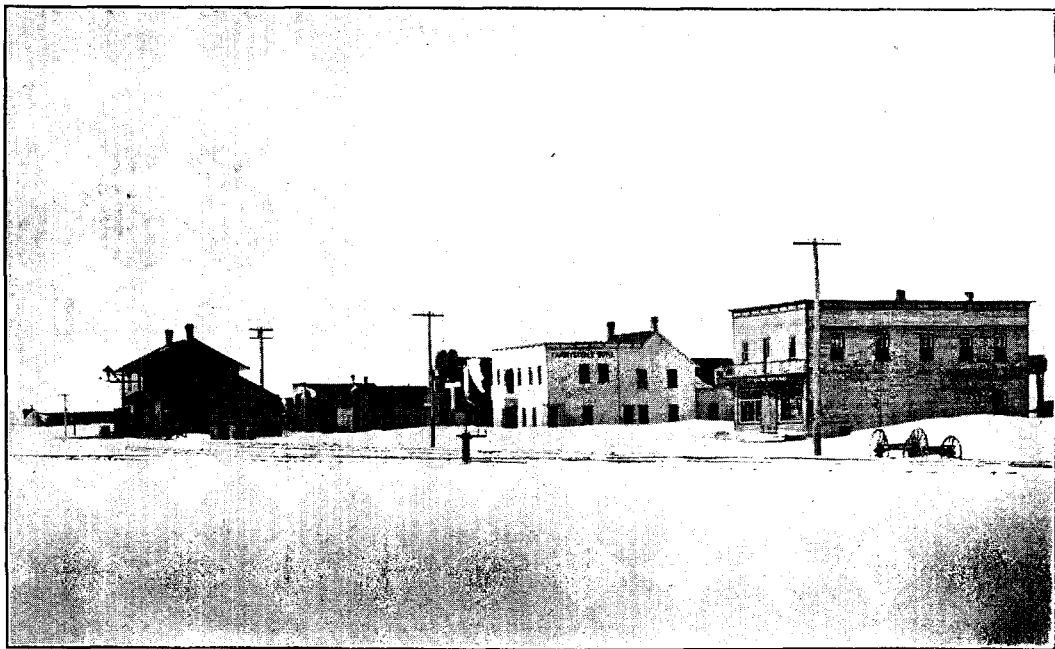
Si jamais on parvient à se servir du lin pour la fabrication de la ficelle, ça sera un montant très considérable que le pays gardera chez lui.

Monsieur Napoléon Comeau, marchand, de

St-Jean-Baptiste, me disait avoir vendu pour au-delà de quatre mille dollars de ficelle, l'année dernière, et il s'attendait à en vendre autant, sinon plus, cette année.

On peut juger par là quelle somme énorme sort chaque année du pays pour payer la première matière que l'on fait venir des îles Philippines. Espérons que l'on découvrira un moyen pour utiliser ce produit plutôt que le brûler.

Les anciens citoyens de Sainte-Gertrude établis à Fannystelle (que j'ai tous rencontrés) sont on ne peut plus contents de leur nouvelle patrie. A la demande que je faisais à l'un deux, homme très intelligent, s'il aimerait à se revoir, comme il était vingt ans passés, (il était très bien alors), sans hésitation aucune, ce monsieur me répondit non. Il préférerait être dans l'ouest pour établir sa nombreuse famille autour de lui, ce qui lui serait bien plus facile à faire dans la prairie que dans sa paroisse natale, où la propriété foncière est à un prix très élevé. Tous ceux de ses concitoyens que j'ai interrogés m'ont répondu dans le même sens. Je connaissais très bien quelques uns d'entre eux, qui étaient partis de leur



paroisse natale sans le sou, et qui, aujourd'hui, disent jouir d'une honnête aisance, et vont pouvoir garder leurs enfants autour d'eux, et en faire d'utiles citoyens pour leur patrie d'adoption.

Je ferai remarquer en passant qu'ils sont rares, bien rares, ceux qui sont partis de leur paroisse natale ayant en portefeuille des mille dollars; la grande majorité d'entre eux est partie de la province de Québec avec des sommes d'argent comparativement bien minimes, par contre, ayant de bien nombreux enfants.

Ce n'était que la conviction de ne pouvoir établir convenablement leurs enfants au pays natal qui les induisait et les forçait à s'expatrier. Il ne faut donc pas s'étonner si quelquefois les débuts sont difficiles et la fortune lente à se manifester.

Au reste, quelle différence y a-t-il entre Québec, Ontario, Manitoba et le Nord-Ouest? On vit dans ces différentes provinces sous les mêmes lois, on y pratique la même religion, le Canadien-français y conserve ses habitudes de franche camaraderie, et je crois même qu'il y a à l'ouest plus de vie en famille que dans la province de Québec d'aujourd'hui.

Les paroisses sont formées et administrées comme le sont nos paroisses Canadiennes-françaises de Québec.

Quand aux écoles, les lacunes, (que l'on me

pardonne la candeur de l'expression), qui existent malheureusement à l'heure actuelle viendront à disparaître au fur et à mesure que la population catholique augmentera et changera en majorité la minorité d'aujourd'hui.

Il ne faut pas croire que la vie de l'homme de la prairie se passe dans l'inaction, et qu'il a toujours les bras croisés. Loin de là, il y a plus de travail à faire pendant la saison d'été, dans le Nord-Ouest, qu'il n'y en a à faire dans l'Est.

L'ouvrage commence aussitôt que le sol est découvert de neige, dégelé et séché à une profondeur de quatre à cinq pouces, ce qui arrive très hâtivement, avec les grands vents et le chaud soleil d'avril. On n'attend jamais que le sol soit tout à fait dégelé pour commencer les semailles, la terre gelant quelquefois jusqu'à une profondeur de cinq pieds. Aussitôt les semences terminées, il faut procéder au labour ou cassage de la prairie vierge, ce qui continue aussi longtemps que le sol est dans un état convenable, c'est-à-dire assez tendre, ce qui dure ordinairement jusqu'aux premiers jours de juin.

La terre devenant trop compacte pour continuer

le cassage de la prairie vierge, on fait ce que l'on appelle du labour d'été ou jachère, dans les terres que l'on considère comme fatiguées par des récoltes consécutives ou envahies par de mauvaises herbes. Ce mode de labour est considéré comme un engrais et est très productif. Un œil tant soit peu exercé reconnaît très bien le grain qui a poussé sur du guéret d'été.

Le labour des chaumes étant terminé vers le premier juillet, on fait ce que l'on appelle le *Backset-tage*, ou travail avec le disque ou rouleau coupant que l'on passe sur le labour de la prairie vierge, afin de trancher la *couenne*, qui est déjà bien chauffée et pourrie.

Je ferai remarquer que le labour de la prairie vierge ne se fait pas comme nous faisons les labours dans l'Est.

Le labour de la prairie vierge se fait avec une charrue spéciale, ayant un coutre fixe sur le bout de la pointe de la charrue, de cinq pouces de hauteur que l'on tient très tranchant. Cette charrue trace un sillon de quatorze à seize pouces de largeur et trois pouces de profondeur. Le labour n'est jamais penché comme nous le pratiquons dans l'Est, mais, au contraire, pour être bon, il doit être à plat tout à fait. S'il ne l'est pas on passe avec un rouleau très pesant,

afin de le faire coller. Plus le labour est à plat, plus la terre chauffe vite et meilleur est le travail.

Il y a aussi le cerclage des mauvaises herbes qui ont poussées sur les labours d'été. Ce travail se fait avec un instrument spécial, qui fait l'ouvrage très bien et promptement. Malgré tout, cela prend tout le temps disponible jusqu'à la récolte du foin.

La récolte du foin terminée, il reste peu de temps libre avant la récolte des grains. Entre la récolte du grain et le battage, il n'y a pas d'interruption, et aussitôt le grain battu, il faut le transporter aux élévateurs. Les jours qui restent jusqu'à l'hiver ou jusqu'à ce que la terre soit trop gelée, se passent à labourer ce qui reste à préparer pour la semence à venir.

Le tableau que je viens de tracer des travaux à faire n'est pas fantaisiste, mais réel, et doit de toute nécessité être exécuté, si l'on veut avoir du succès.

Comme on peut en juger par ce que je viens de décrire, l'ouvrage est loin de manquer. Il est vrai que tout ce travail est exécuté avec des instruments, sur lesquels l'homme est assis, et n'a d'autre chose à faire que conduire son attelage ordinaire de trois chevaux.

Il n'y a que le labour de la prairie vierge, qui se fait comme nous le pratiquons dans l'Est. Le laboureur conduisant sa charrue, cet ouvrage est assez

fatigant. Un laboureur habitué laboure ou casse une étendue de deux âcres par jour. Ce n'est pas grand, il est vrai, mais c'est fait pour toujours. Les labours subséquents sont très faciles, le sol devenant très meuble, partant facile à cultiver.

Aujourd'hui une partie du lin est semée sur le premier labour ; c'est le seul grain qui a une chance de réussir. Pour toute autre espèce de grain, il faut de toute nécessité, que le sol ait eu un second, qui se pratique à une plus grande profondeur.

J'ai vu du grain qui avait été semé sur du terrain qui n'avait pas été labouré. On s'était contenté de passer la semeuse sur le sol, qui avait donné une récolte l'année précédente. Le grain était assez long, mais je crois que ce mode de culture a pour résultat de faire croître les mauvaises herbes. Au reste, il en est de l'Ouest comme de l'Est : le travail fait à la hâte ne paie pas, et le plus souvent réserve des surprises bien désagréables pour l'avenir. D'ailleurs, il est admis par tous les cultivateurs d'expérience qu'il vaut mieux ne cultiver que ce que l'on peut en sol et saison convenable, plutôt que risquer des travaux toujours coûteux sur un sol qui n'est prêt qu'à moitié.

Je demande pardon à mes amis de Fannystelle de la digression que j'ai faite. Ce n'est certes pas pour eux, mais bien pour ceux qui liront ces quelques lignes, et qui aimeraient peut-être connaître la manière dont on opère dans l'Ouest, et qui est tout à fait différente de la manière de faire les travaux de culture dans la province de Québec.

Je ne puis trop féliciter les anciens braves citoyens de Sainte-Gertrude de leur belle position et du bel avenir qu'ils ont en perspective pour leurs nombreuses familles. Les citoyens de Sainte-Gertrude ont apporté dans l'Ouest cet esprit d'union, de confraternité qui a toujours distingué les habitants de leur paroisse natale.

Honneur donc à eux de continuer ces belles anciennes coutumes qui ne tendent qu'à resserrer les liens d'amitié, qui font les peuples forts.

J'avais le plaisir d'assister à la messe paroissiale de Fannystelle, dimanche, le huit août, où je rencontrai toutes mes anciennes connaissances de Gentilly, Sainte-Gertrude et Bécancour.

Fannystelle est, je crois, une paroisse de fondation Belge, qui a progressée assez vite. On y a fait de très grands travaux de culture ; les fermes sont très bien bâties ; les dépendances sont vastes ; la population étrangère a disparue presque toute pour faire place aux canadiens-français.



RÉVÉREND M. PERREAULT

Curé de Fannystelle

La paroisse de Fannystelle a un bel avenir en perspective ; tout y indique l'aisance et la confiance. Le sol est de première qualité ; les communications sont des plus faciles avec les marchés de la métropole, ce qui assure un écoulement prompt et peu dispendieux pour tous les produits de la ferme.

J'avais le plaisir de faire la connaissance du Révérend Monsieur Perrault, curé de la paroisse. Je n'étais pas tout à fait un étranger pour Monsieur le curé. J'avais eu la bonne fortune de faire le trajet à bord des chars de Montréal à Winnipeg avec plusieurs des membres de sa famille, se rendant à Fannystelle qui, tous m'avaient invité à pousser une pointe jusqu'à la résidence de leur frère, où nous aurions le plaisir de visiter ensemble la belle nouvelle paroisse, chose que je me gardai bien de refuser, et promis de faire, et n'eus certes pas sujet de regretter.

Monsieur le curé Perrault est un jeune prêtre du diocèse de Montréal, venu dans le Manitoba prêter le

secours de son ministère à Sa Grandeur Monseigneur de St-Boniface. Monsieur le Curé est des plus confiant dans l'avenir de sa paroisse. Je laissais Fannystelle très content de ma visite. Amis, je ne vous dis pas adieu, mais au revoir !

CHAPITRE NEUVIÈME

JE quittais Fannystelle à 11 hr. A. M., le 10 août, pour retourner à Winnipeg où j'arrivais à midi, visitant dans le cours de l'après-midi les parcs publics, qui sont assez jolis quoiqu'encore neufs. Il n'y a pas de doute, avec le soin que l'on en prend, on aura avant longtemps des jardins et des parterres dignes de la grande métropole de l'ouest.

J'ai été frappé de l'absence des arbres fruitiers dans les jardins de la capitale. On me disait que le climat n'est pas favorable à la culture des fruits. La terre, gelant trop profondément, serait une des causes du manque de succès. Espérons que l'on trouvera moyen de réussir en se procurant des arbres propres au climat froid.

Les petits fruits, tels que gadelles rouges, blanches et noires, les groseilles, les fraises, framboises, bluets, atocats, réussissent très bien dans les terrains qui leur sont convenables.

Je visitai à nouveau la ville au moyen de ses chars électriques. Je fis le tour de Winnipeg, cette

fois du côté sud, par le chemin de ceinture allant dans la direction de l'Assiniboine et le fort Garry, ancien fort de Pierre, dernier vestige de ces fameux forts de traite des compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson, qui à eux seuls évoquent toute l'histoire d'un passé glorieux.

Je tenais à visiter ces fameuses ruines d'une époque pour ainsi dire héroïque, où nos pères faisaient relâche pour se reposer ou se ravitailler, Quels hommes étaient-ils donc ces anciens Canadiens ? Ces de la Vérandry, ces Franchère, ces Rolette, et tant d'autres qui ne craignaient pas de se lancer dans ces pays inconnus au prix de tant de privations, de fatigues et de dangers de toutes sortes ?

L'esprit se perd à penser à ce qu'il a fallu d'héroïsme à ces voyageurs pour entreprendre à traverser un aussi vaste continent que l'Amérique, sans aucune donnée scientifique, n'ayant pas d'autres renseignements que ceux que pouvaient leur procurer les sauvages, dont les connaissances, quoiqu'assez justes, n'étaient pas très étendues ; et pouvaient-ils toujours s'y fier à ces mentors astucieux et craintifs ?

Quelquefois ils avaient à redouter la vengeance d'une peuplade sauvage qui croyait avoir des griefs vrais ou faux contre une nation paraissant favoriser le visage pâle. Il fallait toujours être sur le qui vive,

et toujours être prêt à faire le sacrifice de sa vie après l'avoir défendue à outrance. . . .

Mais que pouvaient faire une poignée de blancs contre toute une tribu qui n'était pas, il est vrai, munie d'armes à feu, mais qui en avait une très puissante dans leur main exercée, l'arc et sa flèche souvent empoisonnée. . . .

Qu'attendaient en retour ces pionniers de la civilisation ?

Ce n'était certes pas l'argent, ce vil métal qui, de nos jours, fait tout mouvoir à sa guise ; non, loin de là leur pensée.

La devise de tous ces découvreurs, ces apôtres de la civilisation. " Pour Dieu et la Patrie, " peint bien les aspirations, le caractère de ces hommes généreux de ces héros. Rien de vénal dans ces âmes nobles et élevées. Tout pour Dieu et la Patrie, leur vie, leurs fatigues, les dangers de tous les jours, les privations de toutes espèces, la faim, l'insomnie, et que sais-je encore, étaient mis en oubli, du moment que l'on avait la satisfaction du devoir accompli. On ne trouvait jamais que l'on en avait fait assez ; toujours, toujours on allait en avant, traçant un sillon que devaient féconder d'autres martyrs du devoir.

Peut-on jamais se lasser d'admirer ces actions d'héroïsme cachées ?

On se plaint aujourd'hui de la fatigue occasionnée

par un voyage de deux jours et de deux nuits, de Montréal à Winnipng, à bord des chars, avec des sièges bien rembourrés, de bons lits, et si on le désire, avec un panier bien rempli de toutes les primeurs de la saison ; ne souffrant jamais soit de la chaleur ou du froid, jouissant du confort le plus complet que peut procurer le génie des inventeurs modernes

Que diraient nos pères, les anciens voyageurs au Pays d'en Haut du commencement du siècle dernier, s'ils entendaient ces plaintes ? Ne nous traiteraient-ils pas de mazettes, eux qui embarquaient dans le canot d'écorce à Lachine, à quinze milles de la ville de Montréal, avec des provisions de bouches pour se rendre jusqu'au Lac Nipissing. Au-delà, il fallait se contenter des vivres que pouvait fournir la région que l'on traversait. Et quels vivres ? la pêche, la chasse, et ce, quand il y en avait, la folle avoine des lacs et des étangs, le blé d'inde que l'on se procurait en petite quantité des sauvages, quelques racines. Que de privations ! souvent le jeûne, pour accomplir les travaux les plus pénibles !

Il fallait passer d'un rapide à un autre, portages, quelquefois longs de deux, trois, quatre et cinq milles, avec des fardeaux énormes que l'on portait sur la tête et le dos au moyen d'un collier, longue courroie de cuir, de quatre pouces de largeur pour la partie portant sur le front. Ces fardeaux que l'on transportait

ainsi avaient un poids de deux cents livres, et étaient composés de deux pièces de cent livres chacune, préparées par les employés des compagnies, qui s'y connaissaient à faire les préparatifs de cette nature.

On peut difficilement se faire une idée de la fatigue que devaient éprouver ces hardis voyageurs, chargés de tels fardeaux, obligés de gravir des côtes, passer des marécages au milieu de nuées de moustiques de toutes espèces, par des chaleurs torrides...

Ces durs labeurs s'accomplissaient, non seulement sans murmures, mais avec gaieté et émulation. Un camarade était-il indisposé ou victime d'un accident le rendant incapable d'accomplir sa part de travail, qu'à l'instant vingt bras s'offraient à le remplacer...

Quels moyens avaient-ils pour se reposer de la dure journée des portages et du canotage ?

La grève des lacs et des rivières était là pour servir de lieu de repos. N'allez pas croire qu'ils avaient une tente: non, on ne s'embarassait pas pour si peu, on hâlait le canot et, le mettant sur le côté, *on se couchait la tête à l'abri du canot*...

Que faisaient le froid, la pluie et quelquefois la neige sur ces corps endurcis, sur ces muscles d'acier, trempés au bain de la misère ?

Le lendemain on se levait avant l'aurore, on faisait un petit feu pour faire ce que l'on appelait chaudière. Avec le peu que l'on avait à manger le

repas n'était jamais bien long. Après le froid de la nuit, on avait hâte de reprendre le travail pour réchauffer ses membres engourdis.

On se remettait en route, et si le vent manquait, on avait la précaution d'allumer un bon feu pour attirer et activer la brise, ce qui, au dire des connaisseurs, des habitués, ne devait jamais faire défaut. . . .

On recommençait ce train de vie, ces durs labeurs, pendant soixante et dix jours que durait le voyage de Montréal à Fort de Pierre, qui était la première halte importante, où on débarquait la plus grande partie de la cargaison, composée d'objets de traite tels qu'armes à feu, munitions, tabac, rhum, morceaux de feuillard pour faire des couteaux, rassades, miroirs, aiguilles, couvertes, drap, verrotteries etc., etc., que l'on échangeait contre des pelleteries, du pemican (viande préparée par les sauvages, qui était très nutritive et qui se conservait indéfiniment), des chevaux, des chiens, du cuir, des souliers, des mitaines, etc., etc.

Aussitôt rendu à Fort de Pierre, on était en pays de cocagne. On faisait la chasse au buffle, chasse qui, le plus souvent, dégénérait en un vrai carnage. On tuait le buffle pour en enlever seulement que la bosse et la langue. (Le buffle avait au-dessus de l'épaule une forte bosse, dont la chair, au dire des connaisseurs,

était des plus succulente et très recherchée des voyageurs), laissant ainsi presque toute la viande de l'animal tué pour être la pâture des loups, qui d'ordinaire suivaient les bandes de buffles pour avoir leur part dans le butin, ou pour surprendre un jeune veau, ou un animal trop vieux, incapable de suivre la bande.

Le buffle faisait un voyage périodique, annuel, passant l'hiver sur les grands côteaues du Texas, qu'il quittait aussitôt le beau temps de la fin de l'hiver venu, en route pour le nord, jusqu'à la Grande Rivière ou Saskatchewan, et quelquefois même au-delà, et retournant au sud vers la fin de l'été ou au commencement de l'automne. Ces pérégrinations se faisaient toujours à des époquees fixes, et il était très rare qu'il y eût un écart de quinze jours dans la date du passage des bandes de buffles à tel endroit.

Les chasseurs partaient en bandes organisées, suivis par les gens de la tribu. Ces bandes étaient toujours sous la conduite d'un chef chasseur que l'on écoutait aussi longtemps que le buffle n'était pas en vue. Mais la présence du buffle était-elle signalée par les éclaireurs, que tout de suite la discipline était

mise de côté, et la tuerie commençait pour ne se terminer qu'après épuisement des forces, ou dispersion de la bande attaquée.

C'est alors que le rôle de la femme sauvage se faisait connaître. Se rendant sur le lieu du carnage, elle procédait à dépouiller de leur peau les animaux tués. On levait la bosse, on arrachait la langue, et on prenait la partie charnue de la cuisse que l'on tranchait très mince, puis on l'étendait sur un échafaud ou une claie, où on la laissait jusqu'à ce qu'elle fût bien séchée. Aussitôt bien sèches, on prenait ces tranches de bœuf, que l'on étendait sur des peaux : puis on les battait avec des bâtons jusqu'à ce qu'elles fussent bien déchiquetées. Alors on mettait cette viande ainsi réduite en atômes dans des sacs en peau bien cousus, que l'on remplissait avec du suif fondu que l'on mélangeait le plus possible ; ce sac était pesé à un poids de cinquante livres, et l'opération était terminée.

Cette viande en conserve était bonne pour plusieurs années, et fut pendant plus de cent cinquante ans la pièce de résistance de la nourriture des missionnaires et des voyageurs aux pays d'en haut

La chasse au buffle, dans le temps dont je parle, se faisait au moyen de l'arc et de la flèche, arme terrible qui, entre les mains habiles des sauvages, transperçait de part en part l'animal atteint, ce qui

peut paraître étrange à ceux qui n'ont pas vu cet instrument de chasse, mais dont on peut juger de la force d'élasticité lorsqu'on le voit.

J'ai vu une de ces armes terribles du temps passé, entre les mains d'un chef sauvage, et ai pu l'examiner à ma guise.

C'est une arme de six pieds de longueur, ayant au milieu une épaisseur d'un pouce et une largeur de deux pouces, et, pour ajouter à la force de cet arc, on collait sur le dessus ou dos de l'arc un nerf de bœuf. Ce nerf est le nerf des reins de l'animal, très gros et très fort, ce qui devait en décupler l'élasticité et la force. Cet arc était en frêne noir, très raide, et difficile à bander. Il devait être une arme terrible et redoutable, surtout lorsqu'il était armé d'une flèche garnie d'un os ou d'une arête de poisson.

Tant que la destruction du buffle a été limitée au besoin de la nourriture des habitants du pays et des traiteurs, le nombre n'en diminuait que très peu ; la reproduction naturelle de l'espèce suffisait pour remplacer les pertes causées par la chasse.

Malheureusement, on ne se contenta pas de faire une guerre loyale au roi de la prairie, on lui fit une guerre à outrance, d'abord avec les armes à feu.

La peau du buffle étant devenue un objet de commerce considérable comme fourrures pour voitures d'hiver, on se mit à chercher des moyens plus

expéditifs pour se procurer cet objet considéré comme étant de première nécessité et d'un usage général dans les pays à climat froid.

C'est alors que l'on se servit d'un coral ou enclos fait de forts et longs pieux plantés en terre et entourés en dedans d'un fossé profond. On ne ménageait à cet enclos ou coral qu'une seule porte étroite, pour y donner accès.

L'enclos terminé, on plantait, d'espace en espace, d'abord à des distances assez éloignées, des pieux ou petits arbres, et plus on approchait de l'enclos, plus on rapprochait la distance séparant ces jalons, que l'on mettait tout près les uns des autres, lorsque l'on approchait de la porte donnant accès à l'enclos.

On garnissait de toute espèce d'oripeaux ces petits arbres au balises. Les femmes et les enfants se cachaient en arrière, restant tranquilles et immobiles jusqu'à l'arrivée de la bande de buffles que les chasseurs à cheval amenaient devant eux, affolés de peur, entre ces rangées de balises. C'est alors que se montraient les femmes et les enfants qui, par leurs cris, et l'agitation des peaux sèches faisant du bruit, rendaient fous de terreur les buffles qui s'engouffraient dans la porte de l'enclos, s'entassant pêle-mêle dans le fossé profond, où un très grand nombre était écrasé et tué.

C'était une vraie hécatombe. On voyait souvent

des taureaux furieux, ayant aux cornes des jeunes veaux embrochés, et dans leurs sauts furibonds, causer la mort de plusieurs de leurs congénères.

On comprend qu'avec de semblables moyens de destruction, on ne pouvait compter sur une longue existence pour la belle race du buffle.

La construction des chemins de fer fut le coup de grâce porté à la race. Lors de la construction et ouverture du premier chemin de fer allant au Pacifique, c'était peu après mil huit cent soixante et neuf, je crois, au-delà d'un million et demi de buffles furent massacrés, on peut dire en pure perte ou presque sans profit. La viande fut toute perdue et une grande partie des peaux le fut aussi, les buffles ayant été tués à une époque de l'année où elles ne valaient rien.

Cette année de mil huit cent soixante et neuf fut la date de l'extermination de la race du buffle dans les plaines de l'ouest. Il n'en restait que quelques rares survivants, qui furent si bien traqués et détruits, que l'on n'en voit plus à l'état de liberté.

Les rares spécimens de la race sont en la possession du Gouvernement Canadien, au parc national dans les Montagnes Rocheuses.

Les sauvages pleurent aujourd'hui la disparition de ce roi de la prairie, qui fut pour eux pendant si longtemps une manne précieuse....

CHAPITRE DIXIÈME

LA compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien fait de très grands travaux à Winnipeg. Elle est à faire construire dans la partie ouest de la ville des entrepôts pour ses locomotives, où on pourra en remiser, si je ne me trompe, vingt-quatre, avec leurs fourgons ou tenders. C'est une bâtisse immense en brique rouge.

Ce n'est pas une exagération de dire que la compagnie du Pacifique Canadien occupe au-delà de trois cents acres de terrain autour de la ville de Winnipeg ; et on ose dire qu'elle ne fait que commencer ses travaux de construction.

Que sera-ce lorsque son grand hôtel, sa nouvelle gare, ses bureaux, ses ateliers de tout genre seront construits ?

Voilà pour la compagnie du Pacifique Canadien. Quel résultat aura pour Winnipeg la construction du futur chemin de fer Grand Tronc transcontinental, qui devra lui aussi apporter à la métropole de l'ouest son contingent de l'énorme commerce qui devra, dit-on

s'écouler par cette voie? On ne peut prévoir ce que sera Winnipeg dans cinquante ans.

Winnipeg ne fera qu'augmenter, étant le point de ralliement pour toutes les lignes de chemin de fer, qu'elles viennent du Nord, du Sud, de l'Est ou de l'Ouest.

Les anciens voyageurs, les chefs de ces puissantes compagnies, qu'on les appelle Compagnie du Nord-Ouest, ou Compagnie de la Baie d'Hudson, étaient, si je puis m'exprimer ainsi, de très bons stratégestes. N'en donnèrent-ils pas une preuve, en fondant ce fameux Fort de Pierre, plus tard appelé Fort Garry, au confluent de la rivière Assiniboine et de la rivière Rouge, comme étant une des places les plus centrales pour l'équipement et le ravitaillement de leurs nombreuses expéditions de chasse et de traite, qui couvraient de leurs opérations tout l'immense territoire compris entre les lignes frontières des Etats-Unis jusqu'à la Mer Glaciale, et depuis la rivière Ottawa jusqu'à la mer Pacifique?

Le point de départ pour le vrai Nord-Ouest a toujours été le fort de Pierre. C'était là que s'entassaient les énormes quantités de viandes pilées "Pemican" nécessaires pour la nourriture des nombreux voyageurs: c'était là aussi que s'emmagasinaient toutes les riches fourrures provenant

soit de la traite avec les sauvages ou de la chasse faite par les employés des compagnies.

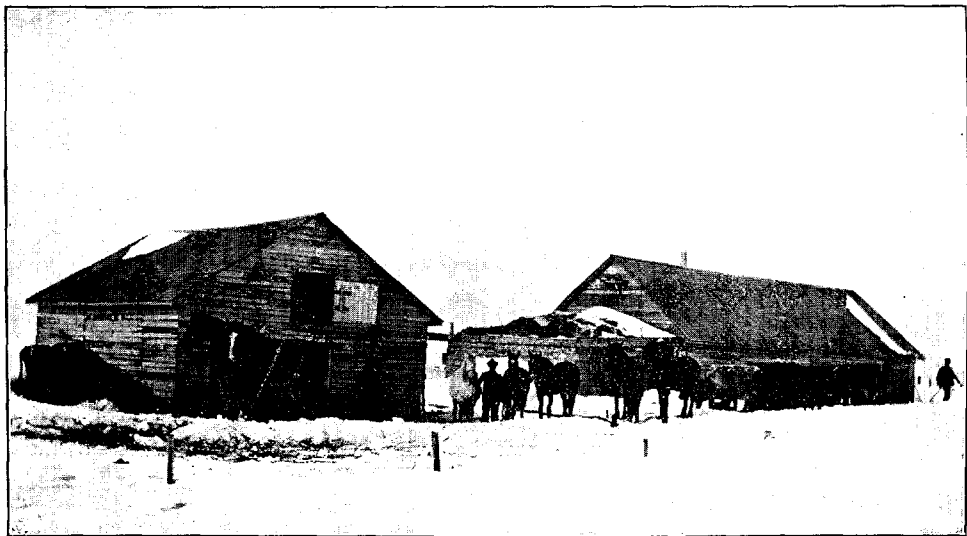
C'était à Fort de Pierre que tous les voyageurs se pourvoyaient de tout ce dont ils avaient besoin pour la chasse, soit fusils, munitions, pièges, effets d'habillement, tabac, et que sais-je encore ?

Les canots prenaient leur chargement complet à Fort de Pierre pour revenir à Montréal ; les forts intermédiaires n'étaient que des succursales.

C'était à Fort de Pierre que s'organisaient ces fameuses chasses au buffle où presque toute la population, hommes, femmes et enfants se rendaient. Et où allait le produit de la chasse ? Toujours au grand entrepôt, Fort de Pierre !

Lorsque la civilisation eut fait un pas, où allèrent les premiers missionnaires ? où arborèrent-ils le signe de la rédemption, la croix ? où descendirent les premières Sœurs de Charité ? où a toujours été le point de ralliement de tous ces apôtres ? n'était-ce pas toujours à Fort de Pierre que l'on se donnait rendez-vous, soit pour se reposer des fatigues de l'apostolat, ou pour se retremper au contact des supérieurs ? N'est-ce pas près de Fort de Pierre que le premier Evêque, le premier dignitaire ecclésiastique, établit sa résidence ? ne désignait-il pas, par là, le site future de la métropole catholique du Nord-Ouest ?

N'était-il pas dans l'ordre ordinaire des choses de



FERME DU CAPITAINE JOSEPH PICHE A FANNYSTELLE

la vie que la civilisation, aidée par ses puissants moyens de la vapeur et de l'électricité, fasse de Winnipeg la digne héritière de Fort de Pierre et de Fort Garry ?

On ne pouvait choisir un poste plus avantageux. Winnipeg est placée comme intermédiaire entre l'Est et l'Ouest. Toutes les marchandises et tous les produits manufacturés des provinces d'Ontario, Québec et Maritimes trouvent dans le Nord-Ouest un écoulement facile, ayant Winnipeg comme point de distribution, et qui en retour est toujours prête à verser sur les marchés de l'Est, non pas avec des canots d'écorce, mais avec ses milliers de chars à vapeur, tout ce qu'il faut pour nourrir toute notre population.

Où en serions-nous, nous citoyens de la province de Québec, si nous n'avions pas eu le Manitoba depuis dix ans, pour nous fournir nos farines, nos gruaux, nos sons, on peut dire à des prix dérisoires ? On ne peut se le dissimuler, quatre-vingt pour cent des farines à boulanger, la presque totalité des fleurs communes ou à engraisser, et les sons nous viennent de l'Ouest.

Ce n'est pas que le sol de la province de Québec

soit ingrat ; loin de là, mais on ne peut produire le blé dans l'Est au même prix que l'Ouest peut le faire, et il en sera ainsi encore de longues, longues années ; la récolte du blé dans l'Ouest ne devant et ne pouvant faire qu'augmenter au fur et à mesure que le pays se colonisera.

Espérons que nos gouvernants sauront choisir les colons, et feront venir une immigration qui fera honneur à sa nouvelle patrie, en faisant de ces étrangers des sujets utiles au développement des inépuisables ressources que renferme notre beau Canada de l'Ouest.

Je ne voulais pas partir de l'Ouest sans visiter, au moins superficiellement, les fameux moulins à farine d'Ogilvie, à l'Est de la ville de Winnipeg.

C'est toute une administration que cet établissement, situé au nord de la Rivière Rouge. Il y a plusieurs voies d'évitement (sidings) élévateurs, moulins très vastes à quatre étages, dont la capacité de production est de six mille sacs de farine par jour, et ce pour tout le cours de l'année. Tout est ici dans l'ordre le plus parfait et tenu avec la plus grande propreté.

La compagnie des moulins Ogilvie achète au Manitoba et dans les territoires tout le blé nécessaire pour alimenter ses nombreux moulins à farine des provinces de Manitoba, Ontario et Québec ; aussi, il n'y a peut-être pas dans tout le Nord-Ouest de Station de chemins de fer où il y a des élévateurs pour l'emmagasinage du blé, où l'on ne puisse voir le nom d'Ogilvie sur un, deux ou trois de ces entrepôts, dont le nombre total est de plus de cent pour la compagnie.

La société Ogilvie, dont l'honnêteté commerciale est passée en proverbe, emploie pour alimenter ses vastes moulins, annuellement, depuis dix à douze millions de minots de blé dur de la première qualité, choisi par ses acheteurs experts !

Il n'y a pas seulement que la compagnie Ogilvie qui achète le blé ou autres grains, pas moins de quatre ou cinq puissantes maisons ont dans le Manitoba ou les territoires des agences dans presque toutes les localités, pour l'achat de toutes espèces de produits que l'on expédie dans toutes les parties du monde.

La compétition que ces acheteurs se font est toute à l'avantage et au profit des producteurs, qui sont toujours certains de toucher les plus hauts prix des marchés pour leurs denrées de quelque nature qu'elles soient.

De retour à mon hôtel je me rendis au marché, où je vis avec plaisir plusieurs Canadiens-français engagés dans le commerce des viandes, qui exposaient en vente de magnifiques pièces, et je ne crois pas exagérer en disant que le jour où je visitai le marché, nos compatriotes avaient ce qu'il y avait de plus beau, de plus gras et de mieux apprêté en fait de bœuf, veau, lard, mouton et volailles.

Les étaux de Messieurs Couture et Lauzon regorgeaient de tous ces magnifiques produits, et aussi étaient-ils bien achalandés.

On voyait dans les voitures des cultivateurs, et exposées en vente, toutes les primeurs de la saison, qui étaient enlevées avec rapidité, à des prix beaucoup plus élevés que sur les marchés de l'Est, à la même époque de l'année.

Les alentours de la place du marché sont garnis de bien beaux édifices, occupés soit comme bureaux ou comme magasins ; la bâtisse du marché elle-même est assez spacieuse et bien tenue.

En partant du marché j'arrêtais chez M. A. Béliveau, marchand en gros de vins, liqueurs et épiceries. Monsieur Béliveau est né à Somerset,

comté de Mégantic. Venu très jeune dans le Nord-Ouest, Monsieur Béliveau débutait comme *sauterisseau* dans l'établissement dont il est le propriétaire aujourd'hui.

La maison Béliveau fait un commerce sur une grande échelle, et le propriétaire jouit d'une excellente réputation et d'un crédit pour ainsi dire illimité.

Monsieur Béliveau est à la tête de la branche de commerce dans laquelle il opère.

J'aurais aimé rencontrer monsieur Zéphirin Mailhiot, ingénieur civil.

Monsieur Mailhiot est né à Bécancourt, comté de Nicolet, et est venu s'établir depuis déjà de longues années dans le Manitoba, où il a toujours exercé sa profession.

M. Mailhiot jouit d'une très bonne réputation comme ingénieur civil ; il a déjà plusieurs travaux importants d'exécutés à son crédit, et on dit qu'il ne fait que commencer. Plusieurs travaux considérables, à l'état de projet, doivent lui être confiés.

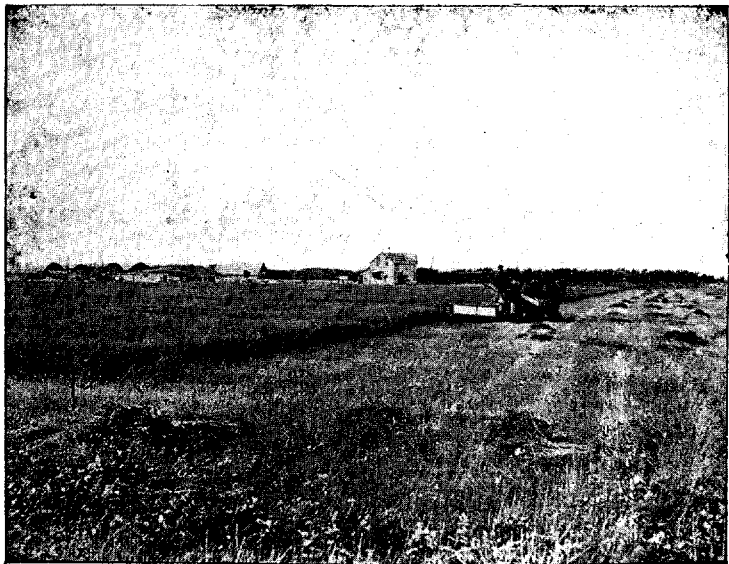
Monsieur Mailhiot a toujours pratiqué sa profession dans l'ouest ; aussi, il en connaît tous les secrets et peut par conséquent être d'un grand secours aux Canadiens-Français qui ont besoin de renseignements sur le pays en général, ou sur certaine partie en particulier.

Monsieur Mailhiot est un des Canadiens-Français

qui font leur marque et savent se faire aimer en même temps que respecter dans leur patrie d'adoption.

J'ai rencontré à Winnipeg plusieurs Canadiens-Français qui font honneur à leur nationalité et occupent de très bonnes positions : entre autres MM. Eugène Richard, P. Béliveau, A. Béliveau, marchands, L. Couture, Thomas Gelly, agent d'immigration, J. A. Bernier et Lévi Laurier, avocats, A. Fortier, J. A. Martel, Jos. Collin et autres dont les noms m'échappent. Je ne puis que dire : nos compatriotes font leur marque dans l'Ouest. Honneur donc à eux !

Me voici à la veille de mon départ pour l'Est. Je vais quitter, pour peut-être ne jamais le revoir, un pays que je désirais visiter depuis de longues années, et où tout m'avait émerveillé par la grandeur et la nouveauté de ce qui s'était présenté à ma vue. Je n'avais pourtant parcouru qu'une parcelle, pour ainsi dire, de cette vaste contrée, capable d'abriter, de nourrir trente millions d'habitants. Je laissais à regret et, pour ainsi dire, à reculons ce nouvel Eldorado, point de mire de tous les philanthropes en recherche de lieux d'établissements pour le trop plein de population des vieux pays Européens.



LA RÉCOLTE DU LIN.

Je me disais : que sera ce beau pays dans cinquante ans, lorsque la population immigrante se sera emparée de ces vastes plaines qui attendent depuis de longs siècles la main civilisatrice de l'homme pour faire connaître et mettre au jour les immenses trésors qu'elles renferment.

CHAPITRE ONZIÈME

JE partais de Winnipeg, le onze août, par le train de l'Est, à deux heures après-midi, après un séjour de cinq semaines et demie.

Je revois avec plaisir plusieurs de mes compagnons de voyage; tous sont enchantés de leur séjour dans l'ouest; un bon nombre se proposent d'y revenir.

J'aurais désiré, ainsi que plusieurs de mes connaissances de voyage, revenir par la voie du lac Supérieur et Sault Sainte-Marie, comme on nous l'avait laissé entendre lors de l'achat de nos billets d'excursion, en payant la différence du coût de la navigation à bord des steamers naviguant entre Fort William et Sault Sainte-Marie, mais on ne voulut pas nous donner de billets de transfert, ce qui nous porta à croire que l'on était plus disposé à donner des avantages pour aller à l'Ouest que pour en revenir. On ne put se procurer non plus de lit. On avait bien *la couchette*, mais aucune couverture ou matelas. Il nous aurait fallu attendre deux jours pour se pourvoir de ce qu'il nous fallait. Plusieurs dames faisant partie

de l'excursion durent se contenter de ce qui leur était offert et elles ne furent pas moins gaies pour tout cela.

Nous fîmes tous contre fortune bon coeur. D'ailleurs, nous savions que chaque station que nous traversions nous rapprochait de notre chez soi, ce qui est toujours un très fort aimant et nous fait passer par-dessus une infinité de petites choses quelquefois bien désagréables.

Les campagnes à l'Est de Winnipeg, surtout près de Selkirk, sont assez belles, il y a ici de bien beau blé ; les résidences sont construites avec goût, il y a de l'aisance.

Les terres sont bien planes et belles. On me dit que quatre vingt pour cent de la propriété est encore entre les mains des Métis qui ne veulent pas s'en dessaisir, gardant pour leurs familles ces héritages de leurs ancêtres, faisant mieux que leurs confrères de la partie sud et sud-ouest du Manitoba, qui ont sacrifié pour des riens leur Script ou droits de propriété, dans la partie la plus belle et la plus fertile de tout l'ouest.

La plupart des Métis se livrent à l'agriculture et à l'élevage des bestiaux, se créant par là des moyens de subsistance qui en feront des citoyens heureux et prospères. Espérons qu'ils persévèreront dans leur noble entreprise.

Nous traversons plusieurs stations qui ont peu d'importance. L'absence des élévateurs, que l'on était habitué à voir à l'ouest de la capitale, nous fait trouver le pays pour ainsi dire plus arriéré et moins bien qu'il n'est peut-être réellement. On voit par-ci par-là d'assez beaux jardins; on fait des pelouses avec du trèfle blanc et du trèfle alsique, dont la culture a très bien réussi, et fait de jolis parterres.

Nous arrivons à Portage du Rat, où il y a arrêt de quinze minutes pour le lunch. Il y a beaucoup de visiteurs à la gare, la plate forme en est encombrée, mais tous sont très tranquilles; on se croirait dans un salon, tant on est sage et poli.

La nuit est calme et très fraîche, on craint la gelée, ce qui dans l'ouest serait une calamité, les grains n'étant pas encore exempts des dommages du froid.

La nuit nous surprend à Vermillon Bay. Nous la passons assez bien; nous nous couchons comme nous pouvons; la nécessité engendre l'industrie; nos matelas improvisés, pour être très durs, n'en sont pas trop à dédaigner.

On est content de sa position, quand on se reporte au temps des canots d'écorce et du coucher sur le bord des grèves, ou encore au temps du Chemin Dawson, qui longeait la partie du Chemin de Fer

Pacifique Canadien, où nous sommes dans le moment, pour une distance de plus de cent milles.

L'aurore nous surprend à Kaministiquia. La campagne se ressent du nom sauvage de la station ; la contrée est composée d'un sol rocheux et accidenté ; peu ou point de culture ; l'aspect du pays est pauvre.

Nous arrivons à West Fort William à cinq heures trente minutes. West Fort William est considéré comme un faubourg de Fort William, qui lui est presque contigu.

La ville de Fort William est bâtie au fond de la Baie du Tonnerre, dans une position très avantageuse pour le chargement des navires naviguant sur le Lac Supérieur et les autres grands lacs. Joignez à cela l'esprit d'entreprise de ses habitants, et vous aurez une idée du commerce qui se fait dans cette ville. Il y a à Fort William des éleveurs pour emmagasiner six ou sept millions de minots de blé. Fort William compte une population de quatre mille habitants, et elle augmente très rapidement. Il se fait dans la ville et dans le port de très grands travaux. Il y a dans tous les quartiers beaucoup d'améliorations ; du moment que l'on descend des chars on s'aperçoit que l'on est dans une ville de progrès et d'avenir.

A peine laissons nous Fort William que nous touchons presque sans interruption la ville de Port

Arthur. Les deux villes n'en feront qu'une seule avant longtemps.

Port Arthur a une population de trois mille habitants, qui augmente de jour en jour ; le commerce y prend une très grande extension.

Port Arthur et Fort William sont les deux ports de mer les plus importants de la province d'Ontario, sur le Lac Supérieur.

Ces deux endroits ont toujours été regardés comme postes très avantageux pour la traite des pelleteries avec les sauvages au Nord-Ouest du Lac Supérieur. C'étaient les postes les plus fréquentés, depuis les Iles Michilipicoton à l'Est, jusqu'au Grand Portage, à l'ouest du Lac Supérieur.

Ce que je disais à l'égard du choix qu'avaient fait les fondateurs du pays de l'Ouest, de Fort de Pierre, comme principal point de ralliement et de distribution pour cette partie du pays, je puis fort bien l'appliquer à Fort William et Port Arthur, qui eux aussi étaient désignés et destinés à devenir des places intermédiaires de commerce entre les vieilles provinces et les pays avoisinant les grands lacs et la Baie d'Hudson. C'est le grain de sénevé qui a fructifié et grandi, en faisant des petits postes de traite d'autrefois les belles villes que nous admirons aujourd'hui.

CHAPITRE DOUZIÈME

NOUS voici en vue de la Baie du Tonnerre, qui de tout temps a été célèbre par ses tempêtes et aussi par les choses extraordinaires qui se sont accomplies près de ses bords.

Je ne crois pas qu'elle n'ait rien perdu de sa célébrité d'autrefois, même à l'époque où nous sommes.

Il est vrai que sa position, dans le fin fond de la partie ouest du Lac Supérieur, lui donne une grande chance de pouvoir conserver bien longtemps encore, sa renommée, qui n'est d'ailleurs aucunement disputée, et encore bien moins convoitée, d'être un endroit terrible. Oui, on a vu à la Baie du Tonnerre des choses, mais des choses extraordinaires et dont nul autre endroit ne peut se vanter d'avoir été témoin.

Vous savez, ou vous ne savez peut-être pas, amis lecteurs, que c'est dans la Baie du Tonnerre, près de l'Île Paté "c'était son nom au moins au commencement du siècle dernier" que le Dieu Neptune avait posté un de ses représentants, ayant probablement juridiction sur toute l'Amérique Septentrionale, mais

résidence en permanence en ce lieu de choix, La Baie du Tonnerre !

Amis lecteurs, n'est-ce pas que ce nom de La Baie du Tonnerre indique quelque chose de grand, terrible, imposant, sentant la royauté, la majesté, à des centaines de brasses de profondeur ?

De temps immémorial, les sauvages avaient toujours eu, toujours ressenti une grande vénération, une grande crainte, un grand respect pour ce lieu de résidence royale, et pour peu que l'héritier présomptif de sa majesté Neptune se laissât voir ou apercevoir, ce n'était qu'en tremblant et rempli de frayeur que l'on dirigeait son embarcation vers ce lieu redoutable.

D'ailleurs, c'est chose innée chez l'homme, qu'il soit blanc, jaune, rouge ou noir, que d'avoir du respect, de la crainte, de l'admiration, même de la vénération pour un lieu de résidence royale, qu'il s'appelle palais de Salomon, ou, comme les Peaux-Rouges appelaient ce lieu terrible qui nous occupe en ce moment : *Manitou, Nibas, Nabais*.

Je tenais à vous faire connaître mes impressions sur le pays où se sont accomplis les faits étranges que je vais vous relater dans l'article qui va suivre, article publié au commencement du siècle dernier par un des meilleurs écrivains de son temps dans notre beau Canada : Monsieur Michel Bibeault, historien de mérite, et qui a fait sa marque.

L'article qui va suivre est de monsieur Michel Bibeault lui-même, et a été publié dans la Bibliothèque Canadienne, Volume trois, page cent vingt six, et intitulé.

LA SIRÈNE DU LAC SUPÉRIEUR

La sirène est-elle un être réel, ou un être fabuleux et imaginaire ? Il nous semble que pour répondre à cette question avec justesse et exactitude, il faut distinguer, à la manière des logiciens, si par sirène on entend, avec le vulgaire ignorant, un animal à tête et poitrine de femme, et à queue de poisson, possédant, outre la beauté et les grâces virginales, sinon la raison humaine et le don parfait de la parole, du moins une voix capable d'un chant mélodieux et enchanteur, un tel être n'existe pas et n'a jamais existé.

Si par sirène on entend simplement un poisson à forme humaine, ou à peu près, dans sa partie supérieure, sans que rien autre chose le rapproche de

l'espèce humaine, ou le distingue des autres habitants de l'abîme, en un mot ce que les naturalistes peuvent appeler et appellent par analogie, quoique assez improprement, homme ou femme de mer, le nombre et le poids des témoignages tant anciens que modernes ne permettent pas de douter qu'un tel animal n'ait existé, et n'existe pas encore dans l'océan, et même dans les mers Méditerranées.

Ce qu'il y a de plus curieux et de plus intéressant dans l'exposé qui suit, ce n'est pas la preuve qu'il existe des animaux marins de l'espèce dont nous parlons, mais bien qu'il s'en trouve dans le lac Supérieur, c'est-à-dire dans un amas d'eau douce, très considérable à la vérité, mais séparé et éloigné de plusieurs centaines de lieues de la mer, qu'on avait regardé jusqu'à ces derniers temps, à ce que nous croyons, comme leur seul élément.

Le fait qu'on va lire n'a pas été raconté simplement comme un bruit ou une croyance populaire, passé de bouche en bouche, sans qu'on puisse remonter à sa source première, il a été attesté par un témoin oculaire et digne de foi, sous serment prêté devant deux juges de la cour du Banc du Roi pour le district de Montréal, les feus Honorables L. P. Panet et I. Ogden, le treize novembre mil huit cent douze.

En rapportant ce témoignage ou cette déposition nous nous permettrons quelque changement quand à

la forme, mais le fond en restera absolument le même.

Le trois mai mil sept cent quatre-vingt-deux, Monsieur Venant St-Germain, " le témoin dont nous venons de parler," Marchand voyageur de Repentigny, revenant du Grand Portage à Michillimakinac, arriva à l'extrémité méridionale de l'Île Paté, où il s'arrêta pour passer la nuit. Un peu avant le coucher du soleil, le temps étant clair et serein, monsieur St-Germain alla tendre ses filets, et il revint à son camp, " comme s'exprime les voyageurs ", un peu après que le soleil se fût couché.

En débarquant, s'étant tourné vers le lac, il aperçut dans l'eau, à un arpent ou trois quarts d'arpent du rivage où il était, un animal qui lui parut avoir la partie supérieure du corps, au-dessus de la ceinture, formée exactement comme dans l'espèce humaine. Il avait la moitié du corps hors de l'eau, et la nouveauté d'un spectacle si extraordinaire excita l'attention de monsieur St-Germain, et le porta à l'examiner avec soin. Le corps de l'animal lui parut de la grandeur de celui d'un enfant de sept à huit ans ; il avait un bras élevé en l'air et sa main lui parut composée de doigts absolument semblables à ceux de l'homme. Tandis que le bras droit était tenu en position élevée, le gauche était caché sous l'eau, en apparence appuyé sur la hanche.

Monsieur St-Germain put voir distinctement la face et les traits de l'animal, lesquels ressemblaient exactement à ceux d'un visage humain, les yeux étaient extrêmement brillants, le nez petit, mais bien formé, la bouche et les oreilles également bien formées, et proportionnées au reste de la figure ; le teint noirâtre assez semblable à celui d'un jeune nègre.

Il ne put voir que l'animal eût des cheveux, mais à la place, il observa, sur le haut de la tête, une substance laineuse, d'un pouce de long, ressemblant un peu à celle qui croit sur la tête des nègres.

L'animal regarda monsieur Saint-Germain ainsi que trois autres hommes, qui étaient avec lui alors, et une vieille sauvagesse, à qui il avait donné passage dans son canot, et ils eurent le loisir d'examiner attentivement cet animal pendant l'espace de trois ou quatre minutes.

Monsieur Saint-Germain, qui aurait voulu prendre cet animal, s'il avait été possible, alla chercher son fusil, qui était chargé alors pour tirer dessus ; mais, la sauvagesse qui s'en aperçut courut à lui, le prit par ses habits, et empêcha par ses efforts violents qu'il ne pût tirer. Pendant qu'il était ainsi occupé, l'animal passa sous l'eau, sans changer d'attitude, et disparut pour ne plus se montrer.

La femme se montra tout à fait indignée de l'audace qu'avait eue monsieur Saint-Germain de

vouloir tirer sur ce qu'elle appelait "Le Dieu des Eaux et des Lacs", et se répandit en invectives et en reproches amers, disant, entre autres choses, qu'ils allaient tous périr, parce que le Dieu des Lacs allait élever une telle tempête, qu'ils seraient tous mis en pièces sur les rochers, et ajoutant que pour elle, elle allait se soustraire au danger. En effet, elle monta aussitôt sur la côte, qui est très élevée en cet endroit

Monsieur Saint-Germain, méprisant ces menaces demeurait tranquillement avec ses gens, là où ils étaient campés pour la nuit. Mais entre dix et onze heures du soir, ils furent réveillés par le roulis des vagues, accompagné d'un coup de vent si violent, qu'ils furent obligés de tirer leur canot plus haut sur la grève, et d'aller se mettre ailleurs à l'abri de la tempête, qui dura trois jours de suite, sans diminuer de violence.

Il n'est pas nécessaire de dire que monsieur Saint-Germain ne parle de cette tempête qui suivit les menaces de la sauvagesse, que comme d'un événement singulier, sans lui attribuer d'autre cause que celle qui produit naturellement un tel effet, et qu'il ne prend pas pour cause ce qui n'est qu'un effet ou un indice ces sortes de poissons ayant coutume de s'approcher de la surface de l'eau et de se montrer au-dessus comme paraissent le prouver les menaces de la femme sauvage, à l'approche des tempêtes.

D'après ce qu'avait pu apprendre monsieur Saint-Germain, c'est la croyance générale des sauvages qui habitent ou fréquentent les environs de l'Ile Paté que c'est là la demeure du Dieu des Eaux et des Lacs qu'ils appellent dans leur langue " Manitou Nibas Nabas, " et il avait souvent entendu dire et répéter que cette croyance était particulière aux sauvages Sauteurs.

Il avait appris, de plus, d'un autre voyageur, qu'un autre animal exactement semblable à celui dont il a donné la description avait été vu par lui en une autre occasion, comme il passait près de l'Ile Paté, à l'anse du Tonnerre, et il pense que c'est l'apparition fréquente de cet animal extraordinaire en cet endroit qui a donné lieu à la croyance superstitieuse qu'ont les sauvages, que le Dieu des Eaux et des Lacs y a fixé sa résidence

Il n'y a aucun doute que l'envahissement des territoires que s'était réservés sa Majesté Neptune, par les Rois de la finance, ne soit la cause que les visites du Dieu des Eaux et des Lacs ne deviennent de plus en plus rares, pour être dans un avenir, hélas ! peut-être proche, discontinuées tout à fait.

Devons-nous penser que c'est par crainte ou par jalousie pour les rois de la terre, ou seulement parce qu'il se sait rien représenté, que le vieux Dieu ne veut plus être en contact avec les humains de notre époque ?

CHAPITRE TREIZIÈME

NOUS laissons la Baie du Tonnerre et traversons plusieurs stations, où nous voyons un grand nombre d'établissements de Métis, groupés près du Lac Supérieur et près des bureaux des agences de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

On ne se lasse pas de regarder la magnifique nappe d'eau que nous avons en vue, souvent parsemée de groupes d'îles et de rocher. On n'a malheureusement pas le plaisir de voir et contempler le lac en courroux ; au moment où nous passons près de ses bords, il règne un calme plat ; on ne voit pas une seule petite ride en onduler la surface.

On nous dit que quelquefois il ne fait pas bon de s'aventurer au loin des bords de cette mer intérieure, qui mesure au-delà de quatre cents milles en longueur, cent cinquante milles en largeur, et une profondeur de quatre-vingt à cent cinquante brasses !

Lorsque le vent vient de l'Est, et qu'il souffle en tempête, c'est très dangereux de s'aventurer au loin :

on court le risque d'être brisé sur les nombreux rochers qui le bordent.

Le Lac Supérieur est, si je ne me trompe, le plus grand amas d'eau douce du monde entier, et l'on ne peut se lasser de l'admirer. Ce lac est très poissonneux, et son poisson blanc est un des rois par sa taille et sa qualité. Il s'en fait un grand commerce d'exportation aux Etats-Unis et dans les différentes provinces du Canada.

Presque partout où nous passons en vue du lac, on voit les femmes et les enfants métis dans des canots, occupés soit à tendre ou visiter leurs filets.

Nous arrivons à Nipigon, poste à l'entrée de la rivière du même nom qui est la décharge du Lac Nipigon, vaste nappe d'eau au nord du Lac Supérieur, où il s'est fait de tout temps un très grand commerce de fourrures.

Il y a à Nipigon une nombreuse population métisse ; le village est considérable. On me dit qu'il s'y fait un bon commerce, mais il n'y a pas de culture.

Nous traversons plusieurs stations qui n'attirent pas l'attention, pour arrêter à Schreiber pendant quinze minutes. Le village n'a rien de bien remarquable, on ne voit pas d'ici le lac, ce qui ne nous plaît qu'à demi. On aimait déjà à se voir près de la mer, pour en admirer l'immensité.

Nous laissons Schreiber et continuons à l'Est, nous avons hâte de revoir Jack Fish, où nous arrivons trois quarts d'heure plus tard.

Je crois que l'on peut voir Jack Fish tous les jours, et toujours en admirer la beauté, beauté sauvage, il est vrai, mais grandiose par les travaux de génie qui ont été accomplis ici, et que je recommande fortement aux touristes qui passeront dans ces parages d'examiner avec un soin tout particulier, afin de pouvoir les apprécier à leur juste valeur et mérite.

Nous arrivons à Heron Bay, à midi. Heron Bay est un ancien poste de traite, où nous disons adieu au Lac Supérieur. Nous ne devons plus le revoir, la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien s'enfonçant dans l'intérieur des terres de la province d'Ontario.

Nous traversons plusieurs stations du chemin de fer, qui n'offrent aucun intérêt ; le pays est très accidenté. Nous passons au milieu de montagnes qui paraissent s'étendre à perte de vue. Ces montagnes étaient couvertes de forêts, qui presque toutes ont été détruites par le feu, et ne laissent voir que les troncs calcinés des géants qui les couvraient de leur ombre autrefois. Cette vue nous attriste et nous fait trouver la route un peu plus longue, mais que faire ?

Nous arrivons à White River, où nous arrêtons quinze minutes. Il fait une température splendide.

Nous en profitons pour nous dégourdir en marchant de long en large sur la plate forme de la gare.

Nous commençons à parler, chacun de son chez soi, que nous désirons revoir bientôt ; la nostalgie, comme une épidémie, fait son apparition. Quelques-uns trouvent les sièges durs, après les avoir trouvés bons et mollets. On manque d'espace ; on a hâte d'être au grand air ; chacun désire ce qu'il n'a pas, sa famille, son entourage, ses amis ; mais on sent que chaque mouvement des chars nous en approche, et ça fait du bien.

On a besoin de penser à ce qui nous attend chacun chez soi, pour nous aider à passer l'après-midi jusqu'à l'heure du coucher, ce qui nous entoure n'étant pas de nature à nous égayer et nous faire trouver les heures courtes. Les noms sauvages des stations que nous passons peignent par eux-mêmes la beauté des lieux qu'ils représentent.

Au nom de la station de Wimbago, nous nous mettons au lit, c'est-à-dire que nous pensons nous y mettre. Il est neuf heures et demie.

La ligne du chemin de fer est très belle, nous dormons bien ; la nuit est très fraîche, pour ne pas dire froide ; on est obligé de réchauffer les chars.

Nous nous éveillons frais et dispos à cinq heures, en entendant appeler le nom de la station de Verner. Ce nom de Verner me rappela que quelques familles

de Nicolet y avaient fixé leur séjour. J'aurais été heureux de pouvoir rencontrer ces anciens concitoyens; l'heure matinale m'en a empêché.

Nous arrivons à North Bay à six heures trente minutes. Plusieurs compagnons de voyage nous quittent pour prendre la route de Toronto et Hamilton. North Bay est une jolie petite ville, une des plus considérables à l'Ouest d'Ottawa.

C'est le point de jonction de toutes les lignes de chemins de fer, allant à Toronto, Hamilton, Buffalo, Brandford, Détroit, et se raccordant au Pacifique Canadien à l'Est du Lac Supérieur, ce qui ne manque pas de procurer un très lourd trafic à la grande ligne canadienne.

Nous déjeûnons à North Bay, où nous avons un très bon restaurant ; nous arrêtons ici trente minutes. Nous en profitons pour nous reposer en marchant, et nous respirons à pleins poumons l'air frais ; la température est très belle. Il y a beaucoup de visiteurs à la gare, qui est très spacieuse. Tout est tranquille et sage, malgré le nombre de gens qui assistent à l'arrivée ou au départ des trains. C'est un fait digne d'être mentionné que pendant tout le temps que j'ai

passé à bord des chars, et aux gares nombreuses où je suis descendu, je n'ai pas été témoin de la moindre difficulté, soit entre les voyageurs ou avec les nombreux employés des compagnies ; la courtoisie la plus parfaite m'a paru être tout le temps à l'ordre du jour.

Nous laissons North Bay à sept heures par une température idéale. La ligne du chemin de fer est très belle, à plomb et solide, on ne ressent aucune secousse. Les stations se succèdent avec rapidité. C'est un pays nouveau pour nous, ayant passé dans cette partie pendant la nuit, en allant à l'ouest.

Nous passons Eau Claire, deux Rivières, qui sont d'assez jolies localités, et nous arrivons à Pembroke, à onze heures et trente minutes.

Pembroke est une très jolie et très importante ville, siège épiscopal du diocèse du même nom, centre d'un commerce de bois considérable, possédant de grandes scieries, au milieu d'un district agricole, prenant tous les jours de l'extension. Pembroke peut compter sur un bel avenir.

La rivière Ottawa a ici une largeur d'au-delà d'un demi mille, où sillonnent plusieurs jolis bateaux à

vapeur. Rien n'est beau comme les points de vue à l'ouest de la ville. La ville renferme de beaux magasins, beaux hôtels, magnifiques résidences privées. Pembroke, qui a une population de plus de trois mille habitants, est la plus importante des villes de la province d'Ontario qui sont situées le long de la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien, à l'ouest d'Ottawa.

Nous laissons Pembroke pour traverser la station de Graham, assez joli village dans une belle campagne. La contrée est accidentée ; on voit de beaux champs de grains ; la colonisation dans cette partie du pays me paraît de création récente.

Nous arrivons à Renfrew, jolie ville très commerçante. Renfrew est le chef lieu du comté du même nom. La population est presque entièrement composée d'écosseis, venus des parties sud et sud-est d'Ontario. La récolte dans les environs de la ville est assez belle, le sol est accidenté, mais paraît fertile ; les pois sont beaux, ce sont les premiers que nous voyons du voyage ; la récolte des patates et du blé d'Inde est de toute beauté ; les pâturages sont assez bons ; la récolte du foin est loin d'être belle, la sécheresse ayant été très forte dans cette partie du pays depuis le printemps.

Nous passons Russel, et arrivons à Arnprior, qui est une jolie petite ville très propre et aussi bien commerçante ; les alentours de la ville sont très bien

cultivés ; le sol paraît fertile, quoiqu'accidenté ; la récolte des grains est belle. On a peine à s'habituer aux petits champs de grains de l'Est, après en avoir vu de si vastes dans l'Ouest. Il est vrai que les sauvages solitudes que nous avons traversées autour du Lac Supérieur nous ont préparé au changement que nous constatons aujourd'hui. Quoiqu'il en soit, la campagne ici a une belle apparence, et avec le soin que l'on paraît donner à la culture, tout fait prévoir un avenir heureux.

Nous arrivons à la jonction de Carleton à deux heures pour en repartir quinze minutes plus tard, et arriver à Ottawa à trois heures, par une pluie diluvienne, qui paraissait être désirée par les cultivateurs depuis déjà plusieurs jours, mais dont nous, touristes, nous nous serions bien passé. Nous sommes obligés de rester enfermés dans nos chars, tant la pluie est abondante, ce qui n'a heureusement pas l'effet de nous empêcher de regarder et constater les progrès que la capitale a faits depuis quelques années.

La ville de Hull paraît toute reconstruite, plus belle qu'elle n'était avant le grand incendie de mil

neuf cent. J'ai regretté beaucoup de ne pouvoir visiter les environs de la gare ; tout me paraissait beau.

Nous laissons Ottawa avec un nombre bien limité de passagers. Nous passons Vankleek Hill, endroit célèbre parmi les éleveurs de chevaux et bestiaux. La culture ici paraît soignée ; les animaux que nous voyons sont très beaux et très bien tenus ; la campagne est belle ; les résidences et dépendances sont construites avec goût ; tout a un air de propreté et d'aisance qui fait plaisir à voir.

Nous passons Vaudreuil, village considérable, bâti au milieu d'un comté riche en toute espèce de culture, avec un sol très fertile et amélioré.

On s'aperçoit que l'on est à proximité de la métropole commerciale, et que Vaudreuil est le rendez-vous de plusieurs citoyens appartenant à la classe aisée et riche de Montréal.

De tout côté on voit de magnifiques résidences d'été, bateaux à vapeur, chaloupes, quais, tentes, engins de chasse et de pêche, en un mot, tout ce que peut fournir la fortune pour se procurer des amusements se trouve entassé entre Vaudreuil et Sainte-Anne du Bout de l'île.

Un bien grand nombre de familles de Montréal passent l'été, soit à Vaudreuil ou à Sainte-Anne. Les facilités offertes par les compagnies de chemins de fer

ou de navigation pour communiquer entre ces différents endroits sont très grandes. La distance est parcourue en quarante minutes, et pas moins de sept ou huit trains de chemins de fer font la navette entre ces lieux de plaisance et la métropole. Aussi la valeur de la propriété foncière a-t-elle triplée dans ces villages depuis quelques années, et elle n'est certainement pas là où elle en restera

Nous sommes sur l'île de Montréal ; la culture se fait ici principalement de patates, légumes, foin, pâturages, qui sont assez bons, sans être ce qu'ils devraient. Plus on approche de la ville, plus on voit d'arbres fruitiers, pommiers, pruniers, poiriers, vignes, parterres remplis des fleurs les plus belles comme les plus variées ; jardins très vastes, remplis de toutes espèces de produits. Tout est cultivé avec le plus grand soin, et suivant les règles de l'art ; aussi il est fait de bien belles récoltes sur des terrains comparativement bien petits ; les maraîchers font ici de belles fortunes en peu d'années.

Nous arrivons enfin à Montréal, à la Station Windsor, où nous nous trouvons au-dessus des maisons des quartiers voisins. Nous descendons à la rue Saint-Antoine, où les chars électriques nous conduisent à la Gare de la place Viger, où nous prendrons les chars pour nous conduire à Trois-Rivières à onze heures ce soir.

Nous laissons Montréal à onze heures et quinze minutes, en route pour l'Est, Trois-Rivières et Nicolet. C'est en prononçant ce mot que je m'endors, un peu fatigué du retard de la soirée. La nuit est assez bonne, le sommeil n'est certes pas troublé par le grand nombre de passagers à bord du train : nous ne sommes que six dans le char que j'occupe.

Je ne crus pas devoir quitter le train qui devait me déposer à Trois-Rivières sans remercier le conducteur, comme représentant de tous ses collègues, qui s'étaient succédés à bord de tous les trains dans lesquels j'avais voyagé depuis mon départ des Trois-Rivières, de tous leurs bons procédés à mon égard. Je dois dire à leur louange que, durant tout le temps de mon voyage, je n'eus qu'à me louer de leur urbanité et de leur courtoisie ; tous se sont toujours montrés comme de parfaits gentils hommes.

Monsieur le conducteur à qui je m'adressais parut surpris de ce que je lui disais. De fait, il m'avoua que c'était la première fois, dans sa longue carrière, qu'il était ainsi remercié de ses bons offices auprès des voyageurs, et qu'il y était d'autant plus sensible qu'il s'était toujours efforcé d'être agréable et utile à tous ceux qu'il était chargé de conduire d'une place à l'autre. Arrivés à la gare des Trois-Rivières, nous nous séparâmes pour peut-être ne jamais nous rencontrer.

J'arrivai aux Trois-Rivières à quatre heures du matin, après une absence de sept semaines, qui m'avait parue très courte, tant j'avais été heureux tout le temps qu'elle avait duré. Je n'avais pas eu la plus petite indisposition du voyage, ni essuyé de contre-temps, ce qui est toujours fâcheux, surtout en pays étranger ; je revenais frais et dispos.

Dans le courant de la journée, je me rendais à Nicolet par le vapeur Hamelin, à bord duquel j'eus le plaisir de rencontrer plusieurs figures amies que j'étais content de revoir et de saluer.

Je revenais enchanté des pays que j'avais vus et visités ; j'en avais la tête pleine de souvenirs, mais aussi, j'arrivais le cœur plein et avide du plaisir de revoir mon chez moi et mes bons vieux amis, et je compris que c'est là seulement où il y a de l'amitié et de l'intimité, que se trouve la vraie et unique *Patrie*.

CHAPITRE QUATORZIÈME

DANS le but de me renseigner sur la valeur de la récolte dans le Manitoba d'une manière officielle, j'ai adressé au département de l'honorable commissaire de l'immigration et agriculture une série de questions auxquelles on a bien voulu me donner les réponses qui vont suivre :

1ère question. — Quelle est la population du Manitoba ?

Réponse. — La population du Manitoba, en 1902, était de deux cent soixante et quinze mille âmes (275,000) dont trente six mille cultivateurs.

2ème question. — Quel est le nombre d'acres en culture ?

Réponse. — La province de Manitoba a un territoire de soixante et treize mille neuf cent cinquante six milles carrés. La quantité de terrain propice à la culture est estimée à vingt-cinq millions d'acres, dont près de trois millions étaient en culture en mil neuf cent un.

3, 4, 5, 6ème questions. — Quelle est la quantité de

minots de blé, avoine, orge, graine de lin récoltés, ainsi que le rendement moyen par acre ?

La réponse est comme suit :

	Minots récoltés	Rendement par acre
Blé	50,502,086	25.01
Avoine	27,796,588	40.03
Orge	6,536,155	31.02
Graine de lin	206,420	12.07
Seigle	62,261	23.
Pois	16,349	18.06
Patates	4,797,433	196.
Racines	2,925,362	286.

7, 8, 9, 10ème questions.—Quel est le nombre de chevaux, bêtes à cornes, moutons, cochons ?

La réponse est comme suit :

Chevaux	142,080
Bêtes à cornes	263,168
Moutons	22,910
Cochons	94,680
Volailles vendues par les cultivateurs en 1901 :	
Dindes	77,220
Oies	33,940
Poules et poulets	306,365

J'avais posé une onzième question demandant quel était le montant investi en instruments agricoles ?

On m'a répondu, que l'on n'avait pas au bureau de données suffisantes pour me procurer une réponse satisfaisante.

Comme points de comparaison aux réponses que je viens de citer quant au rendement de la récolte des différents grains de la province de Manitoba, je me permettrai de citer certains chiffres que je prends dans le dix-septième bulletin officiel du recensement de l'agriculture du Canada pour la province d'Ontario, page 13.

	Récoltes de minots par acre en	
	1900	et 1890
Blé.....	19.20	14.90
Avoine.....	32.55	22.90
Patates.....	113.77	98.16
Pois.....	19.34	17.70
Foin (Tonne).....	1.09	1.37
Orge.....	27.45	19.70
Blé d'Inde.....	73.77	50.40
Racines.....	374.10	360.48

Les chiffres ci-haut cités parlent par eux-mêmes.

Si la province d'Ontario l'emporte sur la province de Manitoba pour les récoltes de pois et de racines, elle reste en arrière pour les récoltes du blé, de l'avoine, de l'orge et des patates. On ne peut mettre en comparaison la récolte du blé d'Inde d'Ontario, attendu qu'il ne s'en cultive pas au Manitoba.

Quant à la valeur des grains, il y a une petite différence en faveur d'Ontario, qui toutefois ne compense aucunement celle qui existe dans le rendement des récoltes des deux provinces.

La récolte de cette année, mil neuf cent trois, ne sera pas tout à fait aussi bonne, me dit-on, que celle de mil neuf cent deux. Non pas que le nombre total des minots récoltés sera moindre, vû qu'il a été ensemencé une bien plus grande étendue de terre neuve, mais la moyenne par acre sera inférieure. On attribue cette diminution à la sécheresse du printemps et de l'été.

La hausse dans le prix des grains va compenser amplement le déficit qui peut exister entre la récolte de cette année et celle de l'année dernière.

L'an dernier, il a été inspecté à Winnipeg cinquante et un millions huit cent trente-trois mille minots de blé. Sur ces cinquante et un mille huit cent trente-trois chars, quarante-deux mille quatre cent cinq ont été expédiés à Fort William et Port Arthur, sur le Lac Supérieur; de là ce blé fut expédié par la voie de la navigation à Montréal, pour la plus grande partie.

Il y a donc au-delà de neuf mille chars de blé qui ont fait le trajet de Winnipeg à Montréal directement, à part une énorme quantité d'orge, avoine, etc., etc.

La récolte du blé en mil huit cent quatre-vingt-trois, fut de sept millions cinq cents mille minots. En

mil huit cent quatre-vingt-quinze, elle fut de quinze millions six cents mille minots, et en mil neuf cent deux la récolte du blé fut de cinquante et un million de minots, ou une augmentation dans l'espace de vingt ans de quarante-trois millions cinq cent mille minots.

La population du Manitoba et des territoires, Alberta, Assiniboia, Saskatchewan, était, en mil huit cent quatre-vingt-un, de cent dix-huit mille sept cent six, et en mil neuf cent un, elle était pour Manitoba et les trois territoires ci-haut mentionnés, de quatre cent soixante et sept mille, 467,000. On voit par là que la production du blé a augmenté beaucoup plus, en proportion, que la population.

Ce n'est pas seulement comme pays producteur de grains que le Nord-Ouest est avantageux, il y a aussi l'élevage des chevaux, bestiaux, moutons, cochons et volailles.

Les parties sud et sud-ouest de l'Alberta sont on ne peut mieux situées pour l'élevage, le climat n'étant pas très froid, la quantité de neige moindre qu'un peu plus à l'est. Il est bien rare que l'on ait besoin d'abriter les animaux dans le cours de l'hiver ; l'herbe est abondante et de qualité nutritive extraordinaire.

J'ai été grandement surpris de voir les chevaux et bestiaux aussi gras qu'ils étaient les premiers jours de juillet, date de mon arrivée dans l'Ouest, après les tempêtes de neige qui avaient sévi vers la fin du

mois de mai, et qui avaient été d'une sévérité, me dit-on, inconnue jusque-là.

Il n'y a pas de doute qu'avec les travaux d'irrigation qui se font dans cette partie de la province, il va s'opérer un changement radical, d'abord dans les espèces de récoltes, et ensuite dans la valeur de la propriété foncière. L'Alberta, comme je l'ai déjà écrit ailleurs, est un pays riche en toutes espèces de mines et minerais, et surtout en charbon ; plusieurs mines en sont déjà en exploitation, dont la production annuelle est d'au-delà de trois cent cinquante mille tonnes.

A l'heure actuelle il y a dans les territoires plus de soixante et cinq mille milles carrés de terrains houilliers de découverts, localisés, et capables de fournir la Puissance du Canada de combustible, pour des siècles à venir.

J'ai été surpris de constater que les prix des bois de service, madriers, planches etc., etc., étaient, à peu de chose près, les mêmes que dans les paroisses un peu éloignées des forêts, dans la Province de Québec.

On voit à plusieurs stations de chemins de fer des lots de bois de sciage de toutes espèces, de toutes qualités et dimensions.

Il y a des briqueteries établies dans plusieurs localités. J'en ai vu au Manitoba, à St-Boniface dans les territoires, à Wolseley et à Lethbridge

Quoique le pays ne soit pas rocheux, la pierre peut-être obtenue assez facilement. J'ai vu dans plusieurs campagnes les rez-de-chaussée des dépendances tout construits en pierre. Le bardeau, qui est fait généralement en cèdre, est ce qu'il y a de mieux, et est vendu à un prix qui ne m'a pas paru exorbitant.

Quant aux fournitures de bâtisses, clous, ferrures, vitres, peintures, huiles etc., ces articles sont vendus un peu plus cher que dans la province de Québec, vû le coût du transport.

Quant aux provisions de bouche, à part les articles importés, tout se vend, à peu de chose près, aux mêmes prix qu'à Montréal.

Les effets d'habillement sont aux prix que nous payons dans nos magasins généraux de la province de Québec qui sont situés dans les endroits un peu éloignés des voies de transport.

CHAPITRE QUINZIÈME

AMIS lecteurs, il me reste, pour terminer, à traiter une question qui est très délicate à aborder.

Un fameux publiciste américain, Horace Greeley, disait, il y a quarante ans: “jeune homme qui voulez vous créer un avenir, un établissement, allez à l’Ouest ”

Ce que ce fameux homme d’état disait, il y a près d’un demi siècle, a encore aujourd’hui son actualité.

Ce que Horace Greeley disait à l’égard de son pays, des vastes prairies de l’Ouest des Etats-Unis, peut fort bien de nos jours être appliqué à nos belles Provinces du Nord-Ouest.

Je ne suis pas prêt à dire que tous doivent émigrer à l’Ouest ; bien loin de là est ma pensée.

Le père de famille, cultivateur riche ou très à l’aise, qui a assez de propriétés ou d’argent pour pourvoir à l’établissement de ses enfants, ne doit pas penser à quitter son clocher, ses parents, ses vieux amis, à changer sa manière de vivre. Il coûte toujours, et avec raison, de dire adieu à ses vieilles habitudes,

au toit qui nous a vu naître. Celui qui, par sa position assurée, peut s'épargner le chagrin de l'émigration, doit très certainement rester où il est et faire progresser son pays n atal par ses travaux intelligents, et inculquer à ses enfants l'amour de la patrie et du foyer paternel ; voilà pour l'homme riche.

Il n'en est pas de même pour le père de la famille nombreuse et qui, sans être pauvre, ne jouit que de moyens très limités, se voit dans la dure nécessité de déclarer un bon soir à ses enfants qu'il leur faut se séparer, laisser le toit paternel pour aller en pays étranger, tenter fortune et se créer un chez soi.

Alors qu'arrive-t-il ? Le fils ou les fils laissent là la famille pour s'expatrier, on se rend dans un centre manufacturier, et là que fait-on ? Tout de suite on cherche à se placer, le plus tôt et le plus avantageusement possible. On ne regarde pas à la position offerte ; du moment que l'on a de l'emploi on est satisfait.

Ordinairement, on entre dans une manufacture, on apprend bientôt à faire l'ouvrage qui nous est confié ; après six mois de pratique on devient habile et on gagne de bons salaires. On est devenu pour ainsi dire une partie intégrante de la machine sur laquelle on opère. On se croit et de fait l'ouvrier devient presque indispensable. Mais la machine se brise, on est obligé d'arrêter ; en arrêtant, l'ouvrier

reste inoccupé tant que la machine sur laquelle il travaillait n'est pas réparée.

Ce travailleur habille d'hier est incapable de se procurer un emploi autre que celui qu'il a toujours exercé. Il ne sait pas de métier, et il devra attendre de longs mois quelquefois avant de pouvoir retourner à sa première occupation.

On travaillera des mois et des années, que l'on ne sera qu'une machine. La santé s'épuisera ; on deviendra inhabile même à remplir son devoir dans la position où autrefois on excellait ; on sera obligé de se faire journalier, homme de peine, et ce, à un âge où on aurait besoin de repos ou de choisir son genre d'occupation. Triste perspective pour le temps de la vieillesse qui approche à grand pas.

Le tableau que je viens de tracer est sombre, j'en conviens ; il n'est pas toujours vrai ; il y a des exceptions, mais j'ose dire qu'il est réel et peint la position de l'ouvrier des manufactures cinquante fois sur cent, et c'est déjà beaucoup trop.

Est-ce que ce danger peut être évité ? je dis oui : si ce père dont je viens de parler, au lieu de se séparer de ses enfants, avait réalisé le peu de valeur qu'il avait en main et s'était fait colonisateur.

On sait qu'il est très difficile, pour ne pas dire impossible, d'acheter des terres dans les vieilles paroisses. Les prix en sont très élevés, et presque inac-

cessibles à un père de famille qui a plusieurs fils à pourvoir d'établissements. Mais il y a les nouveaux cantons qui sont soit déjà ouverts à la colonisation, ou qui sont prêts à être livrés en vente par le gouvernement à des prix très minimes. Ces terres sont très faciles d'accès soit par les chemins publics ou par les chemins de fer.

Je pourrais citer de mémoire plusieurs noms de citoyens qui ont quitté les vieux établissements des bords du fleuve Saint-Laurent, on peut le dire, sans le sou, pour s'enfoncer dans des forêts presque impénétrables, à des distances de quatre à dix lieues de toute habitation, et qui, après quelques années, sont devenus de riches fermiers, ont placé leurs enfants sur des terres leur appartenant, fondant par là ces beaux et vigoureux noyaux de population, qui ont été la base de ces belles et florissantes paroisses canadiennes françaises des Cantons de l'Est.

Mais, amis lecteurs, je sais qu'il n'est pas donné à tous le courage, la force d'âme et d'endurance, l'héroïsme, on peut le dire, dont ont fait preuve ces hardis, ces braves pionniers de la colonisation des Cantons de l'Est. A voir les travaux accomplis par ces héros, on se sent tenté de croire que toutes ces qualités étaient pour eux comme un apanage, et qu'il serait impossible peut-être aujourd'hui de les imiter.

Non pas que je croie qu'il y ait à notre époque moins de courage, moins de force ; on est habitué à vivre plus à l'aise, à faire des journées de travail plus courtes, on a pris l'habitude du travail mécanique, on ne saurait s'astreindre au pénible et dur labeur du bûcheron.

On veut quelque chose qui aille vite et bien, mais tout de même on aime l'agriculture. On sait que le cultivateur est roi et maître chez lui, que tous les jours il ajoute à son bien-être, tous les jours il arrondit son patrimoine, il se crée de nouvelles ressources dont il jouira ainsi que sa famille.

Il est un fait notoire que le canadien-français aime ses compatriotes, ses voisins, à s'entourer de ses enfants, et je crois que c'est à cet amour de grouper ses enfants autour de lui, poussé à l'extrême, que l'on doit le morcellement de la propriété foncière, dans nos vieilles paroisses de la Province de Québec, et qui en partie a été la cause de l'émigration aux Etats-Unis.

Comme je l'ai déjà dit, le prix de la propriété foncière est très élevé dans la province de Québec. Il est impossible qu'un père de famille ne possédant qu'un petit capital puisse acheter des terres à tous ses enfants. Il en est de même de nos compatriotes qui sont dans les états de la Nouvelle Angleterre, employés dans les manufactures, et qui aimeraient à

revenir dans leur vieille patrie, reprendre la belle vie, la vie saine de cultivateur, que pour une cause quelconque ils ont abandonnée.

A ceux-là je dirai en toute franchise ce que Horace Greeley disait, il y a près de cinquante ans : " Allez à l'Ouest." Allez au Manitoba ! Vous trouverez là tout ce qu'il vous faut pour fonder et former de vastes exploitations agricoles. Vous placerez tous vos enfants autour de vous ; vous formerez des noyaux de population ; vous créerez des centres, des groupes canadiens-français ; vous y implanterez le caractère, les mœurs, les habitudes de vos ancêtres, ces colons, ces civilisateurs, qui toujours ont été à l'assaut, à l'avant-garde, lorsqu'il y avait quelque chose d'utile et d'avantageux à conquérir pour l'humanité.

Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre, ne laissez pas envahir le Nord-Ouest canadien par les populations étrangères. Emparez-vous d'un sol qui vous appartient par droit de découverte ; n'attendez pas qu'il soit trop tard, allez tout de suite dans le Manitoba faire votre choix.

Au-delà de trois millions d'acres de terre sont arpentés et prêts à vous être, on peut dire, donnés gratuitement. Ne manquez pas l'occasion de vous choisir, pendant qu'il en est encore temps, des propriétés pour vous et vos familles ; vos enfants vous

sauront gré de les avoir conduits dans cette nouvelle terre promise.

Avant que cinq ou six années se soient écoulées, vous serez à la tête d'une exploitation agricole capable de produire tout ce qu'il vous faudra pour la subsistance de votre famille. Vous serez acclimatés ; vous serez au fait de tout ce qui a rapport à la culture et à la gestion d'une ferme dans le Nord-Ouest. Vous aurez en main tous les instruments aratoires, tous les animaux, chevaux et bestiaux nécessaires à l'exploitation de votre propriété, de votre domaine, là où vous serez roi et maître absolu, exempt de vous rendre, pour vos heures de travail, au son quelquefois cruel et brutal de la cloche ou du sifflet à vapeur de la manufacture.

Songez-y, père de famille qui voulez vous créer un établissement. Profitez de l'occasion qui vous est offerte de vous placer, ainsi que votre famille, dans un pays tout nouveau, où tout est pour ainsi dire comme sortant des mains du créateur, où la température est saine et agréable, les voies de communication locales faciles à ouvrir et entretenir, les voies ferrées nombreuses et partout les plus faciles d'accès.

Ne vous laissez pas décourager par le manque de capital.

Si, une fois rendu à l'ouest, vous avez du temps à disposer ou besoin de gagner quelque argent, vous

trouvez sans vous éloigner de votre demeure, de votre famille, de l'emploi à des prix rémunérateurs. Vous vous trouverez par là en mesure d'apprendre la manière de cultiver du pays, en même temps que vous apprendrez à connaître le sol (ce qui est, de l'aveu de tous ceux qui s'occupent de culture, indispensable et épargne bien des mécomptes et des déceptions), tout en gagnant de bons salaires.

De l'aveu de tous ceux qui visitent le Nord-Ouest, c'est le grenier de l'avenir.

CONCLUSION

AMIS lecteurs, je ne saurais mieux terminer cette narration de voyage, qu'en vous faisant connaître certains conseils donnés aux nouveaux colons immigrants au Nord-Ouest par un ancien résident, homme d'expérience de la Province du Manitoba, un monsieur Cotton. Ce monsieur dit :

Que peu importe le pays qu'aura habité l'immigrant avant de venir se fixer à l'ouest, il devra laisser en arrière plusieurs de ses vieilles opinions en matière de culture, si non toutes.

Il s'apercevra tout de suite qu'il lui faut de toute nécessité apprendre de nouvelles méthodes de cultiver en rapport avec le sol et le climat, et ne pas craindre de s'abaisser en prenant des leçons de pratique de vieux colons qui l'ont précédé, s'il veut échapper à un manque de succès ou éviter d'apprendre par sa propre expérience, ce qui est très souvent coûteux, soit en argent ou en perte de temps.

Le nouveau colon devra donc se mettre au courant de tout ce qui concerne les débuts de son nouvel état.

Il devra faire un emploi judicieux de son temps, car au Nord-Ouest plus qu'ailleurs peut-être " le temps c'est de l'argent. " Il devra se rappeler et avoir toujours à la mémoire que ses bras et ses muscles devront être en activité constante, au moins dix heures par jours, conservant par là sa santé, tout en arrondissant son porte-monnaie.

Je ne saurais mieux faire que de concourir de toutes mes forces dans les sages conseils donnés plus haut par cet homme d'expérience, et qui résumant en peu de mots tout ce que l'on pourrait écrire sur le Nord-Ouest et la manière d'opérer.

Pour me résumer, je dois à la vérité de dire que tous les jours de nouveaux établissements se forment, de nouveaux centres s'organisent, au fur et à mesure que les nouveaux colons se placent. Une municipalité n'est pas aussitôt établie, formée, qu'une autre surgit en arrière ; ce n'est ni plus ni moins que féérique.

En mil neuf cent un il est arrivé au Manitoba et dans les territoires au-delà de cinquante mille colons. En mil neuf cent deux, plus de soixante-et-dix mille immigrants s'y sont établis.

Dans le courant de l'année mil neuf cent trois, l'immigration a été très active, plus de cent quarante

mille nouveaux colons ont mis pied à terre au Nord-Ouest et vont s'y établir.

Les arpentages des terres du Gouvernement et des Compagnies de chemins de fer sont poussés avec la plus grande vigueur, afin de se tenir à la hauteur de la demande de tous les jours.

Il a été vendu, en mil neuf cent trois, plus de trois millions d'acres de terre par les compagnies de chemins de fer. Ces compagnies ont augmenté de beaucoup le millage de leurs lignes respectives dans le courant de l'année dernière.

La construction des lignes de chemins de fer projetés sera poussée, en mil neuf cent quatre, avec une vigueur inconnue, dit-on, jusqu'ici, ce qui n'est pas peu dire, quand on constate le nombre et la grandeur des travaux accomplis dans un si court espace de temps.

La construction a été très active dans tout le Nord-Ouest durant toute la saison d'été, les salaires payés aux hommes de métiers, maçons, menuisiers, plombiers, couvreurs, forgerons etc., étaient très élevés, donnant par là à l'immigrant le très grand avantage de gagner même au-delà de ses dépenses de voyage en visitant le pays. J'ai la ferme conviction qu'il n'y a peut-être pas de contrée qui offre plus d'avantages à l'immigration que le Nord-Ouest Canadien.

Les plus riches fermiers, les cultivateurs les plus prospères du Manitoba d'aujourd'hui sont des hommes qui ont conquis leur position, leur indépendance, par leur industrie, leur travail joints aux très grands avantages qu'offre le pays.

Ils sont venus au Manitoba, au Nord-Ouest, la plupart sans argent, sans amis, sans protecteurs ; mais ils avaient la fermeté, la persévérance, l'amour du travail, de l'économie qui, joints à la fertilité du sol et l'abondance des récoltes, ont amené comme par enchantement la prospérité à leurs portes.

Aujourd'hui, ces fermiers ont placé leurs enfants auprès d'eux sur de vastes fermes, qui sont leurs propriétés.

C'est avec des colons possédant ces qualités que l'on ouvre des districts, que l'on forme des provinces et que l'on jette les bases de vastes et puissants Empires.

FIN